

MUNICIPALITE DE DELEMONT

RAPPORT 2009

du Conseil communal
sur l'activité générale de
l'Administration communale

Préambule 2009

L'année 2009, première année d'une nouvelle législature de quatre ans, a été marquée par l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions relatives à l'organisation communale avec la réduction du nombre de conseillers de Ville de 51 à 41 et du nombre de conseillers communaux de 6 à 4. Les services de la Mairie et des Finances, ainsi que les Travaux publics et l'Urbanisme et l'environnement ont été regroupés.

Force est de constater que cette nouvelle organisation, après une année de fonctionnement, donne entière satisfaction et permet de répondre aux importants défis que s'est donné le nouveau Conseil communal pour la législature 2009-2012, à savoir :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement, avec notamment, dans le cadre des mesures d'économies, la signature d'un accord valable pour la législature avec la fonction publique delémontaine ;
- le lancement d'un programme de relance lié à la crise économique ;
- le lancement de projets et d'investissements pour attirer de nouveaux habitants dans la capitale jurassienne, ce qui permettra d'élargir l'assiette fiscale pour faire face aux mutations auxquelles sera confrontée la ville de Delémont.

Ainsi, le Conseil communal remercie l'ensemble du personnel communal et les membres du Conseil de Ville pour le travail accompli dans le cadre des différents projets initiés en 2009.

Il s'agit principalement des dossiers Patinoire, St-Georges, SAS, Delémont Marée basse et Plan de relance.

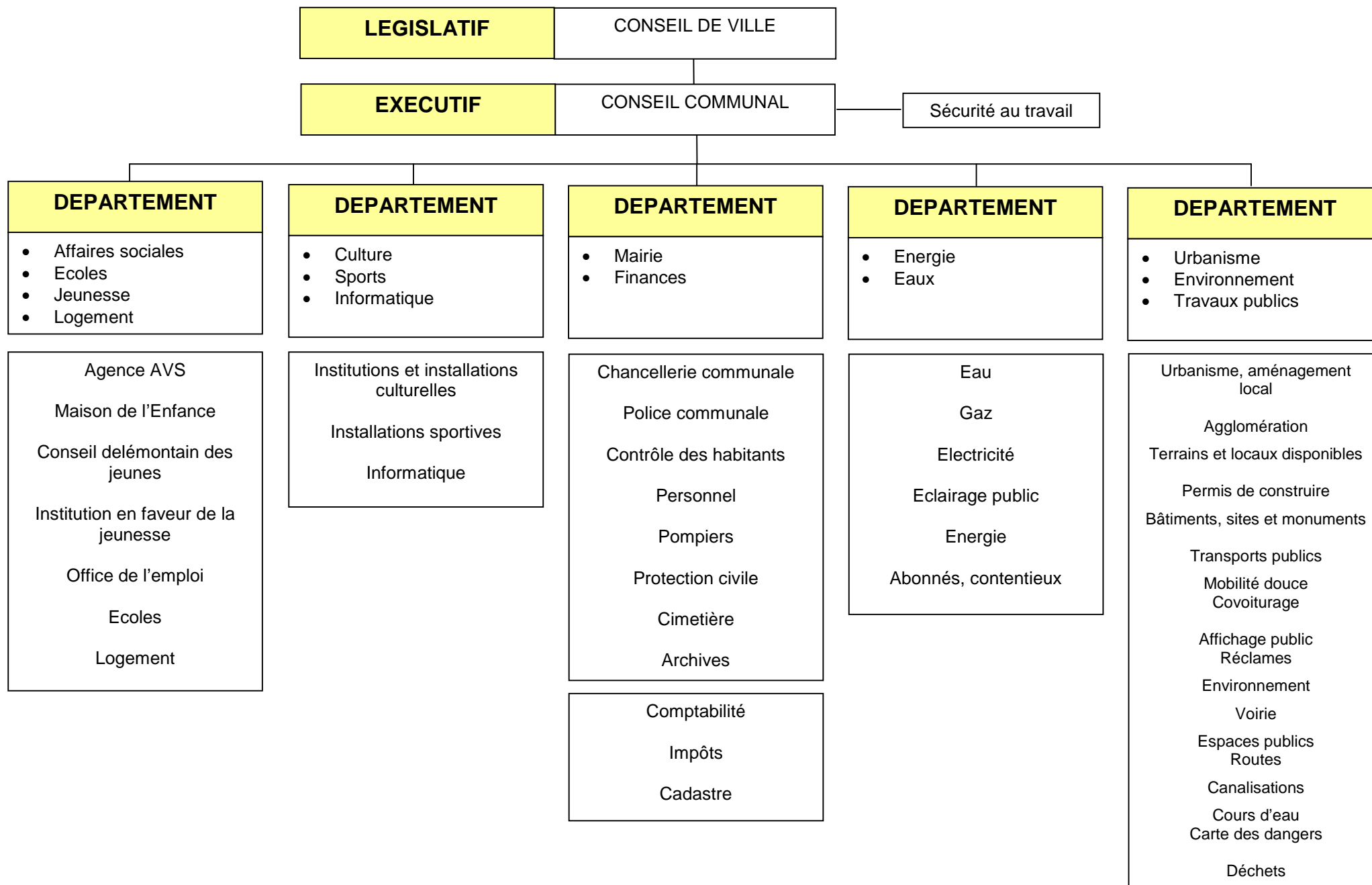
Par ailleurs, des projets attractifs ont été lancés pour améliorer la qualité de vie et l'attractivité de notre ville comme l'installation d'un toboggan à la piscine ouverte, la manifestation culturelle Delémont-Hollywood, Delémont Ville du Goût 2009, l'agrandissement de la zone industrielle de la Communance, l'amélioration de la mobilité douce et des transports publics, le développement des énergies renouvelables avec, notamment, la mise en place d'un partenariat avec les Services industriels de Genève et la Commune de Bourrignon pour la construction d'un parc éolien à la Haute Borne-Les Ordon, les projets de l'Agglomération dans le quartier de la Gare, etc.

Sans l'appui du Conseil de Ville, des services de l'administration communale, des commissions et de la population, le Conseil communal n'aurait pas pu se lancer dans des projets aussi ambitieux pour notre Ville. Un grand merci à toutes et à tous.

LE CONSEIL COMMUNAL

N.B : dans le présent rapport, les termes utilisés s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin, ce qui permet d'alléger le texte.

Organigramme



1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE ET DES FINANCES

(Responsable : M. Pierre Kohler, maire)

1.1 Votations – Elections

Le corps électoral s'est rendu une fois aux urnes, le 29 novembre 2009, pour se prononcer sur les trois objets de compétence communale ci-dessous :

- demande de crédit-cadre de Fr. 15'000'000.-, dont Fr. 5'470'000.- à charge de la Commune (part autofinancée par le fonds des digues) après déduction des subventions du Canton et de la Confédération, en vue de la mise en œuvre des mesures de protection contre les crues et de revitalisation de la Sorne, acceptée par 3364 oui, contre 726 non, avec un taux de participation de 42,87%.
- prise en charge du déficit annuel de Patinoire régionale Delémont SA à hauteur de maximum Fr. 250'000.-, sur 15 ans, acceptée par 3276 oui, contre 909 non, avec un taux de participation de 49,37%.
- modification de l'arrêté fixant le tarif de l'eau, acceptée par 2203 oui, contre 1891 non avec un taux de participation de 49,37 %.

Vote par correspondance

De 25 à 30% du total des votants à l'introduction du vote par correspondance en 1999, ces chiffres se situent actuellement entre 45 et 55%, suivant les scrutins. En revanche, le vote par anticipation auprès de la Chancellerie n'est quasiment plus utilisé.

1.2 Conseil de Ville

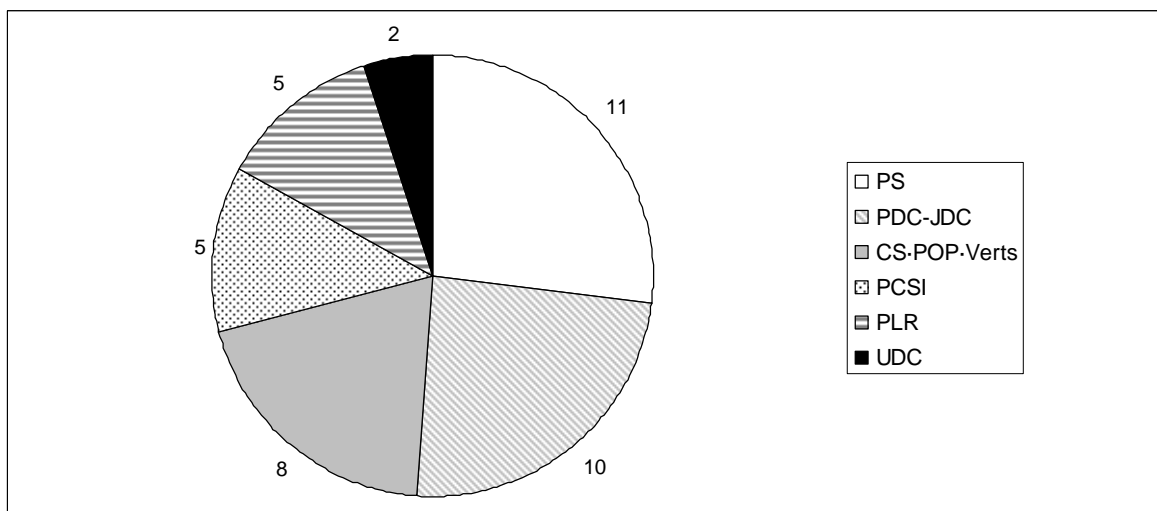
Composition du Bureau et du Conseil de Ville pour l'année 2009

Président :	M. Romain Seuret, PLR
1 ^{er} vice-président :	M. David Asséo, CS•POP•Verts
2 ^{ème} vice-président-e :	Mme Joëlle Fasano / M. Paul Fasel, PCSI
Scrutateur :	M. Sébastien Lapaire, PS
Scrutatrice :	Mme Anne Froidevaux, PDC-JDC
 Chancelière :	 Mme Edith Cuttat Gyger
 PS :	 Mehmet Ali Celik, Francine Chollet, Jean-Yves Gentil, Besim Hoxha, Sabine Jaquet, François Klopfenstein, Julien Lesniak, Murielle Macchi, Jacques Marchand, Grégoire Monin, Alphonse Poupon, Jude Schindelholz, Renée Sorg ;
 PDC-JDC :	 André Ackermann, Yves Bregnard, Jean-Bernard Deillon, Asaël Droz, Pierre-Alain Fleury, Sylvianne Mertenat, Olivier Montavon, Yvonne Plumez, Didier Schaller, Anne Seydoux, Pierre-Alain Voisard, Christian Wirz ;
 CS•POP•Verts :	 Jérôme Corbat, Michel Frossard, Max Goetschmann, Jean-Pierre Kohler, Emmanuel Martinoli, Pepi Natale, Didier Nicoulin, Jean Parrat, Emmanuelle Schaffter Milani ;
 PCSI :	 Raphaël Broquet, Matthieu Comte, Luc Dobler, Rita Rais-Vernier, Barbara Simon ;
 PLR :	 Philippe Ackermann, Pierre Chételat, Julien Crevoisier, Stève Farine, Christophe Günter, Charles-André Schäublin ;
 UDC :	 Dominique Baettig, Philippe Rottet, Pascal Schaffner.

Sept membres ont quitté le Conseil de Ville en 2009 :

M. Raphaël Broquet, PCSI, remplacé par M. Luc Dobler ; suppléant : M. Isa Kuci ;
 Mme Joëlle Fasano, PCSI, remplacée par M. Julien Spinelli ; suppléant : M. Renaud Ludwig ;
 Mme Barbara Simon, PCSI, suppléante, remplacée par M. Julien Spinelli ;
 Mme Rita Rais, PCSI, remplacée par M. Isa Kuci ; siège de suppléant vacant ;
 Mme Renée Sorg, PS, remplacée par M. François Klopfenstein ; suppléant : M. Marc Ribeaud ;
 Mme Sabine Jaquet, PS, remplacée par M. Mehmet Ali Celik ; suppléante : Mme Yeter Dincarslan ;
 M. Max Goetschmann, CS-POP-Verts, remplacé par M. Didier Nicoulin ; suppléante : Mme Marie-Claire Grimm.

Répartition des 41 sièges au Conseil de Ville



Le Conseil de Ville a tenu 10 séances en 2009 alors que le Bureau s'est réuni à 16 reprises.

Au cours de l'année, les interventions suivantes ont été déposées : 2 résolutions, 12 questions écrites, 6 interpellations, 10 postulats et 13 motions.

1.3 Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

Récapitulatifs des différentes interventions

Chaque intervention déposée par le Conseil de Ville est consultable sur www.delemont.ch, rubrique Administration/Législatif/Interventions parlementaires. Des récapitulatifs des résolutions, questions orales et écrites, interpellations, postulats et motions sont également disponibles ce site.

Etat d'avancement des motions et postulats

L'état d'avancement des motions et postulats acceptés par le Conseil de Ville et qui concernent le département est le suivant :

Genre	N°	Titre	Suivi
Postulat	4.11/09	Le nouveau magazine d'information de la Municipalité de Delémont et le nouveau site internet : vers une complémentarité	Ce postulat est en cours d'examen par le Service informatique, chargé de l'élaboration du nouveau site internet de la Ville. Par ailleurs, les articles parus dans <i>Delémont.ch</i> sont également en ligne sur le site www.delemont-journal.ch .

Postulat	4.12/09	Procès-verbaux et informations sur les débats du Conseil de Ville : l'intégrale + un répertoire concis des décisions du Conseil de Ville (et du Conseil communal)	Dans le cadre également du nouveau site internet de la Ville, ce postulat est en cours d'examen par le Service informatique et la Chancellerie.
Motion	5.10/09	Postes de travail non reconduits au sein de l'Administration communale : pour une procédure transparente	Cette motion est à l'étude, notamment le processus d'analyse de poste devenu vacant ou à le devenir.
Motion	5.13/09	Accès à l'indigénat communal	Cette motion sera débattue en 2010.

Objets soumis au Conseil de Ville par le Conseil communal

Sur les 79 objets soumis par le Conseil communal au Conseil de Ville, 77 ont été acceptés.

1.4 Conseil communal

Président : M. Pierre Kohler, PDC-JDC, Département de la mairie et des finances

Vice-maire : Mme Françoise Collarin, PDC-JDC, Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics

Membres : M. Pierre Brulhart, PSD, Département de l'énergie et des eaux

M. Damien Chappuis, PCSI, Département de la culture, des sports et de l'informatique

M. André Parrat, CS-POP-Verts, Département des affaires sociales, de la jeunesse, des écoles et du logement

Secrétaire : Mme Edith Cuttat Gyger, chancelière communale

En 2009, le Conseil communal a tenu 39 séances.

Mutations

Il n'y a pas eu de mutation au sein de cette autorité en 2009.

1.5 Administration générale et Chancellerie communale

La Chancellerie communale est le service principal et central de l'administration communale. Elle est l'organe de liaison entre le Conseil communal, le Conseil de Ville et les services communaux dont elle coordonne les activités.

A nouveau sollicité par les organisateurs du Salon de l'immobilier en 2009, le Conseil communal a chargé la Chancellerie, en collaboration avec le service UETP, de mettre sur pied un stand pour y présenter, notamment, les terrains d'habitation disponibles, ainsi que la zone industrielle.

Cette seconde participation à cette importante manifestation a permis de constater l'intérêt réel des nombreux visiteurs. A cette occasion, la Ville a pu faire valoir ses atouts et nouer des contacts avec un public important, potentiellement intéressé.

1.6 Service du personnel

Le Service du personnel a pour tâche d'assurer la gestion des ressources humaines de la Municipalité. Il occupe trois personnes, représentant 1,7 équivalent plein temps, disséminées en trois lieux différents de l'Hôtel de Ville. De manière à coordonner les tâches liées aux ressources humaines, des séances régulières ont lieu entre le personnel concerné.

Toutefois, force est de constater que cette situation ne donne pas entière satisfaction, ni du point de vue de l'organisation du travail, ni du point de vue de la confidentialité puisqu'aussi bien le bureau du responsable administratif du personnel, que celui de la secrétaire RH, sont des espaces partagés avec d'autres collègues.

En vue d'un regroupement, une étude est actuellement en cours pour faire bénéficier ce service d'une redistribution des locaux de l'Hôtel de Ville. De ce fait, la Municipalité disposera d'un Service du personnel offrant la proximité et la discrétion voulues.

Perfectionnement professionnel

De manière à encourager le perfectionnement professionnel au sein de l'administration communale, une offre de cours appropriée est soumise à la fonction publique chaque début d'année.

Le personnel a également la possibilité de faire des demandes de perfectionnement dans des domaines particuliers. Selon une procédure ad hoc, les requêtes sont traitées dans un cadre financier défini.

En 2009, 84 personnes ont profité de cours de formation ou de perfectionnement professionnel.

Mise sur pied d'entretiens annuels de collaboration

En 2007, le Conseil communal a créé un groupe de travail, présidé par la Chancelière communale, avec pour tâche d'élaborer et de mettre en place des entretiens annuels de collaboration pour l'ensemble du personnel communal.

Dans le courant de l'année 2009, le groupe de travail a rendu son rapport final, ainsi que les différents documents élaborés dans ce cadre, à savoir la lettre d'invitation aux entretiens, le formulaire d'entretien, le guide explicatif et l'organigramme des responsables des entretiens de collaboration.

La Commission du personnel s'est prononcée favorablement sur le projet élaboré par le groupe de travail et a souligné la cohérence des différents documents rédigés à cette occasion. Par ailleurs, elle a demandé qu'une formation adéquate soit dispensée à l'ensemble du personnel.

De son côté, le Conseil communal a avalisé l'ensemble des documents présentés et a décidé de mettre sur pied, en 2010, un test pilote dans les départements Mairie-Finances et Urbanisme, environnement et travaux publics.

Groupe d'analyse de postes devenus vacants ou à le devenir

Depuis de nombreuses années, tout poste vacant (départ à la retraite ou démission) est analysé par un groupe de travail interne, composé du chef de département et du chef de service du secteur concerné, ainsi que de deux représentants du Service du personnel, du chef du Service des finances, d'un expert externe et d'une secrétaire.

Au 31 décembre 2009, les fonctions concernées par un moratoire représentaient 5,83 postes, dont le détail figure ci-dessous :

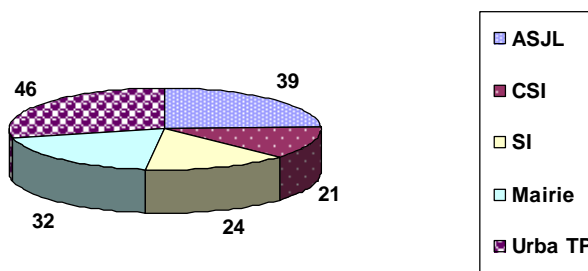
Département	Service	Postes non repourvus	Nbre de postes
Mairie	Chancellerie	Agent administratif 1 (réorganisation du poste et redistribution des tâches)	1
		Chef local de la PC (suppression de la fonction)	1
	Police	Agent de police (Un poste est concerné par un moratoire dans l'attente d'un nouvel agent Courroux ; un second poste a été remplacé par un poste d'agent administratif (supprimé à la Chancellerie) pour assurer le service de guichet de la Police locale, sans intervention sur le terrain)	1

Culture, sport, informatique	Bibliothèque	Bibliothécaire (selon la nouvelle organisation)	0,55
	Ludothèque	Ludothécaire (dernier engagement à 30 % au lieu de 33 %)	0,03
Affaire sociales, jeunesse, écoles, logement	Agence AVS	Agent administratif 2, 3 ou 4 (réorganisation du travail et analyse en cours)	1,25
Energie et eaux	Services industriels	Nouvelle dotation, selon décision du Conseil de Ville du 31 août 2009	-
Urbanisme, environnement et travaux publics		Concierge (poste en analyse à fin 2009)	1

Effectif du personnel communal

A fin 2009, l'effectif du personnel communal régulier de la Commune municipale était de 162 fonctionnaires, comme à fin 2008, ce qui représente un total des emplois (EPT) de 134,72 (135,16 à fin 2008).

Fonctionnaires par département



Taux d'occupation

Le Conseil communal, encourageant le travail à temps partiel, compte, sur un total de 162 fonctionnaires, 91 personnes occupées à temps complet et 71 à temps partiel, selon graphique ci-dessous :



Le Conseil communal encourage activement le temps partiel et offre, dans ce cadre, la possibilité aux fonctionnaires de diminuer annuellement leur taux d'activité, entre 2 et 8%, pour autant que la bonne marche du service soit assurée.

En 2009, 34 personnes ont souhaité bénéficier de cette opportunité, dont la majorité a choisi une diminution de 2%, équivalant à une semaine de vacances supplémentaire. Cet intérêt confirme bien l'utilité de la démarche, qui sera répétée dans le futur.

Mutations

En raison de la Loi sur la protection des données, ces renseignements ne sont pas publiés.

Nominations

Le Conseil communal a promu le personnel ci-dessous :

- Mme Stéphanie Courtet, éducatrice ;
- M. Ciro Cuomo, ouvrier SI 1 ;
- Mme Antonella Donadei, responsable secteur ville à la Bibliothèque municipale ;
- Mme Christine Fluri, ludothécaire ;
- Mme Elisabeth Fornerod, responsable secteur jeunesse à la Bibliothèque municipale ;
- M. Michel Hirtzlin, chef des Services industriels ;
- Mme Stéphanie Kiener, bibliothécaire ;
- M. Léandre Lovis, bibliothécaire ;
- M. Claude Loriol, sous-chef d'équipe TP ;
- M. Hubert Jaquier, chef du Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics ;
- M. Jacques Marchand, responsable du réseau d'eau ;
- M. Romain Migy, responsable de la Bibliothèque municipale ;
- M. Pascal Michel, sous-chef d'équipe SI ;
- M. David Pascarella, caporal de police ;
- M. David Siffert, ingénieur ;
- M. Jean-Marc Vaucher, commandant du Centre de Renfort, d'Incendie et de Secours (CRISD), poste créé par le Conseil de Ville.

Jubilaires

Le Conseil communal a remercié les personnes ci-dessous, pour 20, 25, 30 ou 40 années de service :

- M. Franz Bieber, agent administratif 1, Police locale 40 ans de service ;
- M. Henri Helg, releveur d'index SID 30 ans de service ;
- M. Claude Loriol, sous-chef d'équipe TP 30 ans de service ;
- M. Raymond Queloz, préposé AVS 30 ans de service ;
- M. Claude Rais, ouvrier TP 30 ans de service ;
- Mme Angela Varin, ludothécaire 30 ans de service ;
- M. Claude Schlüchter, dessinateur 25 ans de service ;
- Mme Elisabeth Cassagne, concierge auxiliaire 20 ans de service ;
- M. Jean Froidevaux, chef du Service des finances 20 ans de service ;
- M. Vincent Grossenbacher, ouvrier TP 20 ans de service ;
- M. Christian Gugger, ouvrier SI 20 ans de service ;
- M. Bertrand Mertenat, ouvrier TP 20 ans de service ;
- M. Christian Willemin, chef d'équipe TP 20 ans de service.

Auxiliaires

Le nombre total d'auxiliaires engagés durant l'année 2009 s'est élevé à 195 personnes, contre 230 l'année précédente. Cette diminution provient essentiellement de la suppression d'une partie des travaux de nettoyage dans les écoles communales, tout en garantissant toutefois un service d'entretien qui donne satisfaction.

Plus précisément, les auxiliaires se répartissent de la manière suivante :

1. 38 (39) auxiliaires permanents (animateurs CDJ, concierges, concierges des écoles, institutrices des devoirs surveillés) ;
2. 157 (191) auxiliaires temporaires (maladie de longue durée, travaux exceptionnels, nettoyages des écoles, travaux de chômage), dont 87 (108) personnes uniquement pour les travaux de nettoyage (pendant les vacances scolaires, ce qui représente 3'151 [4'114] heures).

Apprenti-e-s

Les apprentis de la Municipalité, au nombre de 11, se répartissent de la manière suivante :

- 7 employés de commerce
- 4 agentes en information documentaire

Quatre apprentis sont en première année, quatre en deuxième année et trois en troisième année.

Caisse maladie

315 personnes (342 en 2008) ont été assurées auprès de l'assurance collective de la Municipalité. Ces départs proviennent de membres de familles de fonctionnaires ayant changé de caisse maladie dans les délais légaux.

Absences

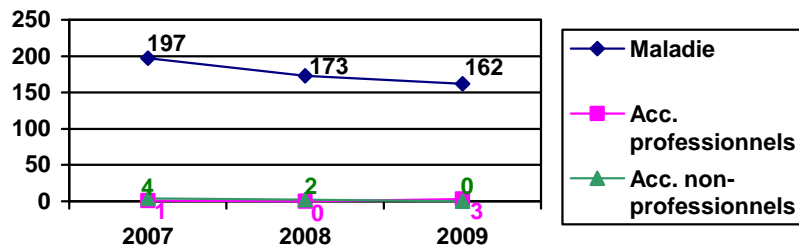
En 2009, le nombre de jours d'absence pour cause de maladie ou d'accident s'est élevé à 1'368 (1'285 en 2008). Cinq fonctionnaires ont dû être remplacés pour cause d'absence de longue durée. A la fin de l'année, deux demandes AI ou en attente de réinsertion étaient encore pendantes auprès des instances cantonales.

Absences du personnel communal pour cause de maladie, accident, maternité et requête AI						
2009						
(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'année antérieure)						
Durée de l'absence *	Assurance maladie	Assurance accident professionnel	Assurance accident non professionnel	Congé maternité	Rétroactif AI	Total des jours d'absence
Absences inférieures à 3 jours sans certificat médical	162 (173)	3 (0)	0 (2)	--	--	165 (175)
Absences supérieures à 3 jours avec certificat médical	479 (385)	23 (39)	72 (71)	--	--	574 (495)
Absences supérieures à 30 jours	509 (332)	65 (91)	42 (192)	--	--	616 (615)
Total intermédiaire						1355 (1285)
Congé de maternité	--	--	--	130 (120)	--	130 (120)
Cas AI – demandes en cours ou réinsertion	265 (243)	249 (174)		--	0 (0)	514 (517)
Total général						1999 (1922)

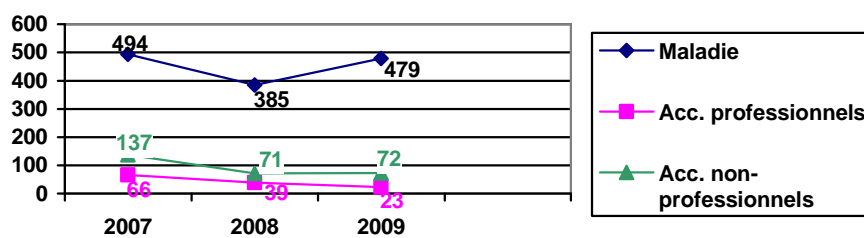
* les chiffres sont exprimés en jours/personne occupée à 100 %

Total des personnes occupées (Exécutif, fonctionnaires, auxiliaires, apprentis) :	373	(409)
Effectif théorique ramené à un taux d'occupation à 100 % (EPT) :	175	(178)
Jours d'absence totaux divisés par le nombre de postes (1999/175) :	11.42	(10.80 : 1922/178)
Jours d'absence dus exclusivement à la maladie ou l'accident (1355/175) :	7.74	(7.2 : 1285/178)

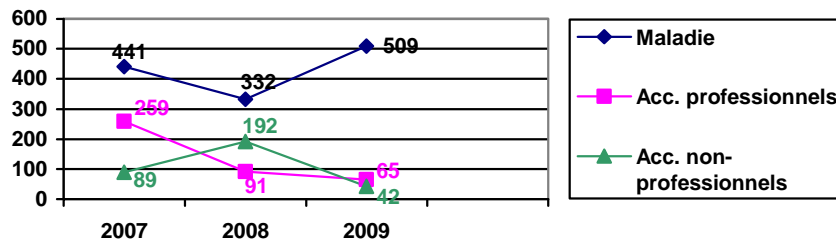
Absences inférieures à 3 jours (sans certificat médical)



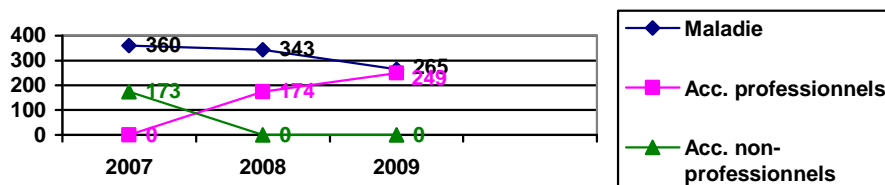
Absences supérieures à 3 jours (avec certificat médical)



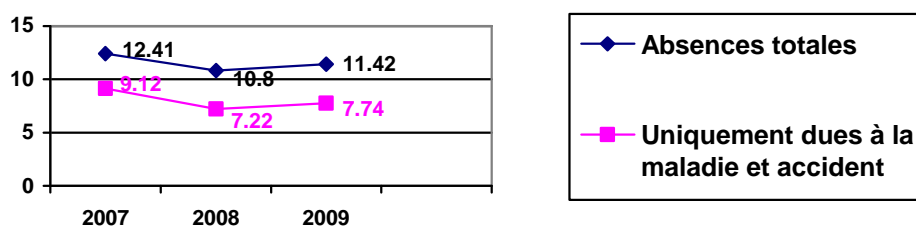
Absences supérieures à 30 jours



Cas AI (demandes en cours ou réinsertion)



Jours d'absence par poste



1.7 Archives

Généralités

En 2009, le Conseil communal a mis à l'étude le projet de déménagement des Archives dans de nouveaux locaux, à l'ancien Arsenal fédéral, rue de la Jeunesse 28.

L'archiviste a collaboré à la Journée européenne du patrimoine, en septembre, sur le thème « Histoires d'eau » avec une recherche et un article sur l'histoire du canal du Ticle, source d'énergie hydraulique du Moyen Age au XX^e siècle.

Renseignements / recherches / consultation des archives / prêts

Les Archives ont traité 29 demandes de renseignements provenant de services de l'administration (4) et de particuliers (25) : Quinze concernaient des personnes ou familles, 4 l'aménagement de la Sorne et de la Birse, 10 le patrimoine bâti (bâtiments communaux et privés).

Quatorze personnes, dont certaines à plusieurs reprises, sont venues consulter des documents : protocoles du Conseil et de l'Assemblée communale au XX^e siècle, plans cadastraux et permis de construire (Régie des Alcools, Dozière, Landi, digues du Ticle, de la Sorne et de la Birse, entrepôt von Dach). Le 30 juin, des plans et divers documents concernant la construction du Château ont été présentés à deux classes de 6^e année.

Les Archives ont aussi prêté à douze reprises divers dossiers à des services communaux et quelques institutions publiques et privées, notamment un plan d'aménagement d'un centre sportif à La Blancherie de 1948 pour l'exposition du 100^e anniversaire des Sports-Réunis Delémont. Les 12 volumes du *Journal de l'abbé Daucourt* (1849-1926) ont été prêtés aux Archives cantonales pour consultation par une étudiante rédigeant un mémoire de licence sur la base de ce document.

1.8 Commission de conciliation en matière de bail

Durant l'exercice 2009, la Commission de conciliation en matière de bail a traité 74 dossiers, ce qui représente une diminution de l'ordre de 10 % du volume d'activité par rapport à l'année précédente. Par le jeu des requêtes collectives, ce nombre concerne 77 rapports de bail.

La commission a siégé à 62 reprises, traitant autant de dossiers en séance de conciliation : 34 ont abouti à une conciliation, 15 à un échec, 8 à une décision et 5 à un retrait.

Les affaires les plus fréquentes portaient sur des contestations relatives à la résiliation du bail, à des décomptes de frais accessoires et à des demandes de paiement de loyers dus.

En ce qui concerne les membres de la Commission de conciliation, le vice-président, M. Benoît Brêchet, a démissionné pour la fin de l'année 2009.

1.9 Contrôle des habitants

Chiffres entre parenthèses = année 2008

Documents d'identité établis

1'336 (1'582) formulaires de demande de papiers d'identité suisse ont été traités par le Contrôle des habitants à savoir :

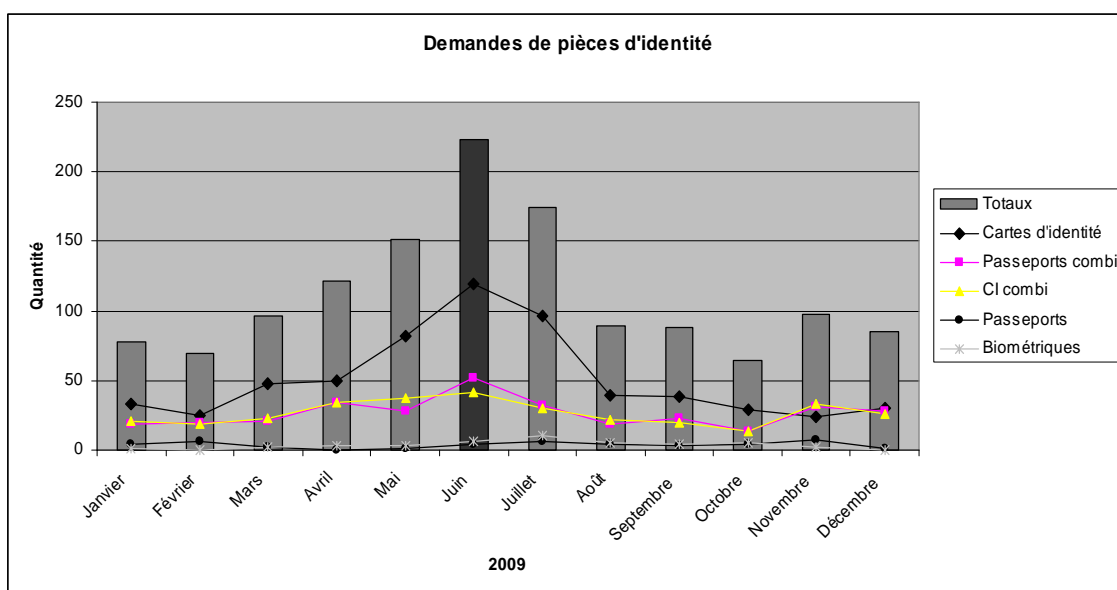
Cartes d'identité	933 (1'058)	soit 320 (413) demandes « combi » et 613 (645) demandes « carte seule »
Passeports standards	362 (479)	soit 320 (413) demandes « combi » et 42 (66) demandes « passeport seul »
Passeports biométriques	41 (45)	

Les cartes d'identité procurent à la Municipalité un bénéfice, par unité, de Fr. 20.80 pour un adulte et de Fr. 6.90 pour un enfant.

Les demandes de passeport génèrent un bénéfice de Fr. 32.50 pour un adulte et de Fr. 12.20 pour un enfant.

Les demandes « Combi » (passeport + carte d'identité) génèrent une bénéfice de Fr. 27.50 pour un adulte et de Fr. 7.20 pour un enfant.

A noter que dès le 1^{er} mars 2010, les demandes de cartes d'identité et de passeports seront effectuées auprès du Service de la population du canton du Jura, ce qui privera la Municipalité des recettes liées à cette activité, soit quelque Fr. 15'000.- à Fr. 20'000.-.



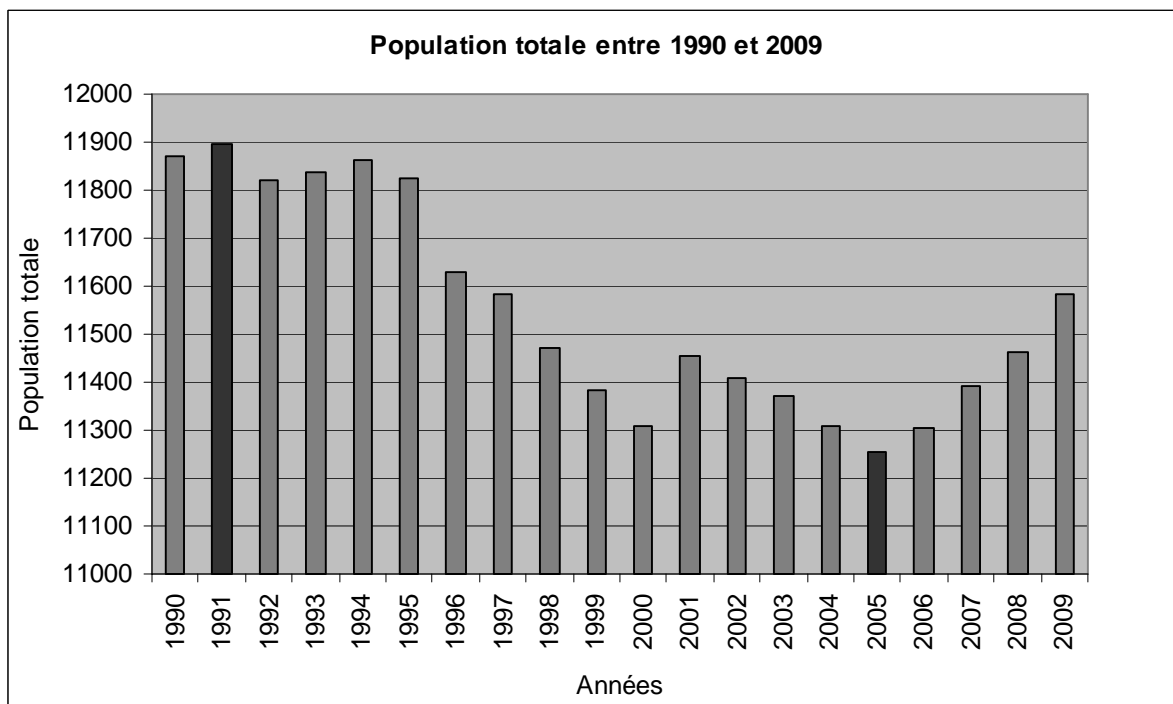
Evolution de la population en 2009

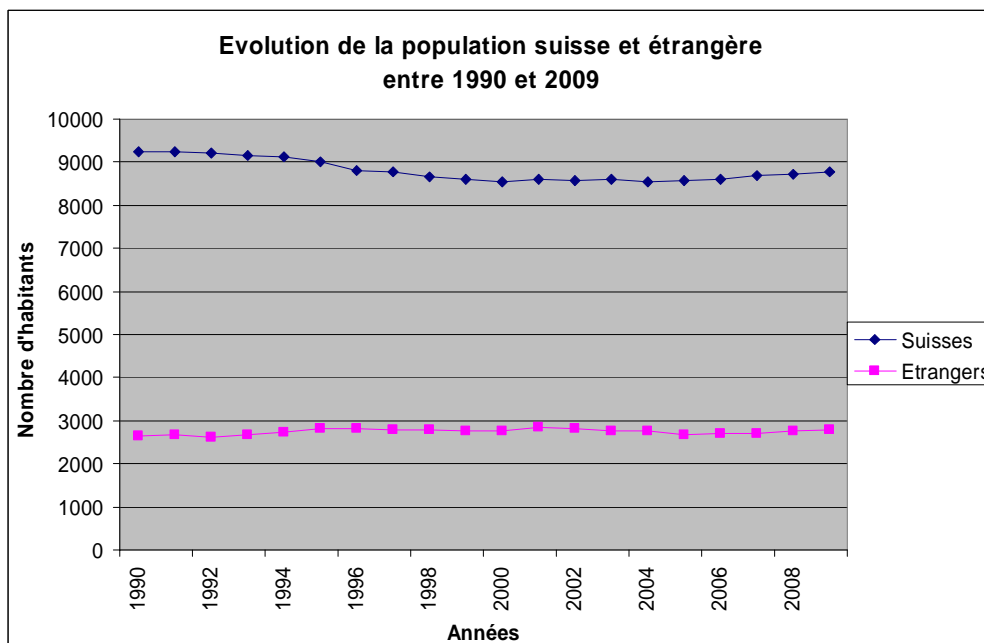
Naissances	118	(112)
Décès	104	(102)
Mariages	100	(82)
Divorces	83	(53)
Naturalisations	64	(84)

Etat de la population	31.12.2009	31.12.2008	Différence
Suisses	8'783	8'713	+ 70
Hommes	4'114	4'094	+ 20
Femmes	4'669	4'619	+ 50
Etrangers	2'801	2'748	+ 53
Hommes	1'502	1'456	+ 46
Femmes	1'299	1'292	+ 7
Au total	11'584	11'461	+ 123
Hommes	5'616	5'550	+ 66
Femmes	5'968	5'911	+ 57

Historique de la population

<u>Année</u>	<u>Population totale</u>	<u>Suisses</u>	<u>Etrangers</u>
31.12.2009	11'584	8'783	2'801
31.12.2008	11'461	8'713	2'748
31.12.2007	11'390	8'680	2'710
31.12.2006	11'304	8'606	2'698
31.12.2005	11'255	8'581	2'674
31.12.2004	11'307	8'556	2'751
31.12.2003	11'372	8'598	2'774
31.12.2002	11'407	8'581	2'826
31.12.2001	11'454	8'619	2'835
31.12.2000	11'308	8'532	2'776
31.12.1999	11'385	8'611	2'774
31.12.1998	11'471	8'667	2'804
31.12.1997	11'583	8'792	2'791
31.12.1996	11'629	8'819	2'810
31.12.1995	11'824	9'007	2'817
31.12.1994	11'862	9'133	2'729
31.12.1993	11'837	9'156	2'681
31.12.1992	11'821	9'206	2'615
31.12.1991	11'894	9'230	2'664
31.12.1990	11'872	9'240	2'632





Personnes en séjour	Hommes	Femmes	Total
Suisses	56	77	133
Etrangers + candidats à l'asile	73	48	121
Total général	129	125	254

Répartition selon état civil (pop. totale y.c. séjour)	Hommes	Femmes
Célibataires	2'681 (2'637)	2'281 (2'231)
Divorcé(e)s	380 (350)	550 (525)
Marié(e)s	2'349 (2'358)	2'347 (2'357)
Marié(e)s-seul(e)s	85 (74)	45 (44)
Partenariats enregistrés	4 (2)	7 (6)
Séparé(e)s	144 (145)	145 (144)
Veuf(ve)s	102 (103)	718 (678)

Répartition par confession	Hommes	Femmes
Catholiques	3'799 (3'776)	4'119 (4'102)
Protestants	533 (543)	615 (606)
Autres confessions	833 (714)	767 (689)
Sans confession	580 (517)	592 (514)

Répartition par lieu d'origine (suisses)	Hommes	Femmes
Confédérés	3'533 (3'294)	
Jurassiens	5'250 (5'419)	

Répartition par permis (population étrangère)	Hommes	Femmes
Permis de séjour (CO)	4 (2)	6 (7)
Autorisation temporaire	30 (44)	28 (35)
Sans permis (fonctionnaire international)	1 (--)	1 (--)
Permis de séjour (B)	367 (327)	355 (358)
Permis d'établissement (C)	1'105 (1'085)	915 (899)
Admissions provisoires	65 (63)	36 (34)
Frontaliers	3 (2)	6 (7)

Permis de séjour pour étrangers

Encaissé auprès des intéressés	Fr. 106'167.00	(Fr. 86'679.00)
Versé au Canton	Fr. 71'769.00	(Fr. 55'185.00)
Bénéfice pour la Municipalité	Fr. 34'398.00	(Fr. 31'494.00)

Durant l'année 2009, 979 (951) permis pour étrangers « B » et « C » ont été renouvelés dans la commune.

Ressortissants étrangers classés selon le nombre et la nationalité (y compris en séjour)

Italie	619	Sénégal	6
Espagne	371	Madagascar	6
Portugal	347	Syrie	6
France	281	Tunisie	6
Serbie et Monténégro	186	Japon	6
Kosovo	118	Népal	6
Turquie	118	Suède	6
Sri Lanka	55	Moldavie	5
Allemagne	51	Chine	5
Belgique	44	Côte d'Ivoire	5
Cameroun	44	Cuba	5
Bosnie-Herzégovine	40	Kenya	5
Macédoine	40	Argentine	5
Erythrée	39	Chili	4
Rép. démocratique du Congo	38	Guinée	4
Canada	31	Ile Maurice	4
Angola	30	Niger	4
Maroc	30	Albanie	4
Brésil	24	Somalie	4
Algérie	23	Iran	3
Russie	22	Soudan	3
Croatie	17	Géorgie	3
Grande-Bretagne	14	Vénézuela	3
Irak	12	Burundi	3
République dominicaine	11	Gabon	3
Ethiopie	10	République tchèque	2
Pologne	9	Bangladesh	2
Grèce	9	Pérou	2
Thaïlande	8	Liban	2
Ukraine	8	Arménie	2
Etats-Unis	8	Ghana	2
Autriche	8	Philippines	2
Afghanistan	7	Rwanda	2
Togo	7	Pakistan	2
Roumanie	7	Corée du Sud	2
Colombie	6		

Puis avec 1 ressortissant chacun :

Australie, Bélarus, Cambodge, Cap-Vert, Egypte, Irlande, Finlande, Haïti, Norvège, Pays-Bas, Vietnam, Guinée-Bissau, Jordanie, Lettonie, Indonésie, Bénin, Tchad.

Soit au total 88 (86) nationalités étrangères.

1.10 Jumelages

Jumelage avec Belfort

Les jardiniers de la Municipalité ont participé à la traditionnelle décoration d'un massif dans le cadre du Marché aux fleurs belfortain. La réciprocité s'est concrétisée avec la décoration, par les jardiniers de Belfort, du massif au carrefour route de Bâle / avenue de la Gare.

Jumelage avec La Trinidad, Nicaragua

La Ville a versé Fr. 35'000.- en 2009, ce qui représente un montant identique aux années antérieures. Ce soutien permet, via le Groupe Nica, d'apporter une aide institutionnelle accrue aux gens de La Trinidad, l'objectif étant de les aider à organiser leurs communautés sur les plans sanitaire, professionnel et éducatif notamment.

Par ailleurs, une aide a été consentie en vue de diversifier les cultures des jardins communautaires pour augmenter l'apport de vitamines dans la nourriture. Des solutions ont également été recherchées pour l'aduction d'eau potable.

Parrainage de Riù de Mori, Roumanie

Dans le cadre de ce parrainage, si les liens sont maintenus avec Opération Villages roumains, ils ne le sont plus avec les autorités locales roumaines qui n'ont pas répondu aux derniers contacts qui ont été pris.

1.11 Commission de la mairie

Séances

La Commission de la mairie, présidée par M. Jérôme Corbat, a siégé à une reprise en 2009.

Elle a préavisé favorablement la modification du Règlement communal concernant le montant des indemnités versées aux autorités, jetons de présence et vacations.

Foires mensuelles

	2008	2009
Janvier	9 forains	5 forains
Février	15	0 (neige)
Mars	22	17
Avril	11	24
Mai	26	23
Juin	23	25
Juillet	30	28
Août	22	24
Septembre	27	21
Octobre	19	18
Novembre	4	12
Décembre	<u>18</u>	<u>5</u>
Total	226	202

Cimetière et funérarium

En 2009 il y a eu 104 décès sur la commune de Delémont, dont 75 incinérations, 15 enterrements, 9 enterrements à l'extérieur de la localité et 5 dons du corps à la science.

1.12 Service de police

Préambule

Le Corps de la police municipale est scindé en 2 unités, l'une administrative (3 personnes) et l'autre composée d'agents en uniforme (13 personnes), placées sous la responsabilité du Commissaire de police.

Le secteur administratif gère la correspondance, les autorisations de parcage et amendes d'ordre, les marchés, le registre des chiens, la gestion des objets trouvés, les autorisations pour les affichages, ainsi que le service de guichet.

S'agissant des missions du personnel en uniforme, elles sont identiques aux années précédentes, avec un service extérieur qui s'étend de 07h00 à 05h00.

Instruction

Les agents ont poursuivi leur formation continue, notamment au sujet de l'accueil des victimes de violences. Ils ont également participé à des instructions données par la Police cantonale, notamment au tir et à la sécurité personnelle, et ont bénéficié de la formation continue dispensée par le Canton.

Activités

Les tâches de contrôle et de surveillance aux abords des lieux publics en rapport avec la présence de bandes de jeunes se sont poursuivies. Plusieurs endroits à problèmes sont connus (Gare, Poste-Gare, Blancherie et Vieille Ville en général).

L'effort particulier pour l'éducation routière dans les écoles, ainsi que la formation de patrouilleurs scolaires, se sont poursuivis. Ce ne sont pas moins de 240 heures qui ont été consacrées à ces tâches.

Une convention de collaboration, depuis le 1^{er} janvier 2007, a été signée entre les Exécutifs de Delémont et Courroux. Passée en assemblée communale à Courroux, cette convention avait été acceptée à l'unanimité. Elle porte sur des tâches de police locale uniquement. Ainsi, les agents de Delémont interviennent également sur le territoire de Courroux. L'agent de Courroux est rattaché au poste de Delémont, sous les ordres du Commissaire de police. Des séances de coordination sont organisées avec les Autorités communales de Courroux, qui met un véhicule équipé police à disposition des forces de l'ordre.

Une agente a obtenu la distinction d'appointée.

Le nombre des réquisitions administratives (890) est en légère hausse par rapport à 2008 (860). Cela comporte notamment des actes de poursuites, des demandes de renseignements auprès du Tribunal des mineurs et de l'Office des véhicules, des rapports de renseignements et demandes de naturalisation, des vérifications et notifications pour le Contrôle des habitants, etc. Les dénonciations par rapport aux ordures ménagères sont stables.

Le problème des Gens du voyage n'est toujours pas résolu par l'Autorité cantonale. La solution mise en place provisoirement, et dans l'attente d'une décision cantonale définitive, est de les faire stationner le long de l'A16, à la hauteur de Bassecourt. La place de Bellerive ayant été fermée, en vue d'une autre affectation, il serait indispensable de faire stationner également les gitans suisses sur la place cantonale. Malheureusement, la commune de Delémont ne dispose pas d'endroit pour accueillir les Gens du voyage et il devient urgent de trouver une solution à ce problème, car la Police locale intervient régulièrement, en période estivale, pour déloger les gens du voyage qui s'installent, sans autorisation, sur les places de parc de la Halle des Expositions, du Gros-Pré ou des Prés-Roses.

Quelques chiffres

Parcomètres : la collecte d'argent dans les installations a généré un montant de Fr. 594'085.45 (Fr. 635'000.- en 2008), avant déduction des rétrocessions pour les parcs Bellevoie, Brasserie, Losinger, Hôpital et Coherchan, Gare Collectif, Otto's et TVA. Depuis la fin de l'année 2008, le parc Gare-Industrie est exploité directement par son nouveau propriétaire, qui a dénoncé la convention qui le liait à la Municipalité.

Les diverses autorisations de parcage annuelles, les horodateurs individuels et les autorisations sur les parcs Bellevoie, Losinger et Brasserie produisent des recettes pour Fr. 18'925.60 (Fr. 45'583.30).

Radars : des contrôles radars sur 10 jours (19) ont été effectués en 10 lieux du territoire communal. 3'713 (3'529) véhicules ont été contrôlés, parmi lesquels 83 (2.69%) (61 ou 1.27% en 2008) étaient en infraction. Les encaissements se montent à Fr. 5'210.- (Fr. 5'690.-).

Permis de nuit : 220 (183) permis ont été délivrés pour un montant de Fr. 23'500.- (Fr.19'100.-).

Chiens : les encaissements pour la taxe des chiens 485 (480) se montent à Fr 46'000.- (Fr. 46'565.-).

Vignettes : 328 (348) vignettes ont été vendues pour un montant de Fr. 1'970.- (Fr. 2'090.-).

Amendes d'ordre : plus de 2'600 amendes (3'300) ont été infligées pour des infractions LCR. Elles représentent un montant de Fr. 127'790.- (Fr. 167'400.-). A ce montant, il faut déduire environ Fr. 1'820.- (Fr. 5'700.-) pour des amendes d'ordre dénoncées au Ministère public et encaissées par l'Etat.

La baisse des recettes s'explique de plusieurs manières : reprise du parc Gare/Industrie par son propriétaire et, notamment, des conditions hivernales qui ont perduré en début d'année, à quoi s'ajoute la fermeture de la place de l'Étang durant 4 mois pour le spectacle des Jardins.

Vente de vélos : elle a permis de vendre 37 (40) cycles et diverses pièces pour un montant de Fr. 780.- (Fr. 1'155.-).

Soutien à des manifestations publiques : depuis de nombreuses années, la Municipalité apporte son soutien à des manifestations organisées en ville de Delémont.

Ces manifestations sont soit des « classiques » (Fête du Peuple, Ça jazz à la Gare, Carnaval, Marché de l'artisanat, Fête de la musique, cirques, Les Jardins, Comptoir delémontain, Notes d'Equinoxe, Marché de Noël, etc.), soit des événements ponctuels (Migros Sprint, Metropoly, Habiter la lecture, etc.). Ce soutien se manifeste par des prestations des services communaux, principalement des Travaux publics, des Services industriels ainsi que de la Police locale.

Appels téléphoniques : près de 10'000 appels sont réceptionnés annuellement par la Police locale, soit une moyenne de 30 appels/jour.

1.13 **Centre de Renfort d'Incendie et de Secours (CRISD)**

2009 l'année du changement

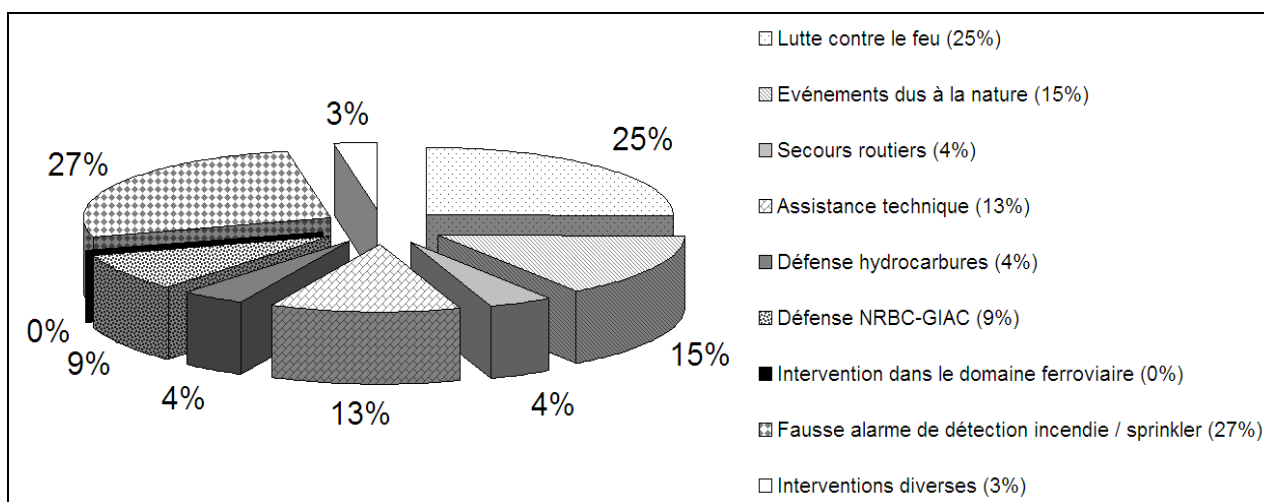
Un important changement est intervenu le 1^{er} avril 2009 avec l'arrivée d'un commandant professionnel. Le lieutenant-colonel Claude Ramseier a ainsi pu prendre congé du CRISD après avoir transmis l'ensemble des dossiers au major Jean-Marc Vaucher.

Parmi ces dossiers figurent des projets d'envergure tels que la décharge industrielle de Bonfol (DIB), les mesures d'intervention concernant les débordements de la Sorne (Marée Basse), ainsi que nombres de séances touchant à la prévention incendie et l'intervention.

Le nombre d'interventions 2009 est en hausse par rapport à 2008 (+11 pour un total de 150). Le GIAC a passablement été sollicité, les alarmes automatiques restant les plus élevées.

A noter une hausse des sauvetages (notamment au moyen du camion échelle), ainsi que des événements naturels (inondation, vent, glace). Le nombre de feux, en revanche, est en légère régression.

Répartition des 150 interventions de l'année 2009 par type d'intervention :



Au niveau du personnel, le lieutenant Frédéric Erismann, membre de l'Etat-Major, a quitté le CRISD pour s'établir dans une autre commune jurassienne. Plusieurs départs du CRISD et du SIS ont eu lieu dans le courant de l'année, principalement pour des changements de commune ou de canton.

Il est de plus en plus difficile de maintenir les effectifs, notamment lors des interventions en journée, le personnel travaillant de plus en plus à l'extérieur. Il en va de même pour les cours de formation continue qui sont toujours fortement tributaires des employeurs.

1.14 Protection civile

A la suite de la reprise partielle de l'organisation de la Protection civile par le Canton, les modifications suivantes sont intervenues en 2009 :

Etat des lieux des abris publics

La visite et l'état des lieux des abris publics ont été effectués le 12 novembre 2009 en présence des représentants cantonaux et communaux concernés.

Le fonds des contributions de remplacement est prévu pour les travaux de maintenance.

Contribution forfaitaire aux frais d'entretien des abris

La subvention demandée par la Commune pour l'année 2009 s'élève à Fr. 5'800.- pour l'abri de la Blancherie et à Fr. 3'000.- pour celui du Hangar St-Michel.

Dès 2010, le contrôle annuel sera organisé par l'OPC régional. Des membres déjà formés réaliseront ces missions, sous la responsabilité de M. Yvan Crevoiserat, Cdt OPC régional.

Contribution communale à l'OPC régional

La contribution communale, identique à celle du Canton, est de Fr. 2.- par habitant, prélevée sur le fonds des contributions de remplacement.

Inventaire du matériel

Un inventaire du matériel stocké au hangar St-Michel a été effectué et le matériel PCi transféré à la nouvelle OPC, comme le prévoit la loi cantonale en la matière.

Tous les contrats d'entretien pour les machines et outils de la PCi ont été dénoncés.

Attributions des places protégées

Conformément à la loi, depuis le 1^{er} septembre 2009, la Commune ne tient plus le registre des places protégées par habitant dans les abris publics. Le contrôle des abris privés sera réalisé par sondage.

Tenue du contrôle des astreints

Le contrôle des astreints est désormais effectué par les Autorités cantonales. Dans ce sens, le contrat informatique de maintenance a été résilié.

Locations des abris de la Blancherie

La location des installations des abris la Protection civile de la Blancherie représente, pour 2009, 163 nuitées pour un montant total de Fr. 1'724.60.

Essai des sirènes

L'essai des sirènes a été effectué en février 2009. Aucune défaillance n'a été signalée.

Clés des installations de la Protection civile

Un contrôle de toutes les clés, géré par la Police locale, a été effectué.

1.15 Service financier

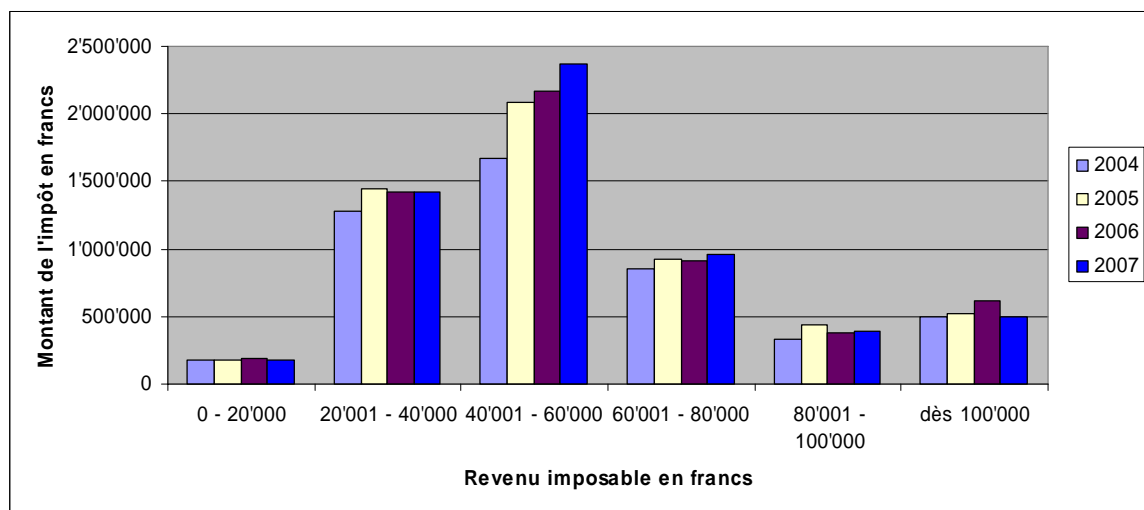
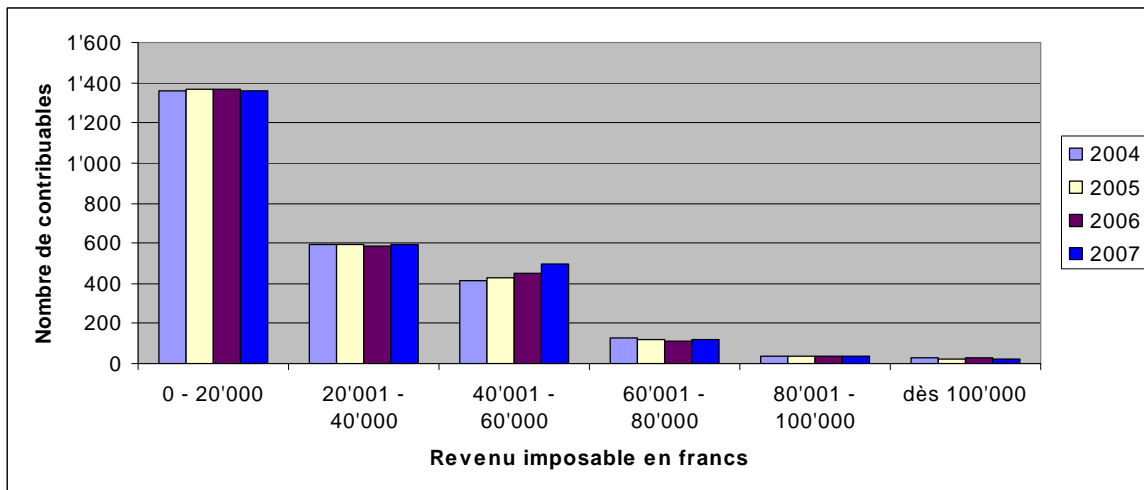
Préambule

Le budget annuel ainsi que les comptes 2009 font l'objet d'une publication séparée. Les différentes informations ci-dessous sont en relation, principalement, avec la perception des impôts communaux et sont basées sur les années 2006-2007.

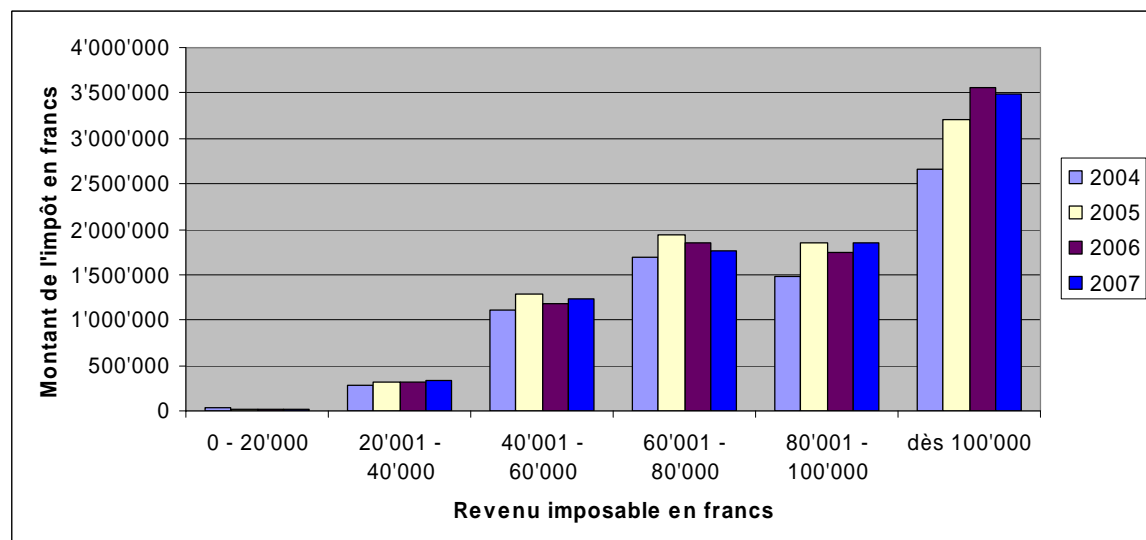
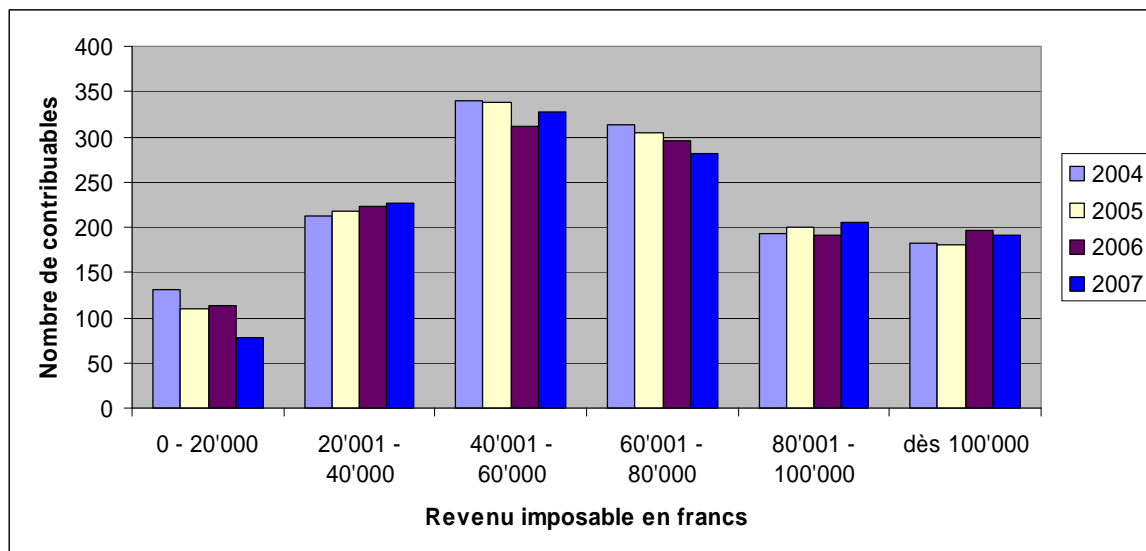
1.16 Statistiques et comparaisons fiscales

- En 2006, les personnes physiques qui ont un revenu imposable inférieur à Fr. 40'000.- représentent 55% de l'ensemble des contribuables et paient 13% du total des impôts. En 2007, 53% paient 12% du total des impôts.
- En 2007, 33% des personnes ont un revenu imposable qui se situe entre Fr. 40'000.- et 80'000.- et paient 40% des impôts totaux.
- En 2006, 14% des personnes ont un revenu imposable supérieur à Fr. 80'000.- et paient 47% des impôts. En 2007, 13,5% des personnes ont un revenu imposable supérieur à Fr. 80'000.- et paient 48% des impôts.

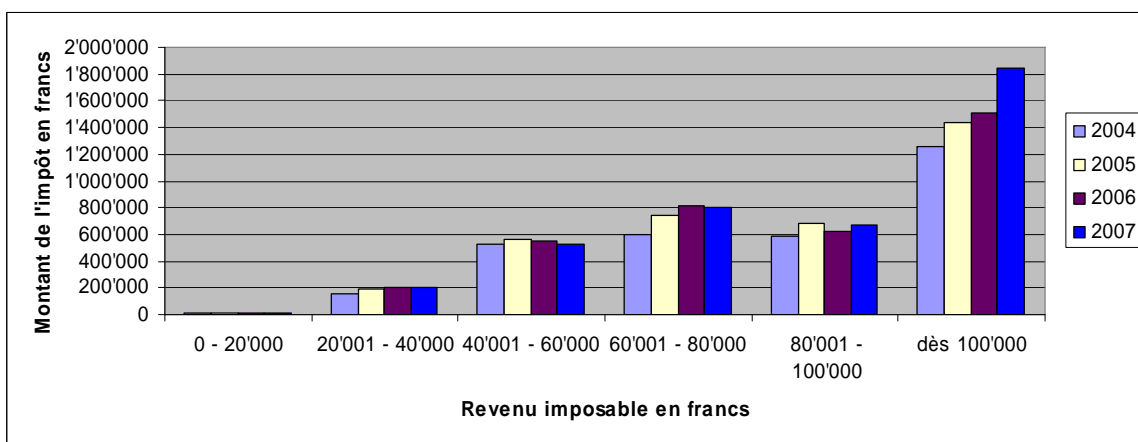
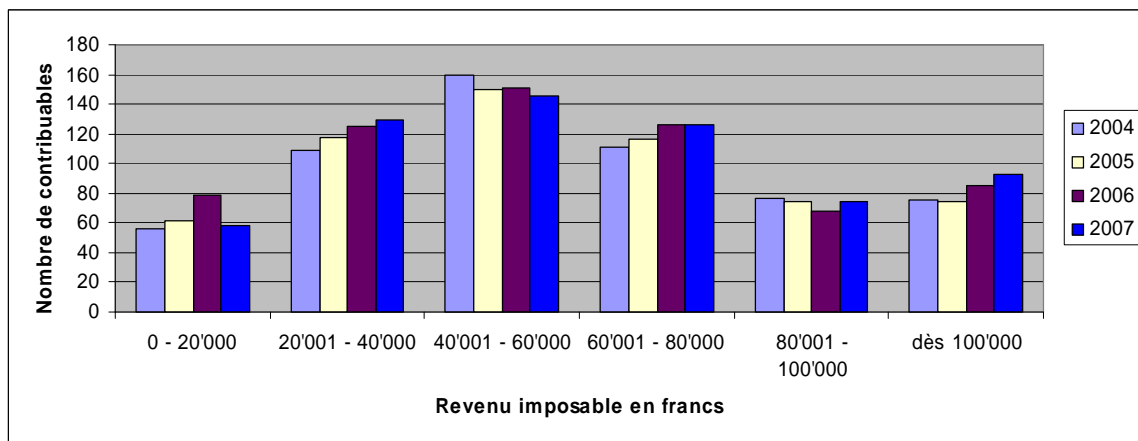
CELIBATAIRES								
	2004		2005		2006		2007	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	1'362	176'678	1'370	179'836	1'370	190'063	1'361	182'719
20'001 - 40'000	594	1'280'399	591	1'448'864	583	1'418'991	595	1'423'502
40'001 - 60'000	414	1'668'432	431	2'084'282	453	2'166'111	497	2'364'214
60'001 - 80'000	130	848'833	117	929'105	115	908'357	123	958'782
80'001 - 100'000	36	330'126	39	438'384	34	384'407	35	389'329
dès 100'000	27	496'944	26	516'794	29	611'090	24	501'268
Total	2'563	4'801'412	2'574	5'597'265	2'584	5'679'019	2'635	5'819'814



MARIES								
Revenus	2004		2005		2006		2007	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	131	32'206	110	24'044	114	21'452	77	14'062
20'001 - 40'000	213	288'028	218	318'377	223	314'210	227	327'384
40'001 - 60'000	339	1'116'284	338	1'278'432	311	1'178'581	328	1'226'194
60'001 - 80'000	313	1'696'269	305	1'935'431	295	1'843'491	282	1'764'800
80'001 - 100'000	193	1'483'908	200	1'853'301	192	1'750'470	205	1'845'080
dès 100'000	182	2'661'738	181	3'210'708	197	3'555'668	192	3'491'378
Total	1'371	7'278'433	1'352	8'620'293	1'332	8'663'872	1'311	8'668'898

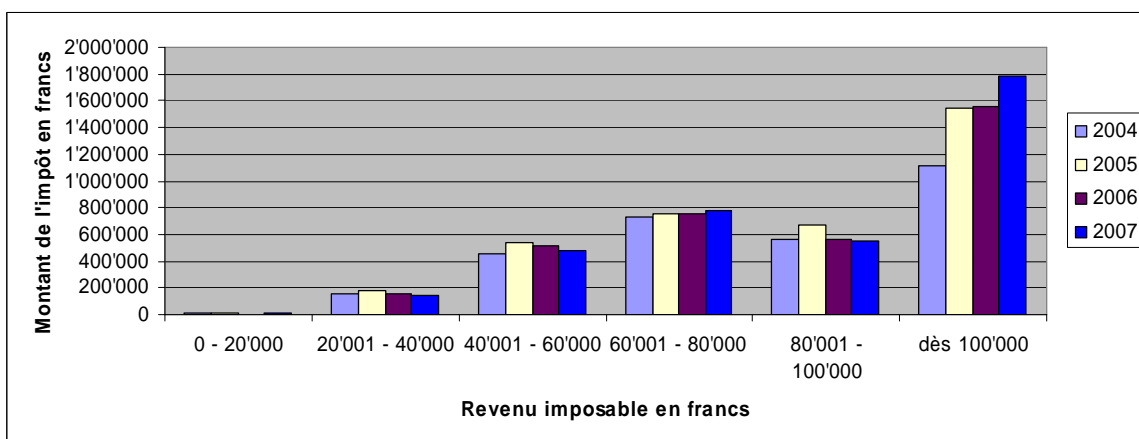
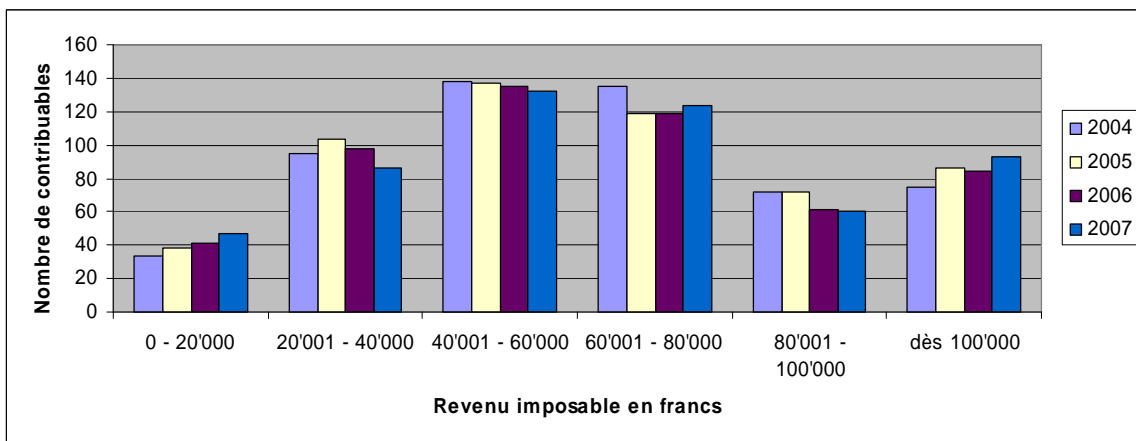


MARIES, 1 ENFANT								
Revenus	2004		2005		2006		2007	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	56	9'058	61	9'316	79	12'724	58	10'403
20'001 - 40'000	109	158'328	117	196'541	125	206'640	129	205'622
40'001 - 60'000	159	525'642	150	567'007	151	550'843	146	529'350
60'001 - 80'000	111	601'566	116	739'307	126	808'906	126	801'833
80'001 - 100'000	76	583'031	74	686'113	68	623'712	74	667'910
dès 100'000	75	1'254'628	74	1'443'094	85	1'513'351	93	1'847'147
Total	586	3'132'253	592	3'641'378	634	3'716'176	626	4'062'265

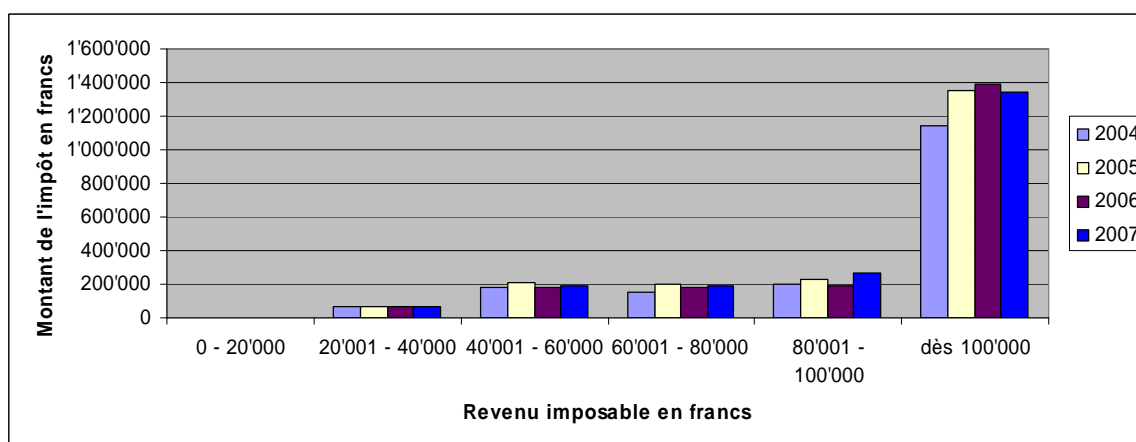
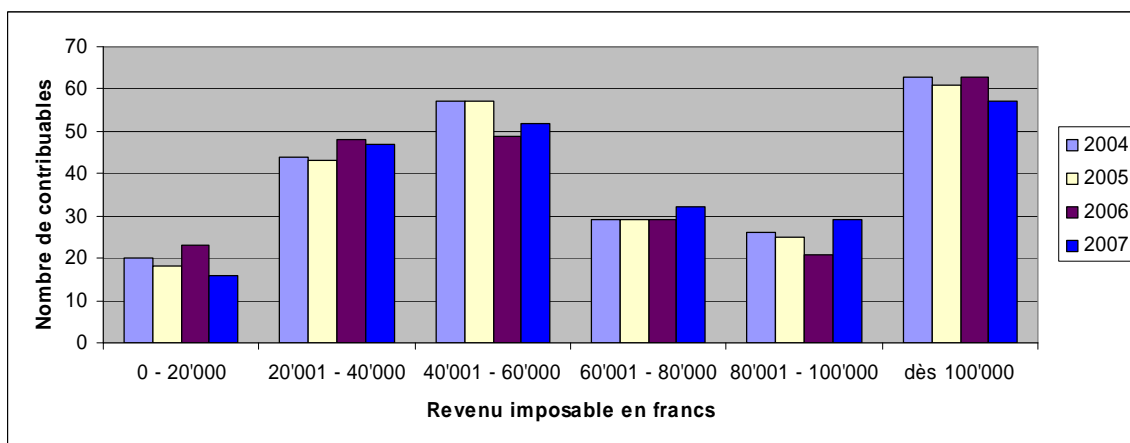


MARIES, 2 ENFANTS

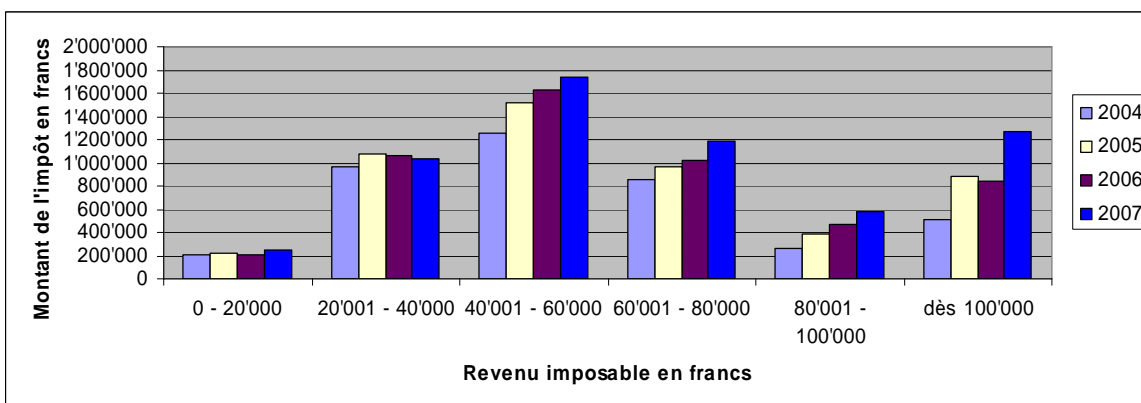
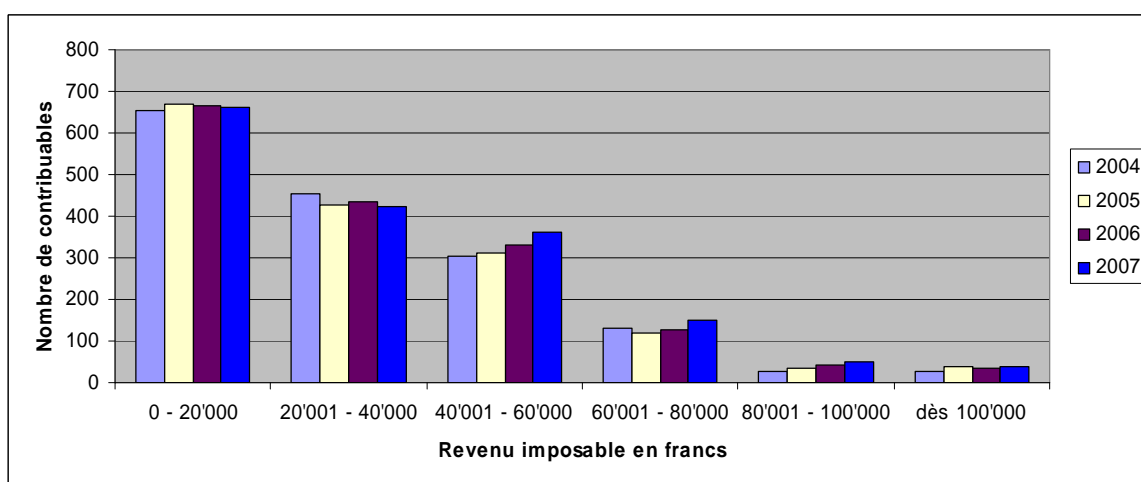
Revenus	2004		2005		2006		2007	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	34	6'005	38	6'667	41	3'865	47	7'606
20'001 - 40'000	95	153'298	103	175'666	98	160'655	86	139'805
40'001 - 60'000	138	459'664	137	535'934	135	512'210	132	479'417
60'001 - 80'000	135	734'546	119	750'286	119	756'328	124	782'148
80'001 - 100'000	72	557'923	72	664'964	61	564'863	60	547'262
dès 100'000	75	1'107'851	86	1'541'678	84	1'555'210	93	1'779'532
Total	549	3'019'287	555	3'675'195	538	3'553'131	542	3'735'770



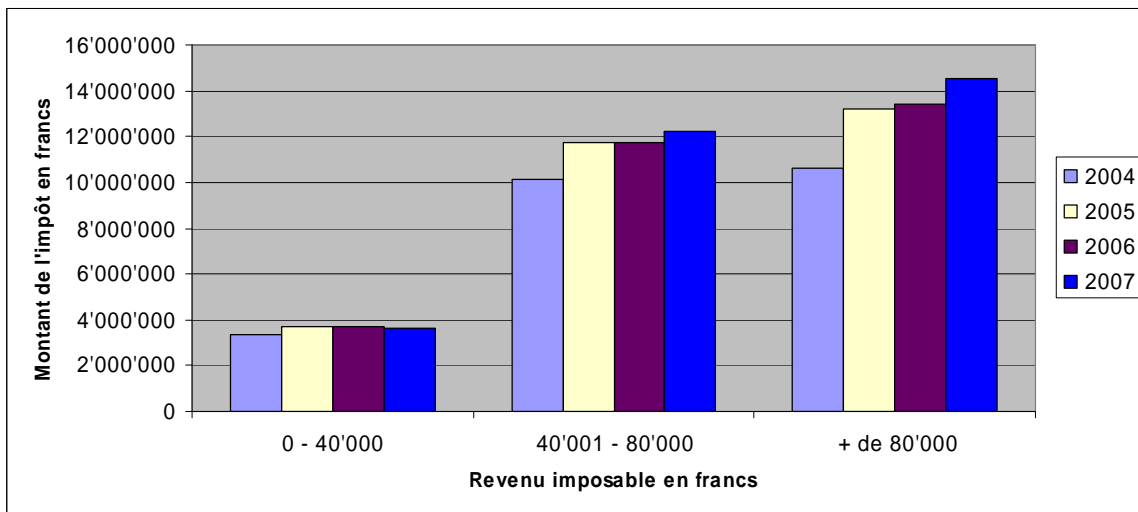
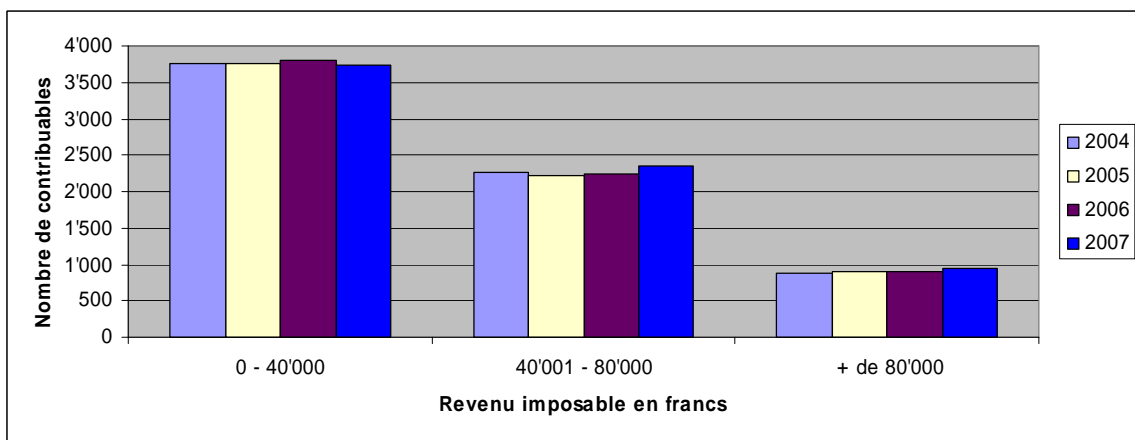
MARIES, 3 ENFANTS ET PLUS								
Revenus	2004		2005		2006		2007	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	20	2'835	18	2'455	23	2'204	16	1'578
20'001 - 40'000	44	64'243	43	63'122	48	71'147	47	67'665
40'001 - 60'000	57	184'406	57	213'420	49	182'685	52	187'132
60'001 - 80'000	29	154'306	29	195'955	29	177'954	32	193'773
80'001 - 100'000	26	199'432	25	226'711	21	193'535	29	261'942
dès 100'000	63	1'142'203	61	1'355'757	63	1'387'729	57	1'338'510
Total	239	1'747'425	233	2'057'420	233	2'015'254	233	2'050'600



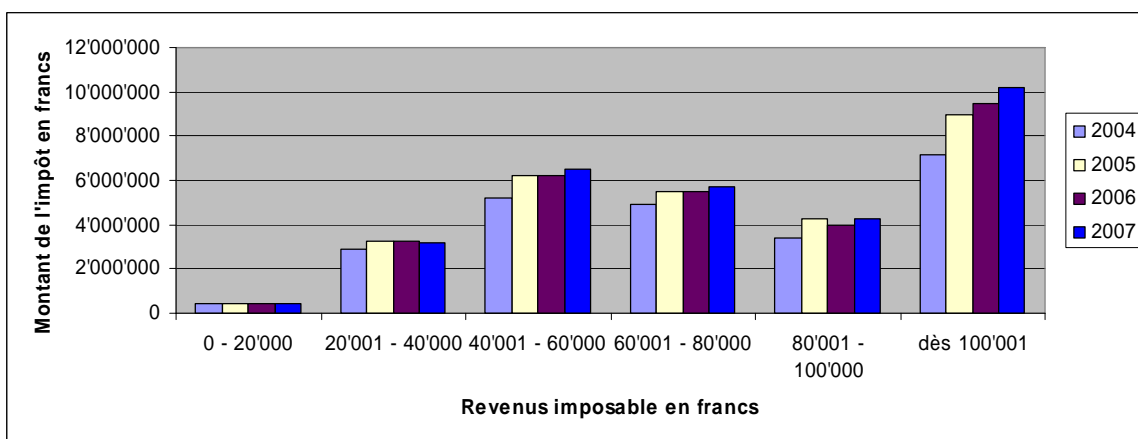
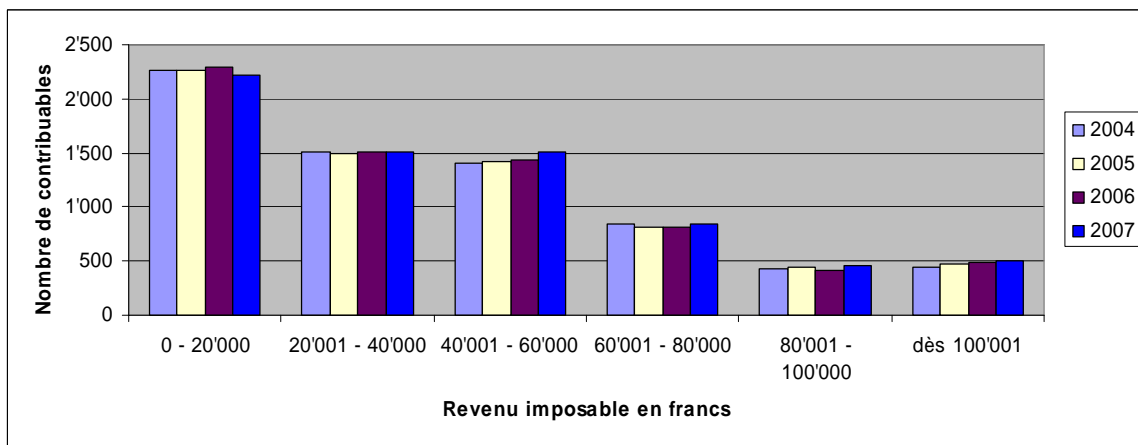
VEUF, DIVORCE								
Revenus	2004		2005		2006		2007	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	654	210'626	668	223'968	666	211'531	663	247'033
20'001 - 40'000	454	960'081	426	1'078'963	434	1'057'629	423	1'027'837
40'001 - 60'000	304	1'256'498	310	1'523'271	330	1'625'331	361	1'731'171
60'001 - 80'000	129	858'980	121	961'715	128	1'015'322	149	1'182'804
80'001 - 100'000	28	264'245	35	391'327	41	470'308	51	573'755
dès 100'000	28	511'835	39	875'943	34	836'215	38	1'265'550
Total	1'597	4'062'265	1'599	5'055'187	1'633	5'216'336	1'685	6'028'150



Total								
	2004		2005		2006		2007	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 40'000	3'766	3'341'784	3'763	3'727'819	3'804	3'671'111	3'729	3'655'216
40'001 - 80'000	2'258	10'105'426	2'227	11'714'145	2'241	11'726'119	2'352	12'220'578
+ de 80'000	881	10'593'864	912	13'204'774	909	13'446'558	951	14'508'663
Total	6'905	24'041'074	6'902	28'646'738	6'954	28'843'788	7'032	30'365'497



Total								
	2004		2005		2006		2007	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	2'257	437'407	2'265	446'286	2'293	441'839	2'222	463'401
20'001 - 40'000	1'509	2'904'377	1'498	3'281'533	1'511	3'229'272	1'507	3'191'815
40'001 - 60'000	1'411	5'210'926	1'423	6'202'346	1'429	6'215'761	1'516	6'517'478
60'001 - 80'000	847	4'894'500	807	5'511'799	812	5'510'358	836	5'684'140
80'001 - 100'000	431	3'418'665	445	4'260'800	417	3'987'295	454	4'285'278
dès 100'001	450	7'175'199	467	8'943'974	492	9'459'263	497	10'223'385
Total	6'905	24'041'074	6'905	28'646'738	6'954	28'843'788	7'032	30'365'497



1.17 Déclarations d'impôts 2009

- 7'297 déclarations d'impôts (DI) en 2009 (7'284 en 2008)
- 143 formules 120 (nouveaux contribuables) envoyées dans le courant de l'année
- 493 personnes taxées à la source (387)

Le Bureau des impôts et du cadastre a transmis 15 demandes de remise d'impôts (18) au Service des contributions.

Année	DI envoyées	DI complémentaires Formules 120	Taxés à la source	Totaux
1999	6'980	235	341	7'556
2000	6'984	228	342	7'554
2001	6'953	339	354	7'646
2002	7'013	388	338	7'739
2003	6'980	408	328	7'716
2004	7'002	384	341	7'727
2005	7'043	331	305	7'679
2006	7'025	304	402	7'731
2007*	7'123	153	371	7'647
2008	7'284	125	387	7'796
2009	7'297	143	493	7'933

* Depuis 2007, les déclarations d'impôts complémentaires ont été supprimées.

Les formules 130 ont été remplacées par les formules 120 depuis 2008.

1.18 Commission des finances

La Commission des finances, présidée par M. Damien Christe, a tenu 7 séances, au cours desquelles elle a préavisé les crédits et le budget soumis au Conseil de Ville.

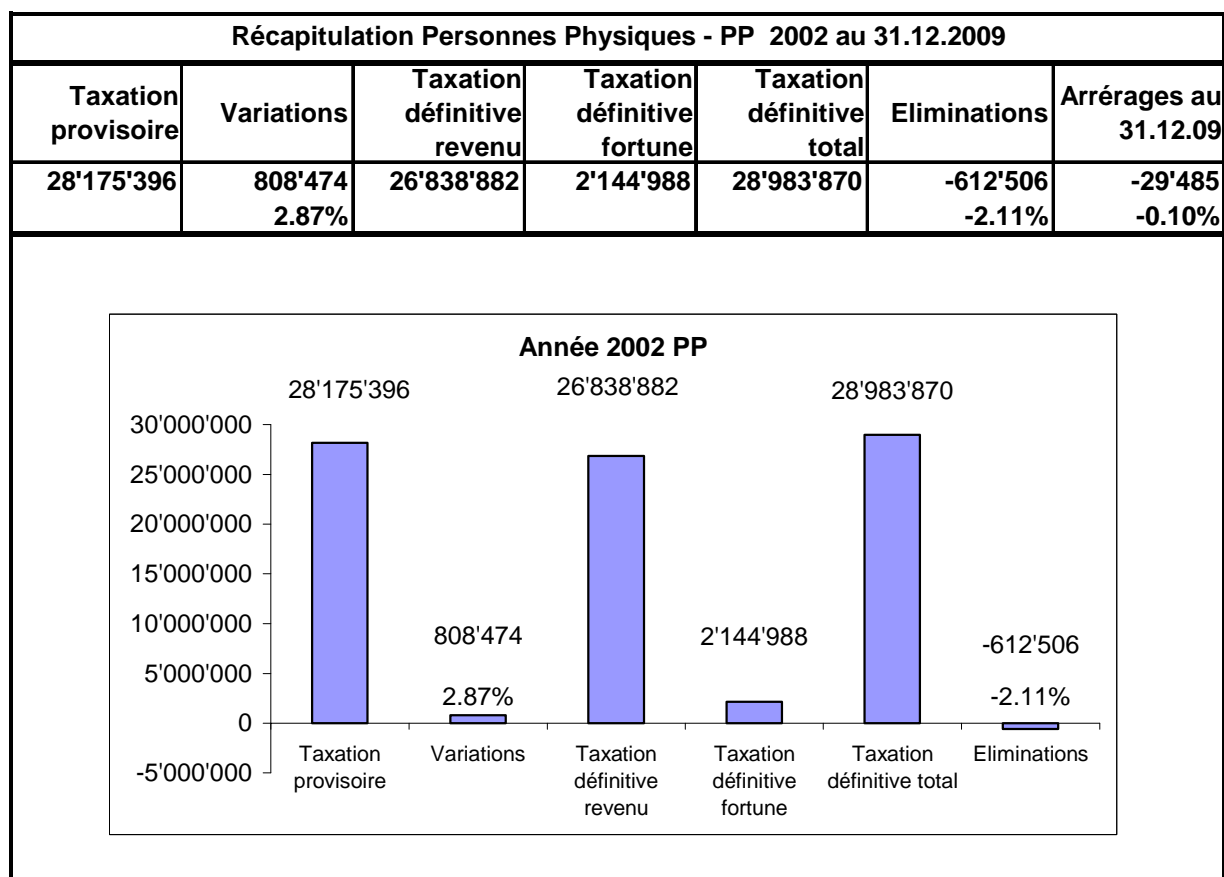
1.19 Commission d'évaluation des valeurs officielles et locatives des immeubles

Durant l'année 2009, les estimateurs communaux, avec les estimateurs cantonaux, ont procédé à 105 estimations (81), à la suite de nouvelles constructions, de transformations, de travaux d'amélioration ou autres changements d'affectation. En plus des estimations ordinaires, les responsables ont procédé à 3 estimations de bâtiments agricoles, 2 estimations de restaurant/hôtel, ainsi qu'à 3 estimations (4) à la suite de réclamations ou de demandes spéciales.

1.20 Encaissement des impôts

Statistiques

Afin de répondre à plusieurs interrogations sur l'encaissement des impôts et des éliminations, le Service financier publie ci-dessous, sous forme de graphique, les résultats de ces dernières années.



Lexique :

Taxations provisoires : estimations, envoyées annuellement, en décembre, et basées sur la taxation de l'année précédente.

Variations : à la suite de la taxation définitive, il y a soit des augmentations, soit des baisses par rapport à la taxation provisoire (cf. détails dans les comptes, chapitres 0911 et 0915).

Eliminations : ce montant englobe les remises d'impôts, décisions prises par la Recette de district (RD) à la suite de difficultés financières justifiées du contribuable et les non-encaissements, malgré les poursuites effectuées également par la RD.

Arrérages : solde des impôts à encaisser par la RD. Généralement, il s'agit de taxations qui font l'objet de recours auprès du Service des contributions ou du Tribunal cantonal, voire du Tribunal fédéral.

* * * * *

2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA JEUNESSE, DES ECOLES ET DU LOGEMENT

(Responsable : M. André Parrat, conseiller communal)

Préambule

Le début de la législature a été l'occasion d'une nouvelle distribution des secteurs, les écoles étant attribuées au Département des affaires sociales.

Il convient de relever que 2009 a été une année de forte hausse du chômage et du taux des personnes en fin de droit de chômage. Le Conseil communal a ainsi adopté un plan de crise avec programme d'occupation.

Deux axes ont dicté le travail réalisé par le Service des affaires sociales : d'une part la gestion des tâches habituelles dévolues à toute commune jurassienne et, d'autre part, l'appréhension de nouvelles difficultés en fonction de l'actualité, le tout sans que les particularités inhérentes au statut de commune-centre soient correctement prises en compte. En effet, Delémont est la commune jurassienne au plus fort taux de chômage, de chômeurs en fin de droit et de bénéficiaires de l'aide sociale.

2.1 Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

Etat d'avancement des motions et postulats

L'état d'avancement des motions et postulats acceptés par le Conseil de Ville et qui concernent le département est le suivant :

Genre	N°	Titre	Suivi
Motion	5.06/09	Crise et marché du travail local : organisme de prise en charge des demandeuses et demandeurs d'emploi	Collaboration communale à une tâche cantonale, suivi organisé
Motion	5.07/09	Crise et marché du travail local : inventaire d'activités pour des programmes d'occupation et pour des mesures actives	Idem
Postulat	4.04/09	Service de médecine scolaire et protection du secret médical	Affaire réglée avec le médecin cantonal comme objet de sa compétence

2.2 Logement

En 2009, ni le département ni le service n'ont eu d'activité particulière dans le domaine du logement. A noter que certains contacts promotionnels sont directement pris et gérés par la Mairie ou le Service UETP.

2.3 Aide sociale

Le Service des affaires sociales, de la jeunesse, des écoles et du logement (ci-après le Service) a traité 147 (122) demandes de préavis à l'attention de l'Autorité cantonale.

2.4 Mesures tutélaires

L'activité tutélaire comprend toutes sortes de mesures (tutelle, curatelle, retrait ou changement d'autorité parentale et/ou de la garde, placement d'enfants, autorité parentale conjointe, etc.) qui visent la protection des adultes et des enfants. Le vieillissement de la population, la dispersion des familles et le divorce favorisent toujours davantage le recours aux mesures tutélaires, dont le nombre ne cesse d'augmenter.

Au 31 décembre 2009, le registre de l'Autorité tutélaire compte 288 dossiers (274 au 31 décembre 2008 et 169 en 1995). Cette augmentation, de plus de 50%, se manifeste essentiellement dans le secteur éducatif (curatelle de droit de visite par exemple) et dans les curatelles privées de gestion. Le registre des tutelles comprend :

- 57 (53) tutelles officielles
- 22 (19) tutelles privées
- 108 (99) curatelles officielles
- 80 (81) curatelles privées
- 1 (1) conseil légal officiel
- 0 (0) conseil légal privé
- 2 (5) surveillances éducatives
- 18 (19) autorités parentales prolongées
- 3 dossiers d'obligation de soins (privation de liberté à des fins d'assistance)

En 2009, 23 (20) conventions d'entretien d'enfants ont été rédigées et proposées aux parents non mariés, conventions homologuées ensuite par l'Autorité tutélaire.

Dans les curatelles privées figurent les curatelles de représentations assumées par le responsable du service chargé, dans le cadre d'actions en paternité, en désaveu et en divorce, de représenter les intérêts des enfants.

2.5 Allocations de fin d'année

Pour obtenir une allocation, le revenu AVS pour personne seule était de Fr. 16'090.- et pour couple de Fr. 21'453.-. La fortune déterminante était de Fr. 20'000.- pour personne seule et Fr. 30'000.-/couple, pour un impôt anticipé de Fr. 88.- pour personne seule et Fr. 130.-/couple.

Ainsi ont été versées :

- 199 allocations pour un montant de	Fr.	97'385.-
- 54 allocations à des personnes séjournant en home pour	Fr.	<u>13'230.-</u>
Soit un total de	Fr.	110'615.- =====

2.6 Bourses et prêts

Des bourses d'étude ont été versées pour un montant de Fr. 128'680.50 (Fr. 98'087.-).

Des prêts pour Fr. 16'650.- ont été accordés, tandis que le remboursement s'est élevé à Fr. 21'400.-.

2.7 Commission des affaires sociales, de la jeunesse et du logement

La commission, présidée par M. Julien Lesniak, qui a remplacé M. Sébastien Lapaire, a siégé 6 fois en 2009.

La commission a préavisé les affaires du département et en particulier le projet d'action communautaire.

2.8 Commission de la jeunesse

La Commission de la jeunesse a siégé 14 fois en 2009, sous la présidence de M. Stève Farine. C'est le problème des incivilités qui occupe la commission, très impliquée dans la recherche-action de travail social communautaire.

2.9 Agence communale AVS-AI

Au cours de l'année écoulée toutes les tâches de l'Agence, organe auxiliaire et d'exécution de la Caisse de compensation du canton du Jura, ont été exécutées selon les directives. Elles consistent principalement à l'affiliation des personnes et des sociétés pour les cotisations AVS, au contrôle des déclarations de salaires des employeurs, au traitement des demandes d'allocations familiales pour les personnes sans activité lucrative, au contrôle des formulaires relatifs aux prestations AVS-AI et aux entretiens liés aux demandes de prestations complémentaires à l'AVS et l'AI.

Au 31 décembre 2009, le nombre de bénéficiaires de rentes AVS-AI versées par la Caisse de compensation s'élevait à 1'832 ; les bénéficiaires de rentes pour impotent à 107 ; les bénéficiaires de prestations complémentaires à 778.

Le nombre des affiliés à la Caisse de compensation et à la Caisse d'allocations familiales (sociétés, indépendants, personnes sans activité) s'élevait à 1'984.

Durant l'année 2009, l'Agence a transmis 251 demandes d'affiliation pour les cotisations AVS et 317 formulaires de rentes ou autres.

Le contrôle de l'Agence AVS-AI, effectué par le réviseur de la Caisse de compensation, a permis de constater le parfait fonctionnement du service.

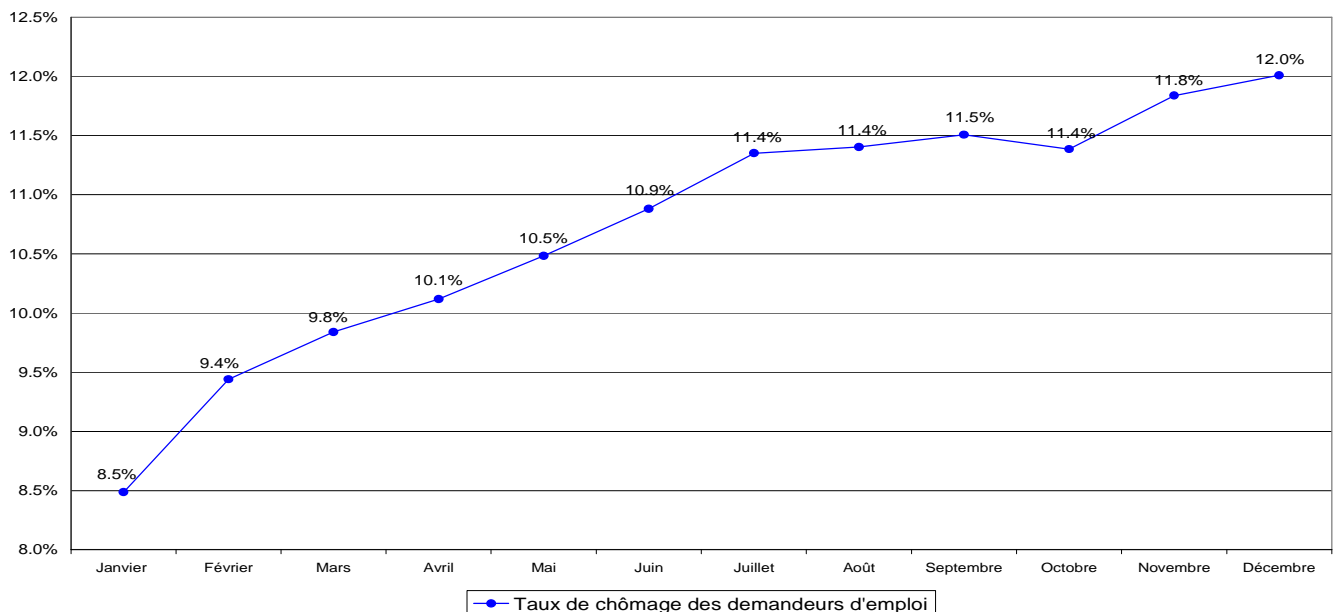
Il y a lieu de relever, au vu de la discrétion nécessaire aux entretiens, qu'une amélioration des locaux serait souhaitable, la situation actuelle n'assurant pas suffisamment de confidentialité.

2.10 Office de l'emploi

Le tableau, en page suivante, reprend l'essentiel de la statistique 2009 du chômage en ville de Delémont, livrée par le Service des arts et métiers et du travail, en précisant que le nombre des demandeurs d'emploi est une addition du nombre de chômeurs et du nombre de demandeurs d'emploi non chômeurs.

Répartition de tous les demandeurs d'emploi inscrits auprès de la commune de Delémont en 2009						
Mois sous revue / STATUT	Demandeurs d'emploi	Taux de chômage des demandeurs d'emploi	Chômeurs	Taux de chômage des chômeurs	Demandeurs d'emploi non chômeurs	Taux de chômage des demandeurs d'emploi non chômeurs
Janvier	489	8.5%	349	6.1%	140	2.4%
Février	544	9.4%	376	6.5%	168	2.9%
Mars	567	9.8%	381	6.6%	186	3.2%
Avril	583	10.1%	401	7.0%	182	3.2%
Mai	604	10.5%	411	7.1%	193	3.3%
Juin	627	10.9%	438	7.6%	189	3.3%
Juillet	654	11.4%	465	8.1%	189	3.3%
Août	657	11.4%	489	8.5%	168	2.9%
Septembre	663	11.5%	488	8.5%	175	3.0%
Octobre	656	11.4%	464	8.1%	192	3.3%
Novembre	682	11.8%	481	8.3%	201	3.5%
Décembre	692	12.0%	503	8.7%	189	3.3%
Moyenne annuelle	618	10.7%	437	7.6%	181	3.1%

Evolution du taux de chômage des demandeurs d'emploi inscrits à la commune de Delémont en 2009



2.11 Maison de l'Enfance

Objectifs principaux

L'organisation sur plusieurs sites pose problème. La gestion optimale des groupes d'enfants ne peut se faire tant que la Maison de l'Enfance est dispersée. Une étude sur le regroupement des sites a été lancée.

La gestion des listes d'attente démontre quotidiennement que le besoin en places d'accueil supplémentaires est très important.

Problèmes rencontrés

- Absence de mise à disposition de personnes en POC ou PET en début d'année
- Transport problématique des écoliers dans les 9 classes enfantines

L'année 2009 a été marquée par une amélioration majeure dans le dossier des locaux exigus et inadaptés de la Gar'onze : l'implantation d'un groupe de 12 à 14 enfants dans le bâtiment de l'Orangerie, situé dans les jardins du Château. Cette implantation représente un gain en qualité de vie et donc de qualité éducative.

La Maison de l'Enfance continue de privilégier les jeux, la lecture (collaboration avec la bibliothèque et la ludothèque) et les rencontres avec la nature.

Quelques chiffres

249 conventions de placement ont été signées par des parents avec la Maison de l'Enfance.

Le taux d'occupation annuel effectif (et non d'inscriptions) est de 66.95%. Il est environ de 50% durant les périodes de vacances scolaires et de 70% hors vacances scolaires.

Nursérie la Dorlotine

Environ 80 enfants ont été accueillis à la Dorlotine pendant l'année.

Crèche la Ludovie

Plus de 110 enfants ont fréquenté la Ludovie, dont une vingtaine vient de la Dorlotine. Seule une dizaine quitte la Ludovie à l'âge de l'école, les autres sont inscrits à la Gar'onze.

Cette année, 2 éducatrices ont suivi les cours organisés par le Canton pour mettre sur pied le projet « Youp'là bouge », projet consistant à promouvoir le mouvement du jeune enfant.

L'institution a aménagé des coins mouvements dans tous les groupes, où les enfants peuvent aller se dépenser, sous la surveillance d'une éducatrice ou lors d'une activité dirigée.

Lors d'une réunion de parents, le concept a été présenté et a remporté un vif succès.

Unité d'accueil pour écoliers la Gar'onze

Près de 100 enfants ont transité par la Gar'onze, dont une vingtaine vient de la Ludovie.

Tous ces enfants fréquentent 9 classes enfantines, 4 classes de 1^{ère} primaire, 5 classes de 2^e primaire et 1 classe de transition, ce qui représente des variétés d'horaire parfois difficiles à gérer.

Les autres enfants sont répartis dans plusieurs classes de la 3^e à la 5^e année.

L'organisation des trajets dans les classes enfantines reste un grand souci, malgré l'harmonisation des horaires scolaires. Un dossier a été déposé auprès de la direction de l'EPED.

2.12 Service d'accueil extrascolaire

Début 2009, l'APEDE a déposé auprès du département un dossier visant la création d'une structure d'encadrement extrascolaire pour les enfants de 11 à 14 ans.

Après entretiens avec cette organisation et le Service de l'enseignement il a été décidé, pour la rentrée d'août, de mettre sur pied, et à l'essai, une structure d'encadrement des repas de midi, de 12h00 à 13h30, composée d'une éducatrice et financée par le Service de l'enseignement.

L'ouverture de cette structure l'après-midi, après l'école, de 15h30 à 18h30, a été reportée à 2010.

2.13 Espace-Jeunes

L'année 2009 peut être qualifiée d'excellente tant sur le plan de la fréquentation et de la diversité de l'animation que sur le plan du déroulement.

La fréquentation de l'Espace par les jeunes des villages avoisinants ne dépasse pas les 7%, malgré l'organisation de journées d'information et la mise sur pied d'animations spécifiques. Les efforts seront donc poursuivis pour que l'Espace-Jeunes mérite son nom de centre régional. C'est un des buts de l'institution de voir la fréquentation des jeunes de la région augmenter.

Pour marquer le 5^e anniversaire de l'Espace-Jeunes, différentes améliorations ont été apportées au décor. Ainsi un bar en forme de chiffre 5 a été placé à l'entrée, pour répondre à la demande des jeunes qui souhaitaient un lieu intime et moderne.

L'Espace-Jeunes est un lieu ouvert où les adolescents de 12 à 16 ans peuvent venir jouer, discuter, écouter de la musique. Ils peuvent aussi participer aux diverses animations : tournois, lotos, sorties à thème. Parmi les animations particulières, il faut relever la rencontre organisée avec les résidents du Home Les Cerisiers de Charmoille, qui fut un succès.

Les animateurs de l'Espace-Jeunes ont présenté l'institution à quelques classes et collaborent avec une vingtaine d'associations pour faire de l'institution un lieu vivant.

Parmi les événements marquants de 2009, il faut relever le 5^e anniversaire, avec l'organisation de différentes manifestations dont la presse a parlé. En particulier, il faut relever l'exposition « Le droit à la différence » avec la présentation d'une cinquantaine de figurines de la créatrice locloise Eliane Staro. Cette exposition était accompagnée du concours « A la recherche de nos différences ».

2.14 Colonie du Creux-des-Biches

Présidée par M. Roger Jardin, l'association a organisé deux colonies en 2009 : la première, sous la direction de M. Christophe Egger, du 6 au 17 juillet, a profité à 32 enfants et la 2^e, dirigée par Mme Isabelle Kummer, du 20 juillet au 31 juillet, à 22 enfants. Les rapports des responsables, présentés à l'assemblée générale de l'association, ont relevé le succès des colonies 2009.

Il convient de relever que M. Egger renonce à la direction de la colonie et qu'il y aura donc à le remplacer. Par ailleurs, les potagers de la cuisine devraient être changés, ainsi que certains lits.

2.15 Conseil delémontain des jeunes

Les élus de novembre 2008 ont créé quatre commissions composées chacune d'une dizaine de jeunes, sous la conduite des animatrices, Mmes Christine Flury et Ludivine Boillat.

- La Commission « les Immigrés » a organisé une soirée disco pour les 7^e-9^e années, à la halle du Château. Elle a fait appel à un DJ qui a du matériel « pro ». Une finance d'entrée a été perçue, dont la récolte est destinée aux associations caritatives.
- La Commission « CDJ'aide » a poursuivi le projet de récolter de l'argent pour 3 associations : Ecole de l'espoir (Guinée), Aide suisse à l'enfance haïtienne et Handicap solidaire.

Deux manifestations ont donc été organisées : la récolte de jouets, revendus ensuite au marché, et une soirée africaine avec danse, musiques cuisines etc.

- La Commission « Sportshoks » a organisé une journée sportive karting et bowling.
- La Commission « Multimédia » s'est attaquée à un projet de film sur les relations garçons-filles, aidée par un professionnel. Le projet sera finalisé en 2010.

Lors du plénum du 3 avril 2009, tous ces projets ont été acceptés. Le budget du CDJ a été respecté.

* * * * *

3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE L'INFORMATIQUE

(Responsable : M. Damien Chappuis, conseiller communal)

Préambule

Suite au refus populaire, le 26 octobre 2008, du principe de financement du développement des infrastructures culturelles et sportives de la Ville de Delémont, le Conseil communal a remis l'ouvrage sur le métier afin de proposer des solutions rapides et plus économiques. Ainsi, l'assainissement et la rénovation de Saint-Georges (crédit de Fr. 1'750'000.-) permettra de poursuivre son utilisation actuelle, l'aménagement du Centre de la jeunesse et de la culture dans l'aile Est du Château épiscopal (crédit de Fr. 1'180'000.-) offrira une situation et un fonctionnement adaptés aux besoins et, enfin, une participation financière annuelle de la Ville de Fr. 250'000.-, pendant 15 ans, pour la couverture de la patinoire et l'aménagement de vestiaires, garantira le maintien de cette infrastructure.

Le Conseil communal est actuellement en pourparlers avec les Autorités cantonales afin de préciser les contours du projet CREA, dans le cadre duquel la construction d'une nouvelle et novatrice salle de spectacle régionale, garantissant une accessibilité optimale aux milieux culturels, est prévue à Delémont.

Le cinéma suisse a pu profiter, pour la première fois en 2009, de l'organisation à Delémont d'une semaine de promotion, axée sur la sélection du film suisse qui représente notre pays dans la course à l'Oscar du meilleur film en langue étrangère. Cette première semaine de « Delémont à Hollywood » a permis d'offrir une vitrine supplémentaire au cinéma suisse et une animation de qualité au public jurassien. Cette manifestation se déroulera chaque année, en septembre.

Dans le cadre de l'agglomération de Delémont, la capitale a participé activement à la mise sur pied de la première édition du slowUp Jura Agglo'balade, grande fête dédiée à la mobilité douce, qui a rencontré l'énorme succès espéré.

3.1 Sports

Commission des sports

La Commission des sports, présidée par M. Christian Wirz, s'est réunie à 8 reprises.

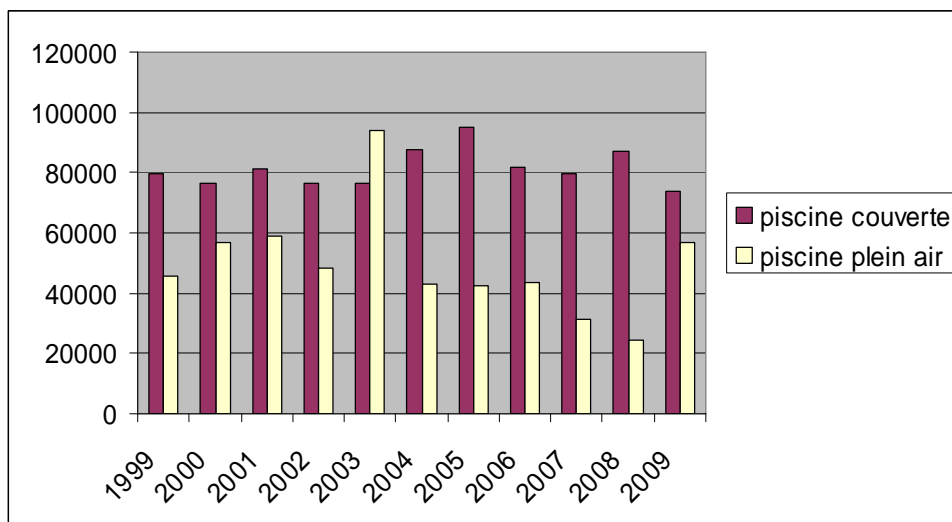
A l'intention du Conseil communal, la commission a :

- donné son préavis sur les propositions de désignation des mérites sportifs à l'intention du Conseil communal ;
- préavisé favorablement le message relatif à la participation financière annuelle de la Ville de Fr. 250'000.-, pendant 15 ans, pour la couverture de la patinoire et l'aménagement de vestiaires ;
- préavisé favorablement le crédit de Fr. 500'000.- pour l'installation d'un toboggan, des équipements pour personnes handicapées, des travaux d'entretien et des aménagements attractifs à la piscine de plein air.

Centre Sportif « la Blancherie et les Prés-Roses »

Piscines

Statistiques des entrées aux piscines



Centre sportif (salles de sport et stade)

Le personnel du Centre sportif a accueilli 71 manifestations, durant les week-ends, dans les salles de sport ou sur le stade d'athlétisme.

Dans le cadre de la 2^e étape des travaux de rénovation du Centre sportif, le remplacement du tableau de commande des installations électriques, de ventilation, du système solaire et du traitement de l'eau a été fait en début d'année. Les travaux de rénovation des tartans du stade d'athlétisme, l'acquisition des nouvelles installations de saut à la perche et de cage à lancer, adaptées aux normes IAAF, ainsi que les travaux de peinture de la charpente métallique de la piscine couverte ont été réalisés durant la période des vacances scolaires d'été.

3.2 Culture

Commission de la culture

La Commission de la culture, présidée par Mme Marie-Anne Rebetez, s'est réunie à 5 reprises. Elle a traité les sujets suivants :

- préavis favorable sur les crédits de Fr. 1'750'000.- pour l'assainissement et la rénovation du bâtiment de Saint-Georges et de Fr. 1'180'000.- pour l'aménagement du Centre de la jeunesse et de la culture dans l'aile Est du Château épiscopal ;
- préavis favorable sur le crédit de Fr. 150'000.- pour participer au financement de la nouvelle exposition permanente du Musée jurassien d'art et d'histoire ;
- proposition au Conseil communal d'attribuer le Prix de la Culture et des Sciences de la ville de Delémont à M. Claude Gigon, artiste peintre.

3.3 Bibliothèque et Ludothèque

Bibliothèque municipale

L'année 2009 a surtout été marquée par l'adoption d'une véritable vision stratégique pour la lecture à Delémont. La Bibliothèque municipale de Delémont ne doit plus être un élément isolé, mais devenir une composante du réseau d'accès à l'information. Il est ainsi impératif de penser globalement (avec une solution commune soutenue par un réseau d'acteurs) et d'agir localement en assurant à la fois une desserte de base de la population générale (lecture publique et scolaire) tout en facilitant simultanément l'accès aux ressources spécialisées.

En juin, le Conseil communal a décidé le regroupement des bibliothèques en une structure administrative unique : la Bibliothèque municipale, répartie sur le site de la Bibliothèque des adultes et celui de la Bibliothèque des jeunes. En octobre, le Conseil de Ville a voté l'adhésion de la Bibliothèque municipale au Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ) et au Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO). Ce double engagement politique doit permettre de relever les défis futurs de la Bibliothèque municipale et de favoriser la culture du livre et des médias à Delémont.

Ce nouveau modèle organisationnel, édicté par le département et adopté par le Conseil communal, a l'avantage de permettre des économies financières au niveau de la gestion administrative et, simultanément, de garantir un véritable développement des prestations au public.

En 2009, la Bibliothèque municipale de Delémont a poursuivi avec succès son travail de promotion de la lecture et du savoir. Les indicateurs de fréquentation sont toujours aussi positifs, avec en particulier un nouveau record de visiteurs et une excellente stabilité des autres statistiques. Ces chiffres sont le résultat des options retenues depuis l'an 2000 (proximité, qualité et diversité des collections, efficacité et gratuité des services de base) et d'une adaptation constante du fonctionnement et de l'offre.

Animations

L'année 2009 a débuté sous le signe d'une grande diversité des expositions présentées : "L'héritage de Darwin", un élégant rappel de la théorie de Darwin ; une délicate exposition sur la vie et l'œuvre de "Simone de Beauvoir" ; la découverte passionnante des trains par le biais de l'exposition "Histoires de trains" ; l'univers de la Fantasy grâce à l'exposition "Elfes et dragons" ; une magnifique exposition d'illustrations d'Igor Paratte, artiste jurassien résidant en Valais ; une délicieuse exposition sur "La gourmandise" ; l'exposition "Donner, recevoir, échanger" à l'occasion du 50^e anniversaire d'E-CHANGER, organisation de coopération solidaire entre le Sud et le Nord ; et, enfin, une approche historique et scientifique sur "Le préservatif". La Bibliothèque municipale a participé activement au Festival du livre de Delémont, en particulier par le biais d'une conférence de Magali Jenny à propos de son ouvrage "Guérisseurs : rebouteux et faiseurs de secrets en Suisse romande" et le marché du livre dans la Cour du Château. Enfin, le vendredi 13 novembre, la Bibliothèque municipale s'est associée à la Nuit du conte organisée dans toute la Suisse sur le thème "Quand le monde était jeune...".

Publics

Le site de la Bibliothèque des adultes a accueilli 2'892 abonnés provenant de Delémont (53.9 %) et de 89 autres localités (46.1 %). Le site de la Bibliothèque des jeunes a accueilli 2'617 abonnés provenant de Delémont (52.8 %) et de 70 autres localités (47.2 %).

Le site de la Bibliothèque des adultes a reçu la visite de 22'838 visiteurs (nouveau record). Dès 2010, l'installation d'un compteur permettra de déterminer le nombre de visiteurs à la Bibliothèque des jeunes.

Services et collections

La Bibliothèque municipale a prêté 164'378 documents (+ 0.8 %), enregistré 2'648 réservations, accueilli 428 propositions d'achats et enfin envoyé 7'049 lettres de rappels. D'autres indicateurs sont en progression : le nombre des demandes formulées au Service de prêt, par téléphone ou par courrier électronique, les sollicitations pour des visites guidées et la participation aux animations, les recherches d'informations et la lecture des revues.

La Bibliothèque municipale a acquis 2'863 documents (1'182 fictions, 569 documentaires, 528 albums, 471 bandes dessinées et 113 disques compacts). Elle est aussi abonnée à 90 revues. Après une mise à jour des collections (élimination de 1'102 titres), elle possède 52'391 documents, auxquels il faut ajouter 5'063 revues.

Personnel

L'année 2009 a été une longue phase de transition liée à la mise en place de la nouvelle organisation (avec un départ, des remplacements, des nominations définitives et un recrutement).

Il est essentiel de remercier le personnel pour son engagement remarquable durant cette période d'incertitude et d'adaptation à la nouvelle structure. Il a assuré avec succès le fonctionnement usuel tout en assimilant la suppression d'un demi-poste. Au 31 décembre 2009, la Bibliothèque municipale disposait de 4,95 postes de travail (-0.55) répartis entre 7 personnes.

Ludothèque

L'effectif réduit à 3 personnes entre le 1^{er} mai et le 1^{er} décembre 2009 a permis de mettre en évidence la nécessité, pour la continuité du service dans sa forme actuelle, de fonctionner avec quatre personnes.

Avec 5 ouvertures hebdomadaires, la gestion de la ludothèque avec un poste 1/3 réparti sur 3 personnes fut un défi. La gestion des stocks, l'administration, la promotion du lieu et les animations ont été réduites au minimum pour assurer, en priorité, les permanences.

Activités 2009

Février, loto de la semaine blanche en collaboration avec l'Espace-Jeunes / Septembre, troc de la ludothèque dans le cadre du Festival du livre, animation grimage avec Valérie Jeffard, ludothécaire française ; début d'une série de 4 soirées jeu-formation destinée aux mamans de jour des CADE / Novembre, vernissage de l'exposition pour la Journée des droits de l'enfant à l'Espace-Jeunes « Le droit d'être différent » ; concours avec la collaboration des commerçants de la Vieille Ville « A la recherche de nos différences » / Décembre, animation des vitrines des commerçants de la Vieille Ville ; finissage de l'exposition à l'Espace-Jeunes avec spectacle de feu sur la place de l'Etang, remise des prix du concours.

Touchant 769 familles et avec 14'489 prêts (14'146 en 2008), le succès de la ludothèque n'est plus à démontrer.

Formation

La formation des collaboratrices est dispensée par l'Association suisse des ludothèques et est suivie alternativement par les ludothécaires, selon les disponibilités du service.

3.4 Galerie Paul-Bovée

Le comité, présidé par M. Jean-Marie Bouduban, s'est réuni à 6 reprises pour préparer les expositions suivantes :

- Francis Berthoud, Liuba Kirova, King Kong Kunstkabinet, Martine Sechoy Wolff et Carmen Keller-Zinck ;
- à chacune de ces expositions, il a été enregistré plus de 400 visiteurs ;
- la Galerie a reçu 5 œuvres, conformément aux conditions d'exposition.

3.5 Informatique

Le service a pour objectif de proposer différents changements pour la nouvelle législature. Ces changements et améliorations se situent au niveau du matériel ainsi que des logiciels. En effet, plusieurs équipements, obsolètes, ne sont plus supportés par le fournisseur. Le logiciel des bibliothèques, par exemple, ne permet pas de réservations, ni de consultations depuis l'extérieur.

Crédit informatique

En date du 26 octobre 2009, le Conseil de Ville a accepté un crédit de Fr. 500'000.- pour le renouvellement des infrastructures informatiques et téléphoniques, portant sur :

- le changement des éléments actifs du réseau, de serveurs et la virtualisation
- le nouveau site internet et intranet
- l'adhésion au Réseau romand des bibliothèques (RERO)
- l'adaptation du logiciel Larix selon les normes OFS, la poursuite du projet de gestion documentaire (GED), le renouvellement et l'extension du central téléphonique

Il a également été demandé qu'une commission spéciale informatique soit créée afin de conseiller et superviser le renouvellement des équipements réseau et des serveurs.

Renouvellement du parc

Onze postes de travail ont été acquis afin de permettre un renouvellement régulier du matériel obsolète. Le parc est aujourd'hui composé de 7 serveurs et de 144 postes de travail Windows, ainsi que de 5 postes de travail sous Linux.

Incidents et pannes

Durant l'exercice 2009, le serveur hébergeant le logiciel de gestion des bibliothèques ainsi que le logiciel de gestion des grands comptes SID est tombé en panne. Le changement du matériel défectueux (carte RAID) a demandé 2 jours de travail.

Ecoles primaire et enfantine

Le crédit de Fr. 250'000.- pour le renouvellement du parc informatique des écoles primaire et enfantine a été accepté le 29 juin 2009. De ce fait aucun investissement majeur n'a été fait.

La mise à niveau de certains logiciels scolaires a été réalisée. Le remplacement de certains périphériques a dû être effectué. Deux ordinateurs ont été changés suite à des pannes dues à la vieillesse des installations. Le reste du parc des écoles sera renouvelé en 2010 dans sa totalité, selon le crédit cité ci-dessus.

Réseau intercommunal

La collaboration intercommunale en matière informatique, réunissant les communes de Courroux, Courtételle, Courrendlin, Bassecourt, Vicques et Delémont, se poursuit à la satisfaction générale. Le club des utilisateurs se réunit régulièrement et permet d'améliorer la solution informatique installée.

* * * * *

4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX

(Responsable : M. Pierre Brulhart, conseiller communal)

Préambule

Le Département de l'énergie et des eaux est en charge des Services industriels (SID), du système d'information du territoire (SIT) et de la politique énergétique de la Ville.

En quelques mots, les activités suivantes peuvent être citées pour l'année 2009 :

- Un nouvel organigramme simplifié des Services industriels de Delémont a été accepté par le Conseil de Ville, réduisant la dotation de 28 à 26.5 personnes. La dotation effective actuelle est de 26.35 EPT.
- Mise en place d'une plate-forme commerciale intercommunale et intercantonale d'environ 200'000'000 kWh/an, dont la coordination est assurée depuis Delémont.
- Participation des SID au comité d'approvisionnement de Youtilty SA, responsable de l'achat de plus de 4'500'000'000 kWh/an pour environ 100 distributeurs, soit approximativement 7.5% de l'énergie consommée en Suisse.
- Participation à des projets stratégiques nationaux relatifs à l'avenir des distributeurs dans le marché libéralisé.
- Aucune panne d'électricité ne s'est produite dans le réseau des SID en 2009 : historique !
- Participation à divers groupes de réflexions relatifs à la collaboration intercommunale dans différents domaines d'activités.
- Mesures d'économie d'eau due à la sécheresse.
- Adaptation du prix de l'eau potable pour en garantir l'autofinancement à long terme.
- Lancement du projet de parc éolien de la Haute-Borne, poursuite de l'étude d'une centrale hydro-électrique de la Grande Ecluse, bilan des nouvelles énergies renouvelables.
- Reprise des activités de politique énergétique et collaboration intercommunale avec Neuchâtel.

Les projets stratégiques pour garantir la pérennité des SID dans un marché en pleine mutation, conformément aux décisions prises par le Conseil de Ville, ont été menés à terme avec un succès qui permet une fois encore de relever la qualité des prestations fournies par le personnel.

L'année 2009 fera date comme étant la première année du marché de l'électricité libéralisé. Les aléas n'ont pas manqué puisque, suite à une décision tardive du Conseil fédéral en décembre 2008, le timbre (droit de passage pour le transport et la distribution de l'énergie) a dû être recalculé selon de nouveaux modèles durant les trois premiers mois de l'année. Cette situation a eu des conséquences très importantes sur la gestion du service, puisqu'elle a bloqué des ressources qui n'ont pu être affectées à d'autres projets. De plus, la gestion financière du service a dû être adaptée en cours d'exercice suite à des revenus en chute libre engendrés par la dévalorisation des réseaux électriques de 20% décidée par le Conseil fédéral.

Les principales activités du service sont résumées dans les pages suivantes. Elles sont ensuite détaillées service par service.

Appel d'offres pour l'énergie électrique

Cette année 2009 aura permis de préparer l'appel d'offres de la prochaine période contractuelle. En effet, le contrat arrivant à échéance fin 2010, il est nécessaire d'anticiper les défis que le marché lance à chaque distributeur. La Ville a confirmé la volonté d'acquiescer de l'énergie en commun avec environ 100 autres partenaires dans le cadre de Youtilty SA.

Vu la situation économique, le prix du marché a connu un net recul. Le comité d'approvisionnement, dont font partie les SID, a pris des décisions rapides et a procédé en mars à un appel d'offres afin de profiter des conditions favorables du moment. Une bande énergétique correspondant à 20% de la consommation totale pour les années 2011 et 2012 a ainsi été acquise par les distributeurs.

L'achat d'énergie est une activité stratégique éminemment importante lorsqu'on sait qu'environ 75% de la clientèle en Europe considère que le prix est le facteur décisionnel essentiel pour choisir son fournisseur. Le fait de regrouper les forces, les connaissances et les volumes au sein du comité d'approvisionnement de Youtility SA et d'y être intégré directement par l'intermédiaire des SID est un avantage indéniable.

Il faut relever que ces activités sont totalement nouvelles et qu'elles engendrent un volume de travail important qui est absorbé par les SID dans leur structure simplifiée.

Calcul du timbre

Comme évoqué dans le rapport de gestion 2008, le timbre a dû être calculé à la hâte durant le premier trimestre 2009 suite à la décision du Conseil fédéral de décembre 2008. L'exercice a été hautement périlleux puisque, combiné avec la crise économique, il a eu des incidences très importantes sur les recettes des SID par rapport au budget établi durant l'été 2008 !

Suite à cet exercice de haute voltige, les SID ont eu le « privilège » de calculer le timbre 2010 entre les mois d'avril et août 2009. Une certaine lassitude s'est ressentie chez une très grande partie des distributeurs romands, si ce n'est suisses, dans ces procédures. Il faut toutefois reconnaître que la branche électrique elle-même a eu une attitude qui n'était pas sans reproche. Maintenant que les pendules sont à l'heure, chacun ose espérer que ce genre d'exercice ne se reproduira plus.

Les SID ont publié les prix pour 2010 en août 2009 sans aucune augmentation, ce qui a été très apprécié par la clientèle delémontaine.

Adaptation des règlements communaux

Le règlement relatif à la distribution d'eau potable a connu une modification. Le Conseil de Ville du 29 juin 2009 a accepté l'indexation du prix de l'eau à l'indice des prix à la consommation. Ce mécanisme financier a pour but d'éviter des augmentations importantes dans les prochaines années.

Il n'y a pas eu d'autres révisions des règlements des SID.

Système informatique

Le logiciel ISE-ProConcept fonctionne à satisfaction. Le personnel des SID démontre une bonne progression dans la connaissance de cet outil complexe.

2009 a été marqué par des changements importants du fournisseur du logiciel. Cette situation a inquiété tous les distributeurs exploitant ce système de gestion. Cependant, tout est rentré dans l'ordre en fin d'exercice.

Relations avec la clientèle, marketing, vente d'énergie dans le marché libre

Le développement du Service commercial s'est poursuivi de manière intensive en 2009. Des actions ponctuelles ont marqué cette première année, avec les visites des clients et les séances d'informations. La rencontre avec des clients grands consommateurs multi-sites a nécessité une attention particulière et des visites hors des murs de Delémont.

Le temps consacré à ces nouvelles activités commerciales est très important.

Pour la deuxième année consécutive, et à l'exception d'un seul client dont la consommation est négligeable, grâce à des offres très intéressantes basées sur leur contrat d'approvisionnement, les SID ont fidélisé toute leur clientèle, y compris les multi-sites.

Les participations de la ville de Delémont, ainsi que les démarches commerciales entreprises ont été reconnues par Youtility une nouvelle fois, ce qui a des conséquences financières positives sur les royalties dues (environ Fr. 20'000.- d'économies).

En conclusion, les SID ont pris le premier virage de la libéralisation du marché de l'électricité en 2008 en bonne position. 2009 l'a confirmé. Le rythme est très élevé et des mécanismes de collaborations seront impératifs pour ne pas s'essouffler. La voiture balai ECom n'est jamais très loin et les marges de manœuvre seront de plus en plus minces à l'avenir.

Crédits en cours

Les deux crédits principaux votés au Conseil de Ville sont le renforcement de l'alimentation électrique de la Ville et les synergies avec les projets de l'Imprimerie Pressor SA et du complexe commercial SEPRIC.

Les travaux liés à ces deux crédits ont été réalisés en 2009 dans leur quasi-totalité, hormis le bouclage 16'000 V du quartier Viviers et Entre-les-Etangs.

Travaux en commun avec les SI de l'Arc jurassien

Il s'agit très certainement DU CHANTIER stratégique de l'année. En effet, et selon le rythme habituel des partenaires de la Charte, une étude menée dès le mois de janvier 2009 a abouti à la création d'un pôle commercial commun.

Ainsi, ce sont environ 200'000'000 kWh/an qui seront gérés en commun, contre les 75'000'000 kWh/an des SID seuls. Il s'agit d'un pas essentiel dans l'optimisation des charges financières, puisque cette collaboration permettra d'économiser environ Fr. 100'000.- annuellement par rapport à une cellule commerciale indépendante à Delémont.

La Neuveville, St-Imier, Tramelan, Moutier, Develier, Delémont et, sous réserve lors de la rédaction du rapport de gestion, Nods et Lamboing, se sont lancés dans l'aventure de la collaboration intercommunale au-delà des frontières cantonales.

De ces travaux est née la Convention de coopération de LA CHARTE, acceptée par le Conseil de ville du 14 décembre 2009.

A noter, comme en 2008, que les démarches entreprises au sein de la Charte sont en adéquation avec les conclusions du rapport « Avenir des SID ».

4.1 Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

Etat d'avancement des motions et postulats

L'état d'avancement des motions et postulats acceptés par le Conseil de Ville et qui concernent le département est le suivant :

Genre	N°	Titre	Suivi
Motion	5.01/09	Faciliter la mobilité douce et l'exercice en finançant l'achat de vélos électriques	En cours
Postulat	04.05/09	Mise à disposition de véhicules en location	Un véhicule Mobility dès le 1 ^{er} janvier 2010 (SID + UETP). Demande faite à Vagabond pour évaluer la possibilité d'une carte commune pour vagabond et Mobility.
Postulat	04.06/09	Politique énergétique : nucléaire non merci	En cours

Postulat	04.07/09	Politique énergétique : petites centrales hydroélectriques	Demande de crédit globale pour évaluation du potentiel des énergies renouvelables en 2010.
Postulat	04.08/09	Politique énergétique : pour une gestion durable des ressources naturelles	En cours
Postulat	04.09/09	Politique énergétique : le découplage, vendre moins, gagner plus !	En cours
Postulat	4.10/09	Pour que Delémont roule	En cours
Motion	05.11/09	Promouvoir l'énergie photovoltaïque à Delémont	En cours
Motion	5.12/09	Promouvoir l'assainissement thermique des bâtiments privés à Delémont	En cours

4.2 **Commissions de l'énergie**

La Commission de l'énergie et des eaux, présidée par M. Jean-François Gnaegi, a tenu 5 séances en 2009.

4.3 **Service de l'électricité**

Dans la continuité de 2008, le Service électrique a adapté ses structures, son organisation et sa règlementation pour proposer une offre de service et des produits adaptés à un marché libre.

Les achats d'énergie

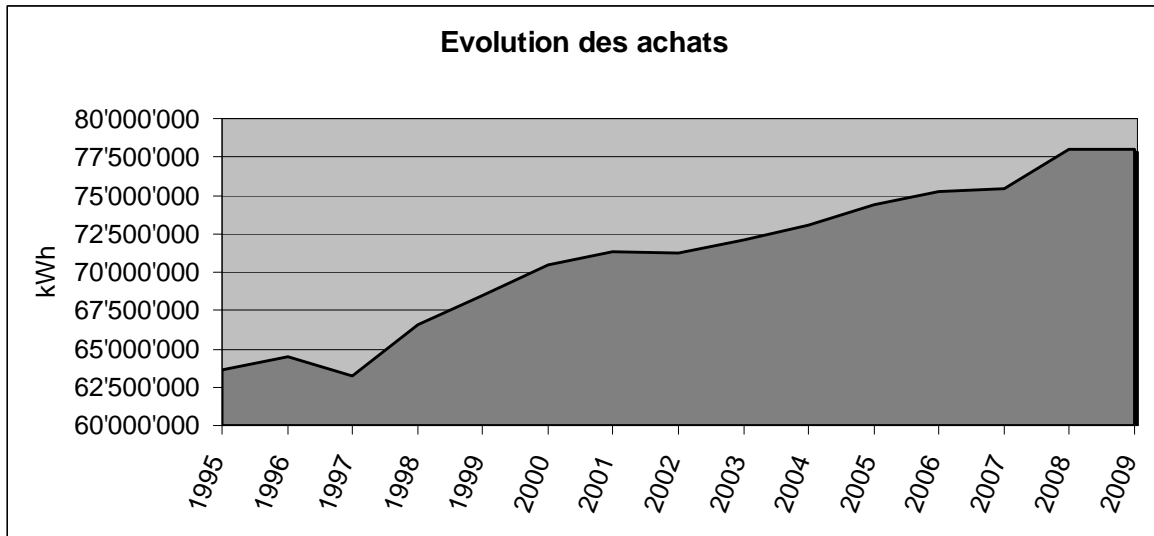
Les achats d'énergie au fournisseur (FMB Energie S.A.) se sont montés à 77'965'850 kWh, soit une diminution de 0.10% par rapport à 2008 (78'040'445 kWh), dont 52'017'860 kWh en haut tarif entre 07h00 et 21h00 (66.7% du total, 51'974'070 kWh en 2008).

La puissance maximum absorbée sur le réseau a été de 15'880 kW le 15 décembre à 11h30, en progression par rapport à 2008 (+ 320 kW).

La durée d'utilisation du réseau est de 4'909.69 heures en 2009, tandis qu'elle était de 5'015.45 heures en 2008. Cette situation est préjudiciable aux Services industriels lors de la négociation des contrats de fourniture d'énergie électrique.

La consommation de Delémont progresse depuis 10 ans selon la moyenne suisse, à savoir environ 1,6 % par année.

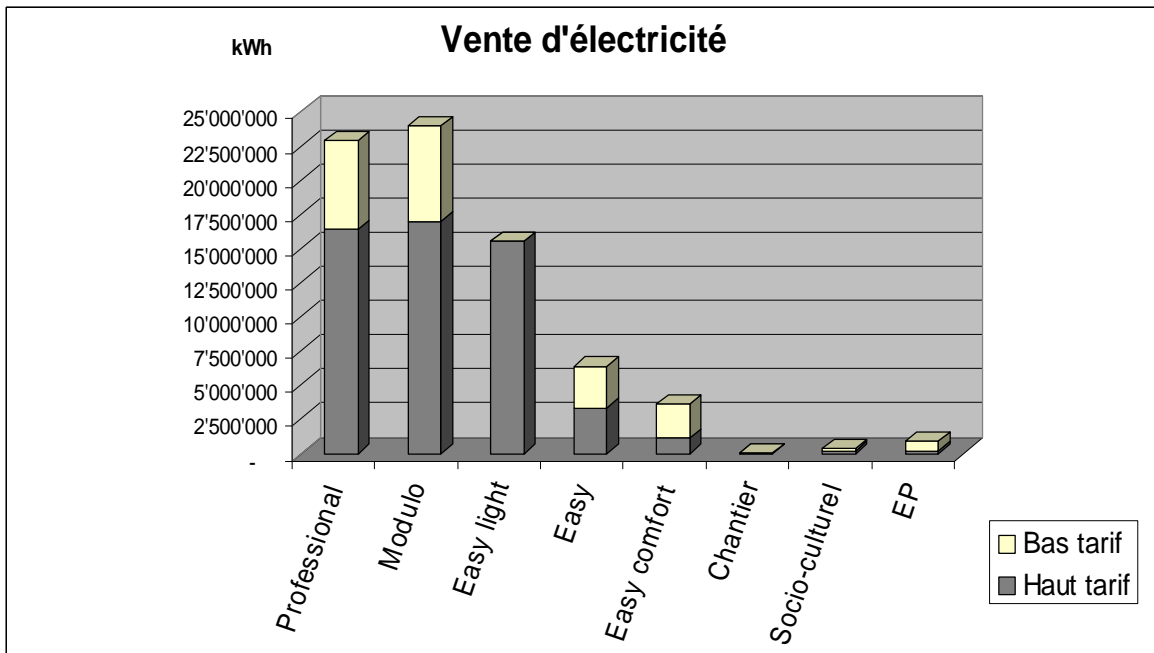
La crise économique mondiale s'est fait ressentir jour après jour sur les consommateurs delémontains. Ainsi, pour la première fois depuis 2002, la consommation a stagné en 2009, malgré l'arrivée de grands consommateurs en zone industrielle.



On constate donc que les effets de la crise économique se sont remarqués en termes de consommation d'énergie électrique. Ceci malgré des conditions hivernales difficiles début 2009, qui ont eu tendance à augmenter la consommation par les chauffages domestiques.

Les ventes d'énergie

Les ventes suivent logiquement les achats d'électricité. Le report d'un exercice au suivant des relevés trimestriels, ainsi que les pertes réseaux conditionnent les différences constatées entre les achats et les ventes. Elles se compensent généralement d'un exercice à l'autre. Ci-dessous, les ventes par catégories tarifaires :



Le total des ventes d'électricité s'est monté à 73'768'920 kWh, dont 69'292'744 kWh pour le produit OPALÉ.

Tarifs

La révision tardive de la nouvelle législation fédérale en décembre 2008 a permis de réduire les tarifs au profit des consommateurs en Suisse. Ces décisions du Conseil fédéral ont eu la vertu de diminuer les prix. Par contre, ces travaux ont nécessité une nouvelle calculation des prix de transport par les distributeurs suisses durant trois mois.

Des remboursements rétroactifs ont dû être réalisés, ce qui a passablement compliqué les tâches administratives. Les SID n'ont pas été à l'abri de ces modifications, par contre l'instauration des acomptes en début d'année a permis de réduire le volume de travail administratif lié à ces remboursements.

Les dérangements

2009 est à marquer d'une pierre blanche. En effet, aucune panne n'a été recensée dans le réseau électrique des SID, à l'exception de dommages causés un prestataire de service. Les Fr. 35'000.- de dégâts engendrés ont été pris à charge par l'entreprise concernée.

Les plans de visites systématiques et d'entretien des installations, mis en place depuis 5 ans, permettent de réaliser des travaux d'entretien standard plutôt que des réparations d'urgence. En ce qui concerne les équipements enterrés (dérivations, manchons, etc.), le contrôle n'est malheureusement pas possible.

L'éclairage public

La maintenance et l'optimisation de l'éclairage public en ville restent des tâches importantes assumées par les SID.

En 2009, un inventaire énergétique exhaustif a été réalisé par des mesures systématiques de consommation. De plus, un inventaire photométrique de toutes les rues de la ville a également été réalisé. Il s'agit là d'une « première suisse ». Les résultats sont en cours d'évaluation à l'heure de la rédaction du rapport de gestion.

En 2009, comme en 2008, l'énergie consommée par la ville pour son éclairage public est totalement hydraulique. Ce qui signifie que la part nucléaire contenue physiquement dans l'électricité a été compensée par des certificats de production labellisés NATURMADE STAR. Cette énergie est produite dans les centrales de Lauterbrunnen et Adelboden, entre autres.

La modernisation du réseau a permis d'implanter des nouveaux luminaires permettant des économies substantielles d'énergie, selon liste ci-dessous.

Les principales réalisations

Dans le réseau 16'000 V :

- réalisation de la 4^e alimentation de la ville de Delémont
- assainissement du tronçon Elu-Rossemaison
- assainissement de la liaison La Générale-Rossemaison
- modélisation du réseau pour définir les nouveaux modes d'exploitation
- redéfinition de tous les moyens de protection du réseau en fonction de la nouvelle configuration
- contrôles habituels des relais de protection primaire du réseau
- contrôles habituels des stations transformatrices selon planning d'intervention

Dans le réseau 400 V :

- fin de la viabilisation du secteur Creux-de-la-Marne pour un promoteur privé
- fin de la viabilisation du secteur rue des Prairies pour un promoteur privé
- assainissement du secteur du chemin des Places en vue de la construction d'ALDI
- raccordement de la succursale ALDI
- raccordement de l'entreprise Vecsa SA
- raccordement de l'entreprise Docourt + Renaud SA
- différents autres raccordements d'entreprises de moins grande taille
- vingt-trois raccordements de nouvelles maisons familiales, immeubles et autres, dont notamment les immeubles sis à la rue de la Louvière en fin d'année, ce qui n'a pas été sans conséquence sur le trafic du secteur vu la météo

- contrôles habituels des buffets de distribution selon planning d'intervention
- différents travaux d'adaptation du réseau d'éclairage public, conformément au concept mis en place, ont été entrepris, notamment dans le secteur du Mexique, à la route de Moutier, à la route de Courroux, au chemin des Places, à la rue du Stand et à la rue du Colonel-Corbat
- la fibre optique : vu les problèmes rencontrés dans le secteur de la rue des Primevères en début d'année, il a été nécessaire de mettre un surveillant de chantier à disposition d'EBL et de ses prestataires de service. Une convention est à l'étude. D'autres services électriques régionaux, publics ou privés sont intéressés par cette convention. Elle devrait être signée en 2010
- de nombreux raccordements provisoires doivent être installés pour les chantiers et pour la multitude de manifestations en ville (20 en 2009)
- la nouvelle télécommande centralisée est opérationnelle depuis le début 2009

4.4 Service des eaux

Météorologie

Avec une augmentation de 1.3° C en moyenne nationale, l'année 2009 a été la septième année la plus chaude depuis le début des mesures en 1864. L'écart positif des températures a surtout été enregistré en plaine.

Du côté des précipitations, l'année 2009 a été très sèche, sauf dans le Tessin central et méridional ainsi que, localement, le long des versants nord des Alpes où des quantités légèrement excédentaires ont été enregistrées.

L'ensoleillement, lui, a été nettement excédentaire, surtout sur le Plateau, comparé à la norme 1961-90. Un temps estival s'installa durablement finalement en août. La période la plus chaude de l'année s'étendit du 12 au 21 août avec, à nouveau, des valeurs mensuelles extrêmes. Pour la Suisse, le mois d'août 2009 fut le troisième mois d'août le plus chaud depuis le début des mesures, le plus chaud étant celui de la canicule de l'été 2003.

Un déficit de précipitations généralisé à l'ensemble de la Suisse s'installa déjà en août 2009. Globalement, seuls 60% de la quantité normale de précipitations furent enregistrés, localement même moins de la moitié.

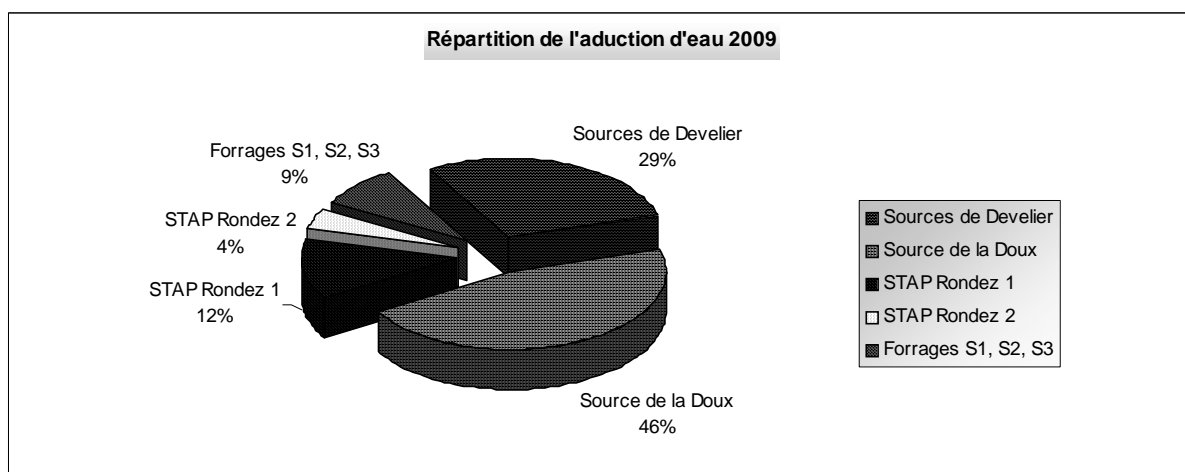
Le même schéma se répéta en septembre et en octobre, mais un peu moins accentué pour ce dernier mois. La sécheresse prononcée s'accompagna de températures douces en septembre et jusqu'à début octobre. Novembre 2009 fut extrêmement doux. Pour retrouver de telles valeurs, il faut remonter à novembre 2006, et à novembre 1994 pour des valeurs plus élevées encore.

Cette situation météorologique exceptionnelle n'a pas épargné le Jura. La ville de Delémont, en particulier, a eu une répercussion négative sur le débit des sources de Develier et de la Doux, ainsi les pompages des Rondez, et les forages à grande profondeur ont été mis fortement à contribution.

Ces conditions inhabituelles ont nécessité de prendre des mesures préventives. De ce fait des restrictions de la consommation d'eau potable ont été prononcées, le lavage des voitures et des façades ont été interdits et l'alimentation des fontaines a été arrêtée.

Statistiques

<u>Adduction d'eau</u>	en 2008	en 2009
La Doux	850'000 m ³	395'000 m ³ (55%)
Develier	480'000 m ³	623'000 m ³ (31%)
Rondez I	83'000 m ³	168'000 m ³ (6%)
Rondez II	67'000 m ³	56'000 m ³ (4%)
Forages	64'000 m ³	119'000 m ³ (4%)
Total	1'544'000 m ³	1'361'000 m ³ (100%)



Eau vendue dans propre réseau	979'185 m ³
Vente à tiers (Rossemaison, Soyhières)	35'997 m ³

Interventions - Réalisations

La construction et l'assainissement du réseau d'eau ont été des tâches importantes pour les Services industriels durant l'année 2009. Ces travaux se sont répartis de la manière suivante :

- 70 m de conduite de distribution ont été réalisés
- 850 m de conduite de distribution ont été assainis
- 550 m de conduites de branchements ont été construits

Les principales réalisations

- 285 m de conduites privées ont été assainis
- 14 hydrantes défectueuses ont été remplacées
- 2 hydrantes supplémentaires ont été installées dans le réseau sur demande de l'ECA
- 40 hydrantes ont subis des travaux de garantie
- 66 compteurs d'eau ont été remplacés
- 40 compteurs ont été mis en place dans de nouvelles installations

Fuites d'eau

Le nombre de fuites pour 2009 a été de 61 unités, ce qui représente en moyenne plus d'une intervention par semaine. Du fait de l'incertitude relative à l'acceptation des nouveaux tarifs de l'eau, ces fuites ont été réparées de manière minimale pour limiter les frais. Un risque important de nouvelles fuites sur les conduites réparées en 2009 existe. Un assainissement accru ces prochaines années permettra d'améliorer cette situation à terme et devrait réduire le taux de perte qui est, en 2009, de l'ordre de 26%.

Qualité de l'eau

En Suisse, les normes légales sont définies dans le Manuel suisse des denrées alimentaires qui indique les critères de qualité applicables à l'eau. La législation fédérale sur les denrées alimentaires définit de manière très précise les exigences élevées auxquelles la qualité de l'eau potable doit satisfaire. Afin de les respecter, pas moins de 112 échantillons ont été prélevés dans le réseau pour analyser leur qualité microbiologique, 20 échantillons ont été analysés au niveau chimique. Toutes ces analyses ont été effectuées par le Laboratoire cantonal, qui a communiqué que ceux-ci étaient en tous points conformes à la législation en vigueur s'agissant des paramètres analysés, et que l'eau du réseau d'eau delémontain est donc parfaitement potable.

La collaboration avec les trois communes voisines de Develier, Rossemaison et Soyhières, et les fournitures d'eau potable, ne posent aucun problème.

Tarifs de l'eau

Les 27, 28 et 29 novembre 2009, les Delémontains se sont prononcés en faveur des nouveaux tarifs de l'eau potable qui leur étaient proposés. Le résultat de cette votation permet d'envisager l'avenir avec sérénité étant donné que le service disposera d'une capacité financière suffisante pour assurer la pérennité des installations et du réseau d'eau de la Ville.

Dès le 1^{er} janvier 2010, les recettes pour le réseau d'eau seront composées de la manière suivante :

- vente d'eau 63 %
- taxes d'abonnement 30 %
- recettes diverses 7 %

Avec un prix de l'eau de Fr. 2.- par m³, Delémont reste dans la moyenne suisse en matière de tarification.

4.5 Service du gaz

L'année 2009 est à marquer d'une pierre blanche, les résultats ont permis d'atteindre un bénéfice pour la première fois depuis l'arrivée du gaz naturel à Delémont. Un montant de Fr. 202'000.- a ainsi pu être mis en réserve pour palier à d'éventuels futurs déficits.

Dans sa séance du 25 mai 2009, le Conseil de Ville a accepté un crédit de 1,2 mio de francs pour la densification, l'assainissement et le renforcement du réseau de distribution de gaz naturel. Comme indiqué dans le message, ce montant devrait assurer la transition et permettre au Service du gaz d'atteindre l'autofinancement.

Le volume des affaires réalisées ces 4 dernières années reste un des éléments clef de ce résultat, à quoi s'ajoute une légère correction de la marge du distributeur dans la structure tarifaire.

Il a fallu faire face une nouvelle fois à une météo peu favorable à la vente de gaz, puisque les degrés-jours de chauffage ont enregistré un recul de 7 % par rapport à 2008 et sont inférieurs de 15 % en dessous de la norme SIA. Par conséquent, les achats de gaz en 2009 sont restés stables (voir graphique ci-dessous).

Résultats 2007, 2008 et 2009

	2007	2008	2009	08/09
Achats (kWh)	39'438'230	46'067'054	45'652'664 (48,8 GWh)	- 0,9 %
Ventes (kWh)	38'257'895	48'348'517	46'915'182	- 2,8 %
Résultats (Fr.)	835'259.-	1'220'831.-	1'507'158.-	+ 24 %

() Valeur corrigée et basée sur les températures 2008

La clémence des températures a donc été contrée par l'arrivée de nouveaux clients pour une nouvelle puissance installée de 2'042 kW, l'équivalent aux générateurs de chaleur de plus de 150 maisons familiales (voir graphiques ci-dessous).

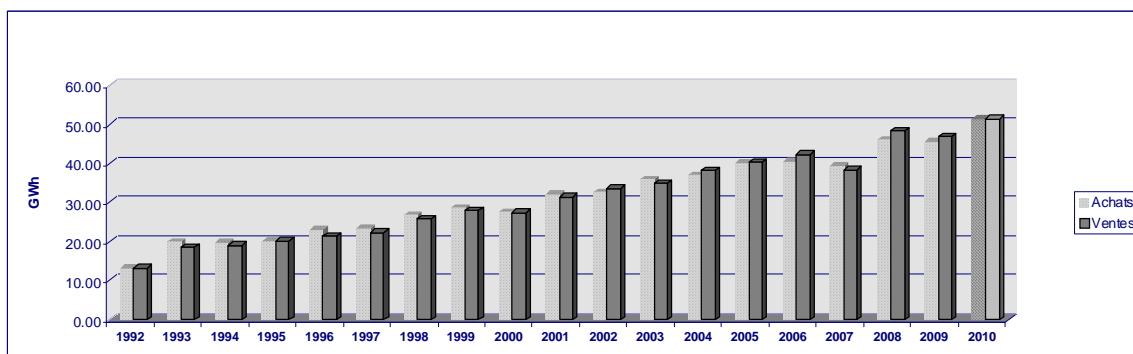
Le gaz naturel continue sa progression et reste la solution énergétique choisie et préférée par un grand nombre de propriétaires.

L'inventaire du réseau de distribution de gaz, réalisé en fin d'année, montre qu'en moyenne plus de 85 % du réseau historique a été assaini ces 20 dernières années. Cela témoigne du travail effectué et confirme la bonne santé des installations de distribution de gaz naturel.

Aujourd'hui, le réseau delémontain s'étend sur plus de 75 km, 15 stations de détente et de comptage servent à son alimentation.

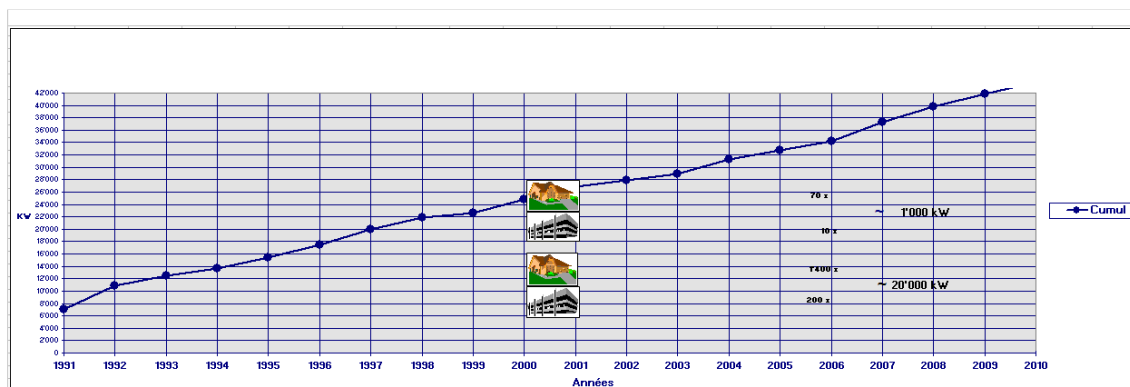
Une étude récente de l'EPFZ montre que le gaz naturel est appelé à jouer un rôle majeur dans les années à venir. Une substitution du mazout par le gaz naturel permet de réduire d'une manière rapide la charge CO2 dans l'atmosphère et de répondre aux inquiétudes soulevées par les organisations environnementales.

Achats et ventes de gaz à Delémont (GWh)



Année	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Achats	13.17	19.98	19.82	20.16	23.00	23.45	26.84	28.70	27.61	32.17	32.67	35.96	37.09	40.19	40.47	39.44	46.07	45.65	51.50
Ventes	13.17	18.51	19.10	20.10	21.32	22.31	25.87	27.95	27.49	31.50	33.61	34.93	38.17	40.40	42.40	38.25	48.35	46.92	51.50

Récapitulatif de la puissance installée à Delémont



Année	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Delémont	7'000.0	3'829.2	1'588.9	1'229.3	1'723.6	2'133.3	2'398.5	1'918.6	7'715	2'226.0	2'083.1	961.2	1'009.3	2'426.6	1'496.4	1'370.0	3'113.4	2'499.9	2'042.0	2'000.0
Cumul	7'000.0	10'829.2	12'418.1	13'647.4	15'371.0	17'504.3	19'902.8	21'821.4	22'592.9	24'818.9	26'902.0	27'863.2	28'872.5	31'299.1	32'795.5	34'165.5	37'278.9	39'778.8	41'820.8	43'820.8

L'année est également réjouissante en termes de gaz naturel carburant (GNC). L'arrivée de nouveaux véhicules propulsés au GNC, en particulier ceux de l'administration communale et la navette gare-vieille ville-hôpital, contribue à augmenter les ventes de la station GNC développée par la Ville de Delémont, en collaboration avec EDJ SA.

Pour tout complément d'information, voir le rapport d'activité de Régiogaz SA.

4.6 Système d'information du territoire (SIT)

Durant l'année 2009, la mission du SIT a été poursuivie avec satisfaction.

Suite à la faillite du bureau de géomètre GEOMENS il a fallu, par l'intermédiaire de l'Office des poursuites, faire l'acquisition d'une antenne fixe pour le GPS. Cet achat permet au SIT d'être autonome.

Afin de satisfaire aux exigences du moment en matière de dessin assisté par ordinateur, la version d'Autocad 2010 a été choisie.

Dans l'optique d'assurer la conservation des données du PGEE pour l'ensemble des communes membres, une offre a été faite au SEDE. Une décision devra être prise courant 2010.

Suite à une remarque du Service informatique quant au volume des dossiers, une réflexion sur la structure informatique du domaine SI a été initiée ; 2010 verra sa mise en œuvre.

Prestations fournis par le SIT

Service des eaux

Suite à l'arrivée du nouveau chef du réseau d'eau, il a été procédé à des améliorations de l'outil informatique, ceci afin de répondre au mieux aux impératifs d'une gestion moderne d'un réseau de distribution d'eau.

La cartographie historique des fuites d'eau a été réalisée en prévision de la planification de l'assainissement du réseau d'eau.

Service électrique

L'accent s'est porté sur la reconstruction du réseau de l'éclairage public, ainsi que sur le contrôle des câbles (matériel et diamètre). L'outil informatique du service a été doté d'une extension proposée par Youtility. Cet ajout permettra de sortir plus facilement les informations nécessaires au calcul du timbre.

Service de l'urbanisme et de l'environnement et des travaux publics

Un inventaire des bancs de la SED a été réalisé, ainsi que celui des passages piétons (avec fiche descriptive). Ces informations seront mises à profit en 2010, lorsqu'il faudra améliorer l'éclairage des passages piétons. Suite aux problèmes rencontrés lorsqu'il fallait retrouver l'entreprise qui a réalisé des réparations ponctuelles sur la chaussée, un logiciel pour répertorier ces données a été développé.

Société Régiogaz SA

Outre le travail régulier de mise à jour et de diffusion des informations, le plan général d'alimentation et de distribution du gaz dans la vallée a été finalisé. Durant trois mois, l'inventaire du réseau delémontain a été effectué en collaboration avec Régiogaz.

SIT cantonal

Durant l'année écoulée, de nombreuses personnes ont eu l'occasion d'utiliser le géoportail au quotidien. Les remarques positives ont poussé le service à poursuivre l'expérience et à finaliser la convention avec le Canton. Cette année a vu l'entrée dans une phase de production. Outre le thème « terrains libres », le géoportail est venu s'enrichir du thème « autorisation de creusage ».

Avec l'aide d'une collaboratrice du SAT, des routines ont été mises en place afin de transférer les données des différents médias de GEONIS vers le serveur cantonal.

Autres partenaires

La collaboration avec d'autres communes fonctionne aussi très bien. Une séance à Porrentruy, pour expliquer le potentiel de l'outil GEONIS, a été organisée. Soyhières a été invité pour être informé sur les moyens d'assurer la conservation des données relatives au réseau d'eau potable.

4.7 Service administration et finances

Depuis 2007, le Service administration et finances avait dans ses objectifs la mise en place du nouveau logiciel de gestion (facturation et comptabilité), tout en s'adaptant aux nouvelles directives et normes légales liées à la libéralisation du marché de l'électricité. D'une manière générale, il est à relever que le travail fourni par le secteur administratif a permis de répondre aux attentes avec l'effectif en place. Le service a également réalisé la mise en place de la comptabilité analytique imposée pour le secteur de l'électricité, tout en intégrant également les secteurs de l'eau et du gaz.

Dans un environnement particulièrement instable (réorganisation des services techniques, libéralisation du marché de l'électricité...), le service a dû fournir un effort supplémentaire important afin de satisfaire aux exigences légales. Compte tenu de ces éléments, on peut affirmer que la comptabilité analytique sera prête dès 2010. Ainsi, l'année 2009 aura permis de contrôler et tester la mise en place du système.

Durant cette période de transition, tous les travaux de déploiement du logiciel de gestion ont été réalisés sans renfort de personnel, à l'exception de l'appui nécessaire par des consultants externes pour certains dossiers. Cette intégration s'est réalisée au détriment des activités courantes et du suivi des dossiers.

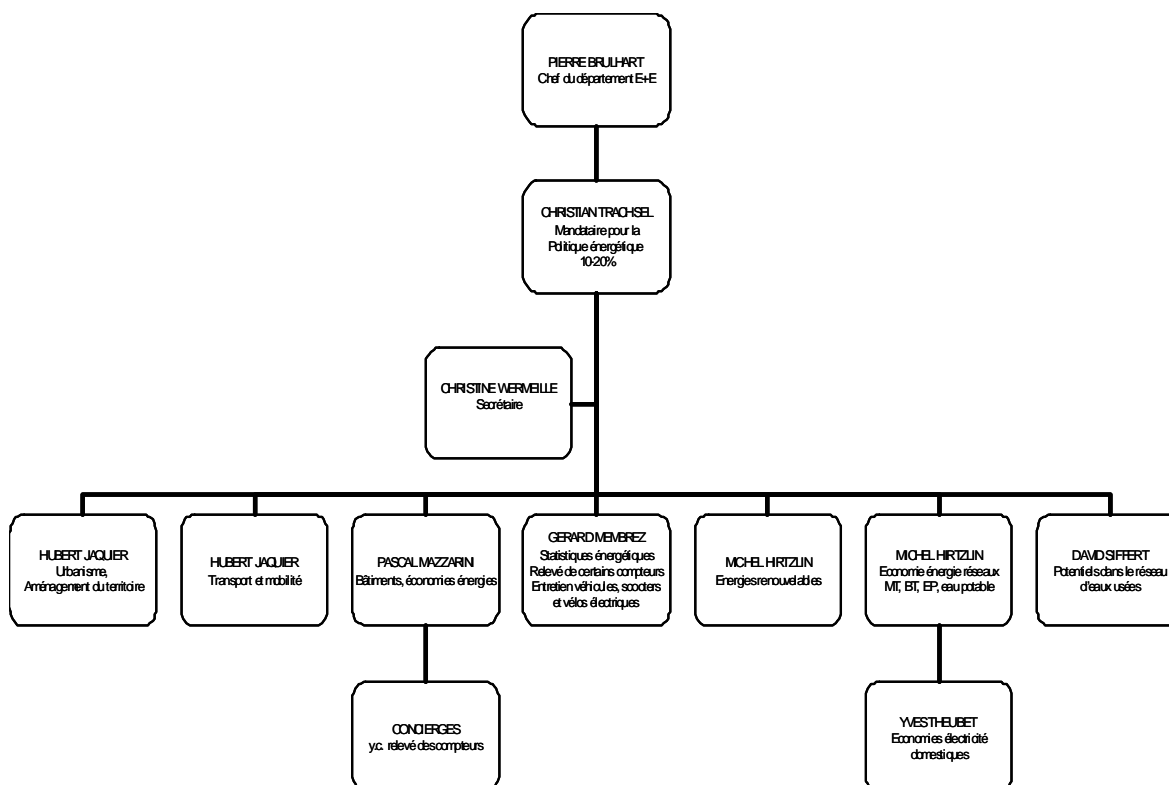
Il est bien entendu que ces nouvelles infrastructures donneront dès 2010 de nouveaux moyens en termes de gestion, contrôle interne, suivi des dossiers, etc. Dans un premier temps, l'évaluation des besoins a débouché sur un nouvel organigramme qui a été accepté et sera mis en place dès le 1^{er} janvier 2010.

Les travaux 2010 viseront à une amélioration de la maîtrise et du contrôle des activités principales de gestion des SID. Les premiers projets qui seront initiés dans le domaine du contrôle interne sont les suivants:

- reporting des charges et des revenus, suivi des projets d'investissements
- internalisation du processus de tarification
- amélioration de la maîtrise, du contrôle des processus de facturation et des fluides
- mise en place systématique d'un SCI

4.8 Politique énergétique

Suite au refus de nommer un délégué à l'énergie en juin 2008, l'année 2009 a été celle de la relance de la politique énergétique. Cette relance s'est traduite par la constitution de relations intercommunales avec la ville de Neuchâtel, sous la forme d'une convention de partage de ressource humaine. Ainsi, le délégué à l'énergie de la ville de Neuchâtel accompagne le processus de politique énergétique de la ville de Delémont par un mandat équivalent à environ 10%, selon organigramme représenté ci-dessous :



Durant l'année 2009 les travaux suivants ont été réalisés :

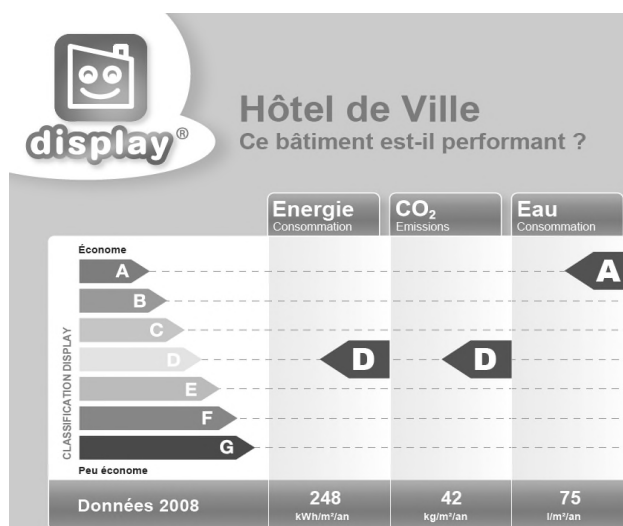
- historique de consommation des bâtiments + étiquettes énergétiques
- analyses SuisseEnergie du potentiel énergétique du réseau d'eau potable
- plan de mobilité de l'administration communale, diminution du parc véhicules, suppression des véhicules privés
- achat de quatre vélos électriques, un contrat pour véhicule Mobility
- achat de trois véhicules à gaz SID, deux véhicules à gaz Régiogaz et un véhicule à gaz UETP
- étude de valorisation énergétique des eaux usées dans le cadre du Collège
- assainissement des bâtiments : Ecole des Traversins (Minergie)
- éclairage public, inventaire énergétique, consommation avec 100% d'énergies renouvelables, assainissements de la route de Courroux, de la route de Moutier et de la rue du Colonel-Corbat
- inventaire photométrique des rues de Delémont
- remplacement de six transformateurs, diminution des pertes
- restriction d'eau en fonction des besoins, par mesure d'économie d'énergie entre autre
- optimisation des pompages d'eau potable durant la nuit
- politique commerciale des SID, promotion des énergies renouvelables (3,6 GWh)

Dans le courant de l'année 2009, la Ville de Delémont a participé très activement au programme Energie du Réseau des Villes de l'Arc Jurassien (RVAJ). Des rencontres sont organisées régulièrement, ce qui favorise les échanges d'expérience et permet de mutualiser les compétences très variées des spécialistes communaux en énergie. Mais la démarche va au-delà des simples échanges d'idées, puisqu'en 2009 les dix communes actives ont défini ensemble un programme d'actions concernant la gestion des bâtiments publics.

Il faut souligner ici que ce programme proposé au sein du RVAJ a été validé et mis en œuvre par les Exécutifs de dix villes : Orbe, Yverdon-les-Bains, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Val-de-Travers, Saint-Imier, Moutier, Biemme et Delémont. Il s'agit d'une série de mesures concrètes qui permettent aux villes d'aller vers une gestion de leur patrimoine bâti conforme aux objectifs de la société à 2000 Watts.

A ce jour, la Ville de Delémont a mis en place les actions suivantes :

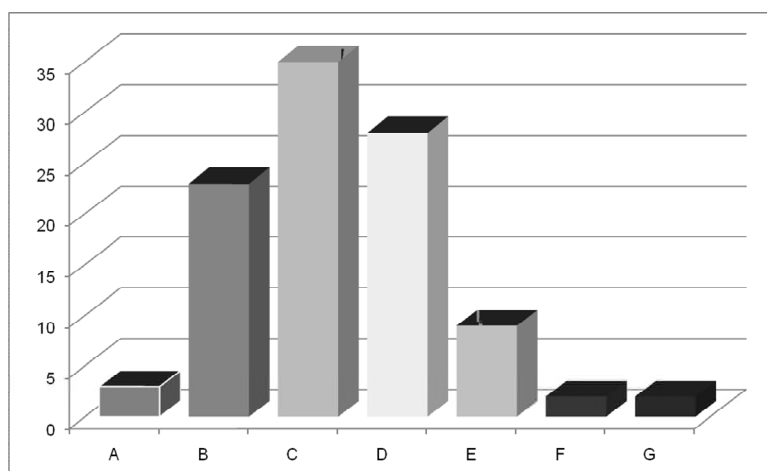
- un historique des consommations énergétiques a été établi pour 25 bâtiments communaux
- l'étiquette énergétique d'une dizaine de bâtiments publics a été établie et affichée. Il s'agit principalement de collèges et de bâtiments administratifs



L'étiquette énergétique Display de l'Hôtel-de-Ville montre que cet édifice a des caractéristiques « moyennes » au niveau de sa consommation d'énergie. Il en est de même au niveau des émissions de CO₂. Par contre, on relèvera que ce bâtiment administratif est un faible consommateur d'eau.

- le standard bâtiment 2008 est appliqué systématiquement lors de toute rénovation de bâtiments communaux. Par exemple, le standard Minergie a été respecté lors de l'assainissement de l'Ecole des Traversins

L'étroite collaboration qui s'est mise en place au sein du RVAJ permet aujourd'hui déjà de profiter de synergies fort intéressantes. Par exemple, les dix villes actives du Réseau ont à ce jour calculé l'indice énergétique d'une centaine de bâtiments publics en établissant leurs étiquettes énergétiques Display. La mise en commun de ces informations permet de profiter de données statistiques qui seront très précieuses lors de la détermination d'un programme d'assainissement du parc immobilier communal et, en particulier, au moment de calculer un potentiel d'économie.



La grande majorité des bâtiments communaux du Réseau des Villes de l'Arc Jurassien ont, selon l'étiquette Display, une notation énergétique comprise entre B et D. On constate sur cette statistique qu'environ 10% des bâtiments sont particulièrement énergivores avec une note E, F ou G. On observe que seulement 3% des bâtiments publics sont exemplaires, avec la note A.

Le programme d'actions conjointes des villes du RVAJ se poursuivra ces prochaines années. Les partenaires proposeront ensemble, en 2010, des actions visant à stimuler l'assainissement des bâtiments privés. En 2011, les délégués communaux identifieront des mesures, liées à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, qui permettent une utilisation intelligente et rationnelle des ressources énergétiques.

Energies renouvelables

Avec l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs, les SID ont créé un produit « OPALE » comprenant environ 4% d'énergie hydro-électrique produite dans des centrales de production labellisées NATURMADE STAR. Ce label est l'un des plus stricts d'Europe. Plus de 99% de la clientèle, y compris les grands clients industriels, ont opté pour ce produit. Ce sont ainsi environ 3'600'000 kWh/an d'éco-courants qui sont vendus à Delémont, ce qui correspond à la consommation moyenne d'environ 1'000 ménages.

En ce qui concerne l'éclairage public, l'intégralité de l'énergie consommée est d'origine hydraulique. Environ 65% sont couverts par des certificats NATURMADE STAR pour compenser la part d'énergie nucléaire physiquement contenue dans l'électricité distribuée à Delémont.

Vente d'énergies renouvelables labellisées NATURMADE STAR

Eco-courants:	en kWh
Water star	132'325
Wind star	94'341
Sun star	8'425
Total souscription privée:	235'091
Water star pour Opale	2'772'000
Water star pour EP	615'000
Total des ventes d'éco-courants:	3'622'091

Le souhait pour l'avenir est que les consommateurs delémontains, à titre individuel, compensent la part d'énergie nucléaire. Des produits ont été développés dans ce sens par les SID depuis de nombreuses années. Pour l'instant, et malgré différentes campagnes publicitaires, force est de constater que ce n'est pas le souci premier des consommateurs.

4.9 Considérations finales

La crise économique et les décisions tardives du Conseil fédéral en matière de calcul de timbre ont été des facteurs d'influence décisifs dans la gestion des SID en 2009. En effet, elles ont eu des conséquences très importantes sur les recettes et ont nécessité une gestion financière à court terme permettant d'assurer des résultats d'exercice correspondant aux exigences budgétaires.

Les SID ont mené différents chantiers stratégiques de première importance en 2009 :

1. Regroupement d'un pôle commercial aux Services industriels de Delémont comprenant Moutier, St-Imier, La Neuveville, Tramelan, Develier. Nods et Lamboing devraient encore prendre une décision à l'heure de la rédaction de ce rapport. Ce regroupement commercial permet de créer une structure opérationnelle gérant environ 200'000'000 kWh/an, qui la place dans les 50 plus grands distributeurs en Suisse.
2. Participation au Comité d'approvisionnement Youtility qui représente une centaine de distributeurs en Suisse, pour environ 4'500'000'000 kWh/an, soit environ 7,5% de la consommation suisse. Le résultat du travail de ce comité conditionnera les prix de l'électricité pour 2011, 2012 et 2013. Ce sont donc des volumes, des incidences et des responsabilités très importants qu'assument les SID dans le cadre des activités de ce comité.
3. Participation au groupe de travail FUTURA dont les buts sont de réfléchir aux orientations stratégiques de la société partenaire Youtility SA.
4. Réorganisation des SID avec réduction de la dotation proposée au Conseil de Ville en juin 2009.
5. Réflexion stratégique sur la réorganisation du Service financier des SID dans le cadre de la retraite anticipée demandée par le titulaire.
6. Recrutement de personnel hautement qualifié pour assumer les responsabilités de chef du Service clientèle et coordinateur du pôle commercial commun évoqué au point 1, ainsi qu'un responsable gestion et finance pour succéder au titulaire selon point 5.

En ce qui concerne le réseau d'eau potable, l'adaptation des tarifs pour équilibrer un compte de fonctionnement chroniquement déficitaire ces dernières années permettra un assainissement conforme aux notions de développement durable et d'exploitation planifiée et cohérente à long terme. L'établissement d'un plan directeur (PGAE) en 2010 sera la priorité absolue. Les collaborations intercommunales tendent à s'intensifier. La sécheresse 2009 a très certainement contribué à accélérer certains processus.

Le réseau électrique a sans nul doute subi les plus grandes variations dues à la situation évoquée en préambule. Comme mentionné dans le rapport 2008, l'établissement d'un plan directeur a été analysé en 2009. Celui-ci sera certainement réalisé en collaboration avec d'autres partenaires de l'Arc jurassien pour profiter de synergies importantes. Ce travail sera réalisé en 2010-2011.

Les activités commerciales qui ont été développées durant l'année 2009 ont conduit à la fidélisation des tous les clients moins 1 (l'exception qui confirme la règle), comme en 2008. Ceci confirme la capacité concurrentielle des SID suite aux orientations stratégiques que ceux-ci ont prises ces dernières années. Ce résultat est au-dessus des espérances prises en compte dans le budget 2009.

Le prix de l'énergie étant le facteur de décision essentiel dans le choix du fournisseur d'énergie, il est impératif de concentrer les forces des SID dans la recherche et la conclusion de contrats d'approvisionnement à des conditions adaptées au contexte énergétique actuel.

Le personnel du service a fait preuve d'une disponibilité et d'une flexibilité de tous les instants, ce qui permet de garantir les excellents résultats des SID. Qu'il en soit officiellement remercié.

Un clin d'œil à l'attention de la personne handicapée ayant effectué un stage POC aux SID, grâce à quoi elle a pu retrouver un emploi avant la fin de son stage.

Au niveau du personnel, deux bonnes expériences ont été vécues avec des collaborateurs placés par les ORP. Une de ces personnes a rejoint les SID dans le cadre d'un programme d'occupation cantonal pour une durée initiale de 6 mois et les a quittés 4 mois plus tard : elle a retrouvé une place de travail fixe. La deuxième est restée, quant à elle, trois mois pour réaliser l'inventaire du réseau de gaz sur le territoire communal.

Pour terminer, le Département de l'énergie et des eaux tient à remercier les Autorités communales et la population pour la confiance témoignée par l'intermédiaire du large soutien obtenu lors des débats dans les commissions, au Conseil communal, au Conseil de Ville, ainsi que lors des votations populaires.

* * * * *

5. DEPARTEMENT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

(Responsable : Mme Françoise Collarin, conseillère communale)

Préambule

L'année 2009 a été marquée par la mise en place du nouveau Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP), suite à la fusion des deux anciennes unités. Un organigramme a été mis en place afin de bien définir les domaines de compétences ainsi que les responsabilités des cadres et de l'ensemble du personnel qui avaient préalablement été étroitement associés à la démarche de fusion. Après une année de fonctionnement, le bilan est très positif, un avis qui est partagé non seulement par le Conseil communal, mais également par l'ensemble du personnel. Des synergies et des économies d'échelle importantes ont été obtenues, qui ont permis d'améliorer à la fois la qualité et la quantité des prestations. A titre d'exemple, la Voirie communale a ainsi apporté des aides très précieuses pour certains travaux liés aux bâtiments communaux.

Dès le début de l'année, les différents domaines ont été analysés afin de reprendre certains dossiers en attente et développer de nouveaux projets, ceci en particulier dans le cadre du plan de relance décidé par le Conseil communal. Le Service UETP a ainsi préparé 16 messages qui ont été présentés au Conseil de Ville pour la réalisation de nombreux travaux qui s'étaleront sur l'ensemble de la législature (bâtiments communaux, routes, canalisations, etc.), dont les détails sont présentés dans les chapitres suivants.

Parmi les principaux points de satisfaction, il y a lieu de relever l'acceptation du crédit "Delémont marée basse" à plus de 82 % par le Corps électoral, dont le dossier a été fortement redynamisé par la mise en place du Service UETP et l'arrivée du nouvel ingénieur communal. Ce dossier, qui a reçu une mention dans le cadre du Prix du développement durable du Canton du Jura, a été jugé exemplaire par de nombreux observateurs. Le Prix FLUX 2009, pour lequel la Ville de Delémont a été la seule gare romande sélectionnée, est aussi une source de satisfaction pour le travail accompli ces dernières années, qui se poursuivra dans le cadre du projet d'agglomération qui a connu une avancée décisive en 2009.

Objectifs du service et situation à fin 2009

Le Service UETP a renforcé, grâce aux synergies mises en place, sa mission, "l'aide au projet au service du développement durable". Celle-ci se décline, dans tous les domaines de compétences, au travers de 4 objectifs principaux : faire mieux connaître les intentions de la Ville, en informant et en intervenant en amont des projets publics et privés ; prendre l'initiative de la négociation et de la recherche de solutions afin d'accompagner au mieux les promoteurs privés qui développent des projets sur Delémont ; montrer l'exemple lorsque la Commune est maître d'ouvrage (bâtiments communaux, routes, etc.) ; informer et associer les personnes et milieux concernés sur les projets et les prestations réalisées (processus participatifs mis en place pour "Delémont marée basse" ou le projet d'agglomération, par exemple).

Parallèlement à ces 4 objectifs principaux, une analyse globale des prestations réalisées a été lancée, dans le but d'améliorer leur qualité, mais aussi de les rationaliser et de rechercher des économies. A fin 2009, les premiers éléments de cette analyse ont été rendus (par exemple au travers de la réalisation de la motion 5.05/09 "Parc immobilier et routier, une vue d'ensemble, s'il vous plaît !") Cette analyse se poursuit, domaine par domaine (espaces verts, plantations, entretien hivernal, gestion des déchets, etc.) et nécessitera rapidement l'acquisition d'un logiciel afin de saisir au mieux les détails du travail réalisé et mettre en place les améliorations nécessaires.

Evaluation des besoins du service

Les besoins du service les plus urgents ont rapidement été identifiés, afin de donner les moyens nécessaires à la réalisation des prestations des services publics. Cela a débouché sur la demande de plusieurs crédits concernant, notamment, le changement et l'acquisition de nouveaux véhicules et machines pour la Voirie, mais également l'augmentation des moyens financiers pour la gestion et l'entretien du patrimoine (routes, canalisations, bâtiments, cours d'eau, etc.).

Grâce aux crédits-cadres et aux crédits spéciaux votés en 2009, les niveaux minimums nécessaires pour l'entretien du patrimoine communal ont été atteints afin d'éviter une détérioration.

5.1 Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

Etat d'avancement des motions et postulats

L'état d'avancement des motions et postulats acceptés par le Conseil de Ville et qui concernent le département est le suivant :

Intervention	N°	Titre	Suivi
Postulat	4.01/09	Pour des jardins du Château plus accueillants	Le projet prévoit la réduction des surfaces en béton, l'ensemencement des plates-bandes vertes avec du gazon traditionnel et la plantation de nouveaux arbres. Les travaux seront normalement terminés à l'automne 2010.
Motion	5.02/09	Modification du Règlement communal sur les constructions	La motion qui proposait notamment la suppression de l'indice d'utilisation a été refusée. Les questions soulevées seront reprises, vu leur pertinence, dans la révision du PAL.
Motion	5.03/09	Standard "Bâtiments 2008" pour les collectivités publiques	Les exigences du standard sont prises en compte pour chaque projet lié aux bâtiments communaux, après pesée des intérêts entre efficacité et coûts.
Motion	5.05/09	Parc immobilier et routier, une vue d'ensemble s'il vous plaît !	Un état des lieux du parc immobilier a été lancé et se poursuivra entre 2010 et 2011; il est déjà disponible pour le parc routier. Les instruments de suivi nécessaires, en partie disponibles, seront développés afin de planifier au mieux les investissements nécessaires.

5.2 Etat général d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le Corps électoral

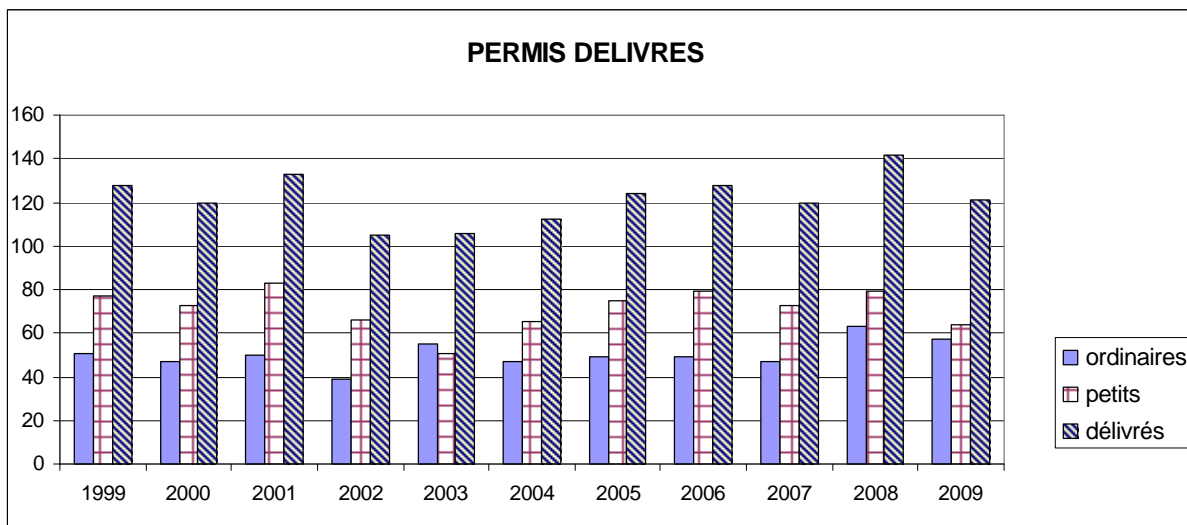
L'état d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le corps électoral et qui concernent le Service UETP est le suivant :

CREDITS AVANT 2009		
Zone d'activités régionale de Delémont – ZARD (Fr. 1'970'186.-)		Fin de la 1 ^{ère} étape des travaux d'équipement terminée. Crédit respecté.
Mobilité douce – crédit-cadre (Fr. 360'000.-)		En cours, Fr. 183'300.- environ dépensés.
Cadastre du bruit (Fr. 55'000.-)		En suspens, Fr. 32'500.- environ dépensés. La mise au net interviendra après une révision du plan directeur des circulations en lien avec le projet d'agglomération.
Entretien des bâtiments communaux – crédit-cadre (Fr. 1'090'000.-)		En cours, Fr. 840'000.- environ dépensés. Tous les travaux intégrés à ce crédit seront terminés à fin 2010. Une demande pour un nouveau crédit-cadre sera présentée dans le courant 2011.
Rénovation du Gros-Seuc (Fr. 1'520'000.- + Fr. 300'000.-)		Terminé à l'exception de quelques finitions. Crédit respecté.
Travaux urgents Maison de l'Enfance (Fr. 330'000.-)		Terminé à l'exception de quelques finitions. Crédit respecté.

CREDITS VOTES EN 2009	
"Delémont marée basse" – crédit-cadre (Fr. 15'000'000.-)	Les études sont lancées en vue de la planification des travaux, dont les premières réalisations sont prévues en 2011.
Installation d'un toboggan, des équipements pour personnes handicapées, des travaux d'entretien et des aménagements attractifs à la piscine plein air du Centre sportif de la Blancherie (Fr. 500'000.-)	Travaux prévus dans le courant du printemps 2010, terminés au plus tard à fin juin 2010.
Remplacement et achat de véhicules pour le Service UETP (Fr. 340'000.-)	Les véhicules nécessaires ont été commandés.
Réfection partielle du pont de l'avenue de la Gare (Fr. 240'000.- + Fr. 160'000.- part RCJU)	Travaux prévus au printemps 2010.
Rénovation des toitures du hangar des pompes (Fr. 220'000.-)	Travaux terminés, à l'exception de quelques finitions. Décompte à suivre.
Travaux d'assainissement et de rénovation à l'Hôtel de Ville et aux immeubles de la rue de l'Hôpital 31-33-35 (Fr. 1'295'000.-)	Les travaux concernant l'Hôtel de Ville sont en cours de préparation et seront terminés à l'automne 2010. Les travaux de la rue de l'Hôpital sont planifiés pour 2011 et les années suivantes.
Travaux d'assainissement et de rénovation aux bâtiments scolaires des Archebusiers 7-9, des Moissons 12 et des Traversins (Fr. 1'190'000.-)	Traversins : travaux terminés, sauf quelques finitions.
Réfection totale de la rue de l'Industrie et de la rue des Bats - secteur Sud (Fr. 1'080'000.-)	Première étape 2009 – rue des Bats : terminée. Deuxième étape 2010 – rue de l'Industrie : printemps.
Etablissement des avant-projets de réaménagement de la gare routière et de réalisation d'une vélostation dans le cadre du projet d'agglomération de Delémont (Fr. 170'000.-)	Etudes terminées. Crédit respecté.
Etablissement d'un avant-projet de réaménagement des rues du Centre-gare dans le cadre du projet d'agglomération de Delémont (Fr. 90'000.-)	Etudes terminées. Crédit respecté.
Assainissement et rénovation du bâtiment de Saint-Georges (Fr. 1'750'000.-)	Les travaux se termineront à mi-octobre 2010. Une amélioration sensible a été apportée au projet afin d'améliorer la qualité d'accueil pour des spectacles.
Aménagement du Centre de la jeunesse et de la culture dans l'aile Est du Château épiscopal (Fr. 1'180'000.-)	Les études en vue de l'exécution débiteront dès que les oppositions au permis de construire seront levées.
Entretien et réfection des routes – crédit-cadre (Fr. 1'700'000.-)	En cours, Fr. 240'000.- environ dépensés.
Réfection et remplacement de canalisations d'eaux usées – crédit-cadre (Fr. 200'000.-)	En cours, Fr. 110'000.- environ dépensés.

5.3 Permis de construire et police des constructions

Le premier graphique ci-après présente l'évolution du nombre de permis délivrés et publiés. Ces chiffres ne reflètent toutefois pas forcément l'évolution de la conjoncture : le nombre de permis publiés a été plus élevé qu'en 2008, comme le montre le second tableau.

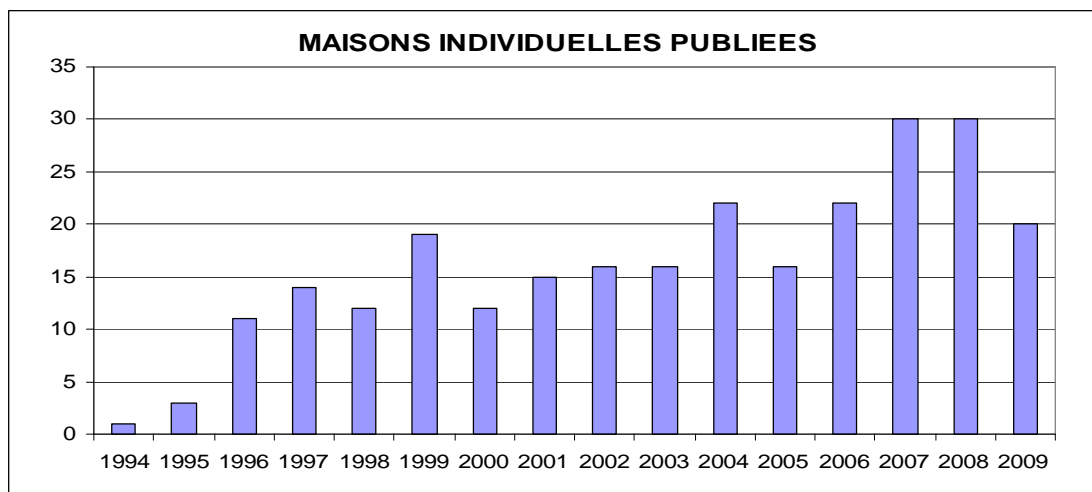


	ordinaires	petits	délivrés	publiés
1999	51	77	128	---
2000	47	73	120	---
2001	50	83	133	---
2002	39	66	105	---
2003	55	51	106	---
2004	47	65	112	---
2005	49	75	124	---
2006	49	79	128	---
2007	47	73	120	137
2008	63	79	142	132
2009	57	64	121	137

5.4 Maisons individuelles et jumelées publiées

Les deux graphiques ci-dessous présentent le nombre de maisons individuelles et jumelées publiées à Delémont au cours des dernières années. En raison de la crise financière et immobilière, une baisse très sensible est constatée en 2009.

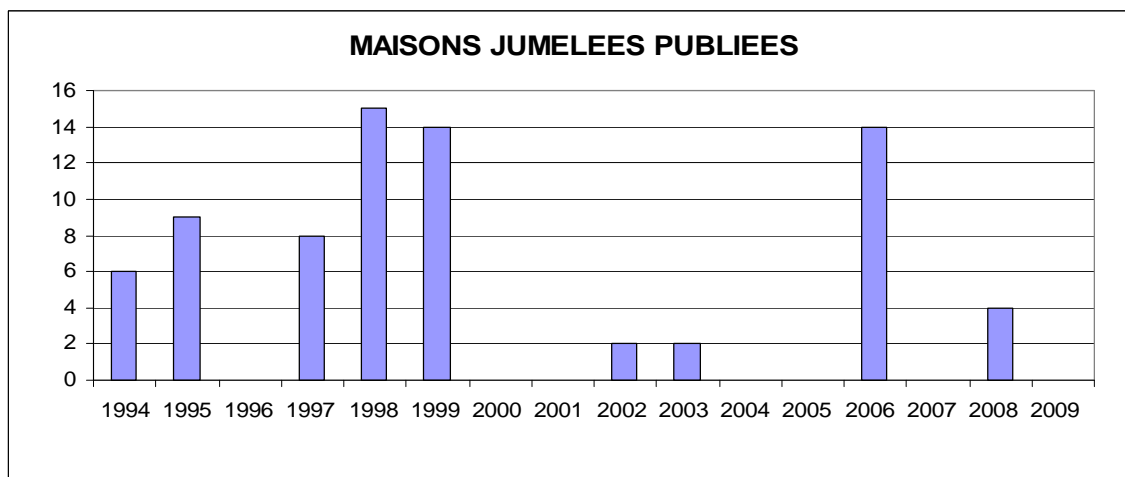
Maisons individuelles, terrains disponibles et mouvement des ménages



L'offre actuelle de terrains équipés – donc immédiatement disponibles – s'est fortement restreinte au cours des 3-4 dernières années et impose le lancement d'une réflexion globale afin de remettre sur le marché des terrains équipés. Une révision partielle du plan de zones devra être engagée, dans ce but, afin de mettre en zone et d'équiper de nouveaux lotissements.

Les statistiques tirées du *Journal Officiel* concernant les mouvements des ménages liés à la construction de maisons familiales mettent en évidence que le maintien d'une offre de terrains attractive est en effet nécessaire. Au cours de l'année 2009, 17 familles (contre 14 en 2008) de Delémont ont trouvé un terrain pour construire leur propre habitation, 7 familles (9) en provenance d'autres communes sont venues s'établir à Delémont (au lieu de 4-5 en moyenne ces dernières années) alors que 7 familles (6) ont tout de même quitté la ville pour construire une maison familiale à l'extérieur.

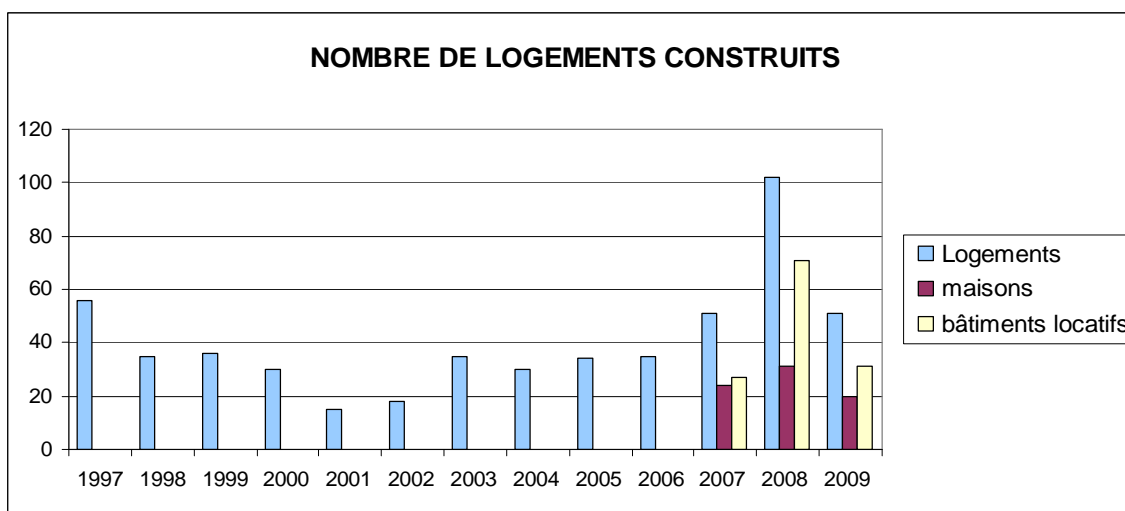
Maisons jumelées



Le nombre de maisons jumelées publiées chaque année est très fluctuant et dépend essentiellement des efforts déployés par des investisseurs privés intéressés à la promotion de ce type d'habitat.

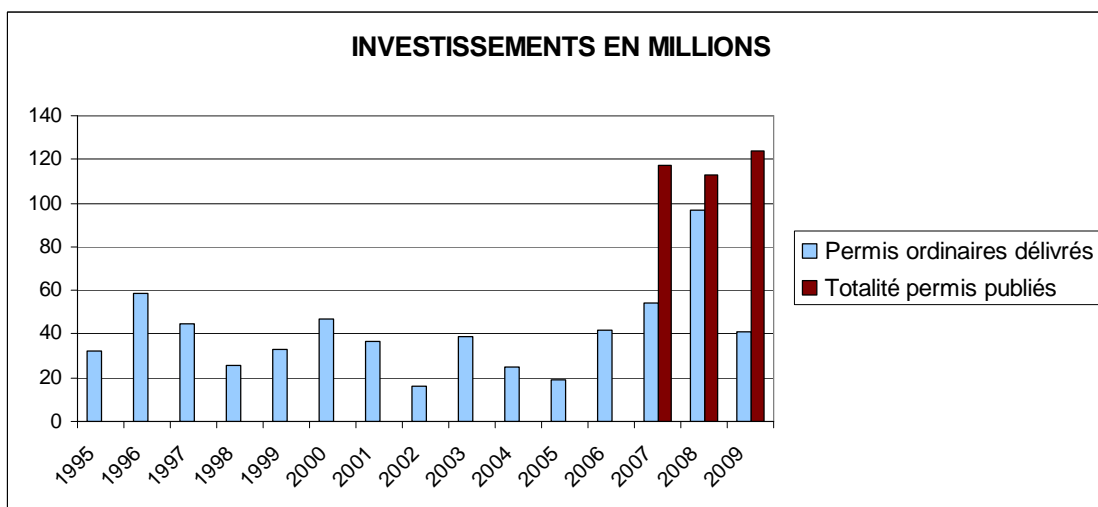
5.5 Montants investis et logements construits

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des montants investis et des logements construits à Delémont.



L'année 2009 est à nouveau marquée par une très forte progression du nombre de logements construits, non seulement en raison des maisons individuelles réalisées, mais surtout grâce aux constructions de nouveaux bâtiments locatifs. L'effet sur l'évolution démographique s'est nettement fait ressentir (+122 habitants en 2009).

L'intérêt marqué pour ces nouveaux logements est un signe encourageant qui a incité le Conseil communal à poursuivre une campagne d'information et de sensibilisation auprès des promoteurs, des caisses de pensions, des constructeurs et des entreprises générales afin d'améliorer l'offre actuelle. De nombreuses personnes sont en effet actuellement fortement intéressées par l'acquisition d'un logement en PPE : la qualité des terrains disponibles dans ce domaine devrait permettre d'encourager de nouvelles opérations immobilières qui sont indispensables si les Autorités communales entendent assurer une augmentation de la population.



Le montant des investissements a connu une nouvelle progression en 2009, principalement en raison des nouveaux bâtiments locatifs publiés.

5.6 Aménagement local, urbanisme, agglomération

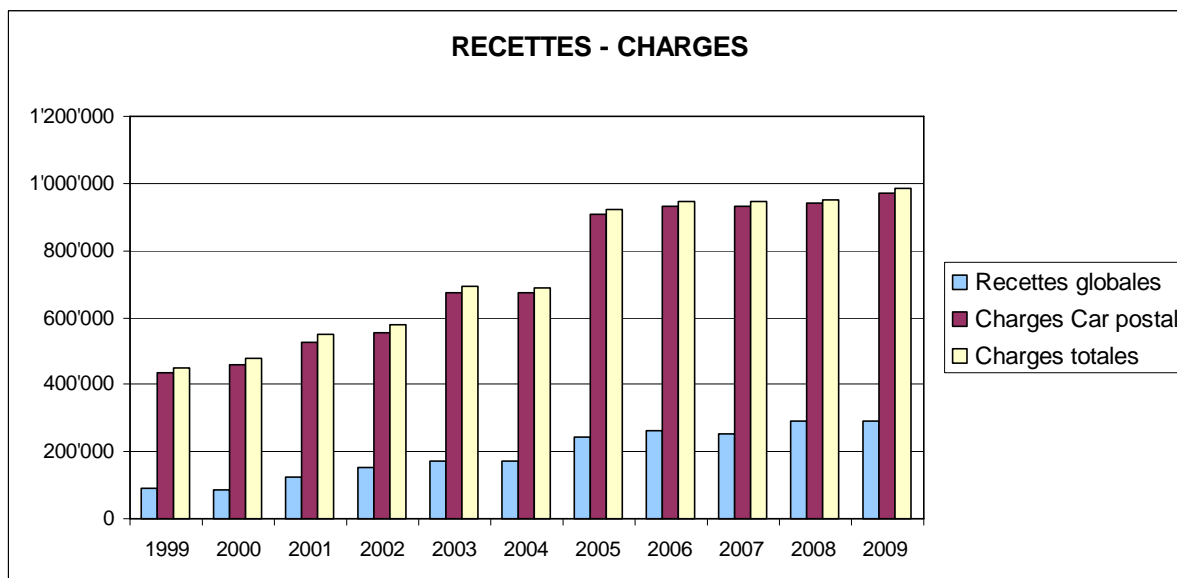
Les principaux efforts déployés en matière d'aménagement local et d'urbanisme ont été consacrés aux deux domaines d'action suivants : d'une part, assurer la promotion des terrains et locaux disponibles, en recherchant et en accompagnant les promoteurs et les sociétés intéressés, en collaboration avec le Maire ; d'autre part, planifier le développement des secteurs stratégiques, notamment l'extension de la Commune, le futur écoquartier du Gros-Seuc, le pôle de développement de la Gare CFF, le secteur Ticle-Brasserie (terrain retenu pour le CREA).

Un investissement très important a été consenti dans le projet d'agglomération de Delémont, principalement dans deux domaines. Au niveau politique, les deux organes en place (comité des Maires et comité opérationnel), placés sous la présidence du Maire et de la conseillère communale UETP, ont établi les bases de travail nécessaires afin de constituer le syndicat d'agglomération et d'établir une conception directrice d'aménagement du territoire.

A un niveau plus technique et local, les études d'avant-projet planifiées en 2009 ont été réalisées afin de réaménager la gare routière, réaliser une vélostation et réfectionner les rues du centre-gare. Les dossiers ont été déposés à la Confédération dans le délai imparti, afin de permettre les premières réalisations qui devraient être subventionnées à hauteur de 40 % dès 2011.

5.7 Transports Urbains Delémontains (TUD)

Le Département UETP a participé activement à l'élaboration de l'offre des prestations des Transports Urbains Delémontains (TUD), en collaboration avec CarPostal, Région Ouest, chargé de l'exploitation, et les communes de l'agglomération. Les principaux changements de l'horaire qui est entré en vigueur en décembre ont permis d'améliorer significativement la qualité des prestations, grâce à la mise en place d'une nouvelle ligne n° 3 "Mexique – Gros Pré – Hôpital", en collaboration avec les instances impliquées dans le plan de mobilité de l'Hôpital du Jura. Les 15 courses par jour mises en place, auxquelles s'ajoutent les 16 courses de la ligne n° 2, assurent ainsi aux habitants des quartiers Nord-Est de la ville une offre de prestations de qualité.



	Voyageurs ¹	Recettes globales ²	Charges CarPostal ³	Charges totales ⁴	Taux couverture ⁵
2003	153'583	172'429	676'088	694'824	25.50
2004	155'113	171'098	673'373	690'812	25.41
2005	182'916	245'699	907'710	923'232	27.07
2006	197'879	262'939	931'749	946'531	28.22
2007	192'934	255'054	932'621	945'172	27.35
2008	214'372	289'641	940'000	951'484	30.81
2009	232'298	292'010	970'000	984'310	30.10

¹ Il s'agit d'une estimation, sur la base de 4 comptages annuels (méthodologie courante)

² Les recettes globales incluent les produits issus de la vente de titres de transport par les TUD, les rétrocessions liées à l'Abonnement général CFF et à l'Abonnement Vagabond ainsi que la subvention cantonale (depuis 2005). Depuis 2007, la subvention de l'Hôpital a disparu (perte de Fr. 10'000.- au titre des recettes)

³ Il s'agit de la facture effective de CarPostal pour la réalisation des prestations des TUD

⁴ Les charges totales comprennent les frais liés aux prestations de CarPostal et à la promotion notamment

⁵ Il s'agit du rapport entre les charges de CarPostal et les recettes globales

Les statistiques et les indicateurs 2009 permettent de constater, par rapport à l'année précédente, une évolution positive :

- le nombre de voyageurs a à nouveau évolué très positivement : 232'298 voyageurs (+ 13.85 %), ce qui constitue un record absolu depuis la création des TUD; c'est ainsi la première fois que la barre des 230'000 voyageurs est franchie ;
- le taux de couverture est resté stable, au niveau record atteint en 2008, à 30.10 %, soit un taux supérieur à la moyenne des lignes de bus du Canton du Jura en général ;
- les recettes, qui se sont montées à Fr. 292'010.- ont connu, elles aussi, une stabilité ;
- les charges ont été maîtrisées, compte tenu des nouvelles courses mises en place.

Dans le cadre de la promotion des TUD, et des transports publics en général, les "cartes journalières commune" ont à nouveau connu un grand succès : avec 13 titres de transport, la Commune dispose ainsi d'un produit attractif qui contribue à améliorer l'accessibilité des transports publics et à renforcer les efforts entrepris afin de promouvoir une mobilité douce et durable. En 2009, 99 % des cartes ont été à nouveau vendues.

5.8 Bâtiments et terrains communaux, sites et monuments protégés

Un entretien minimal des bâtiments communaux a été effectué, en fonction des dotations du budget de fonctionnement. Les nouvelles priorités fixées au début 2009 pour l'utilisation du crédit-cadre voté en 2005 et les crédits spéciaux octroyés par le Conseil de Ville permettent de viser un niveau d'entretien admissible pour les bâtiments considérés.

Malgré la suppression des subventions pour la rénovation des façades privées en Vieille Ville, un œil attentif a été porté sur les travaux qui ont été engagés par les propriétaires privés afin de poursuivre l'effort visant à une mise en valeur du patrimoine architectural.

Concernant la maintenance des bâtiments (conciergerie), les résultats de l'étude globale lancée en 2006 ont été exploités afin d'adapter les modalités de travail. Les principales données de base qui ont été récoltées par le responsable des concierges montrent l'importance des travaux de maintenance actuels : environ 27'000 heures par année sont consacrées à la maintenance de plus de 28'000 m² de surface. Cette analyse a déjà permis de faire un état des lieux, de mettre en évidence les forces et faiblesses et d'établir un catalogue d'actions permettant de maintenir la qualité des prestations, tout en recherchant des possibilités de rationalisation, d'économies et d'une meilleure protection de l'environnement.

5.9 Routes, rues et trottoirs

La Ville compte 400'000 m² de routes communales (51 km) et trottoirs (40 km) à entretenir, soit 67 terrains de football (routes privées et de la Bourgeoisie non comprises). Cette surface représente, à neuf, un patrimoine avoisinant les 100 millions de francs. Conformément aux documents d'analyse et de gestion de l'état constructif du réseau routier utilisés depuis plusieurs années, les travaux prioritaires ont été réalisés en 2009, en fonction des ressources financières disponibles.

Le budget annuel pour l'entretien des routes, rues et trottoirs permet de remettre en état des petites dégradations. Le crédit-cadre d'entretien des routes est dans ce sens nécessaire pour maintenir au minimum l'état du réseau. En 2009, le crédit-cadre d'entretien des routes a permis de faire des travaux de grande importance à la rue du Colonel-Corbat, à la rue des Primevères, aux Vies Ste-Catherine, à la rue du Bois-Gentil ainsi que de réfectionner les passerelles du Haut-Fourneau et CFF-RDU. Le crédit spécial voté en 2009 pour la réfection et le réaménagement de la rue de l'Industrie et de la rue des Bâts a permis de réaliser la première étape.

5.10 Canalisations

Le budget annuel pour l'entretien des canalisations permet de faire des curages, des réfections ponctuelles et quelques passages à la caméra. Le crédit-cadre d'entretien des canalisations est, dans ce sens, nécessaire pour entreprendre des travaux plus importants. En 2009, le crédit-cadre d'entretien des canalisations a permis de faire des travaux à la rue du Colonel-Corbat et à la rue des Bâts.

La réalisation de la deuxième étape du PGEE (plan général d'évacuation des eaux) s'est poursuivie en 2009.

5.11 Cours d'eau, projet "Delémont marée basse"

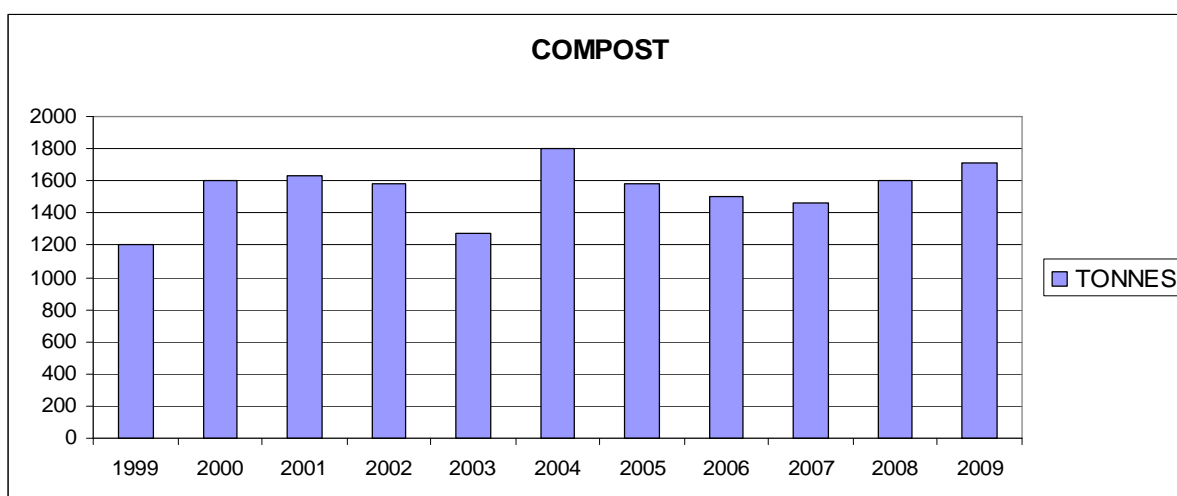
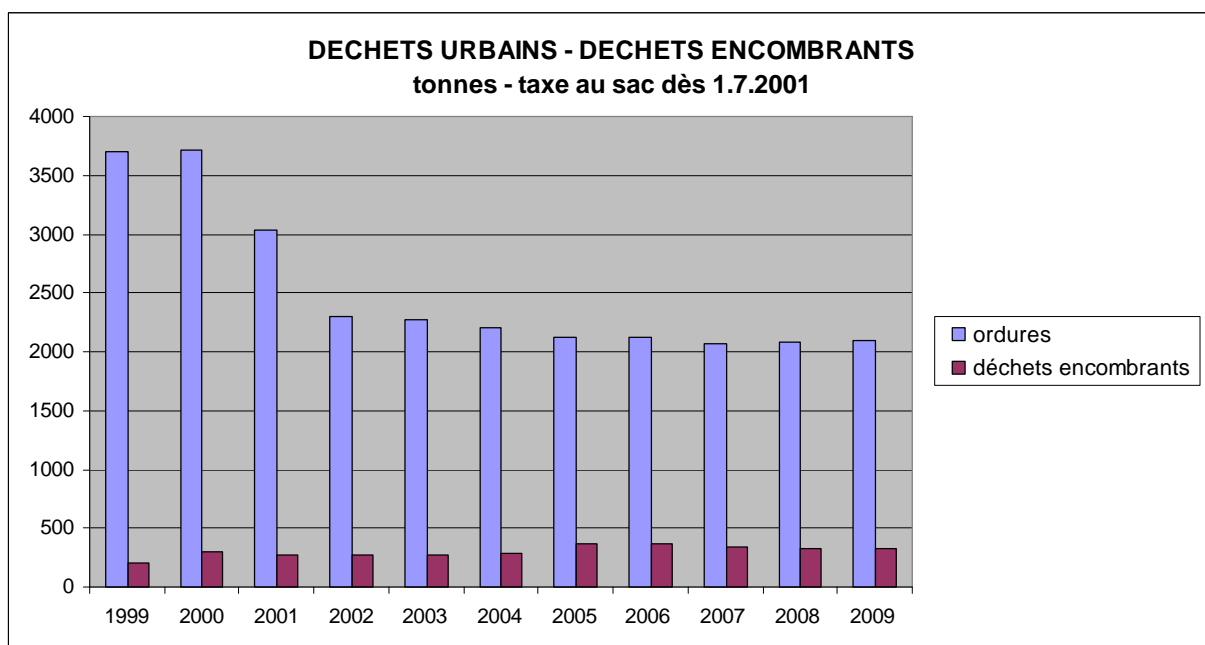
La gestion et l'entretien des cours d'eau ont été réalisés, en collaboration avec la Commission des digues, afin d'assurer l'écoulement normal des eaux et d'éviter des problèmes d'obturation ou de refoulement.

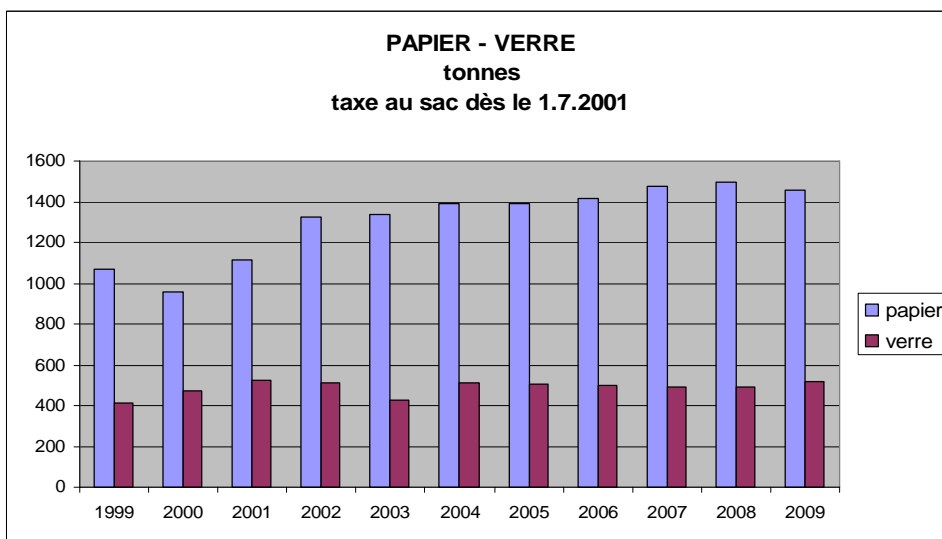
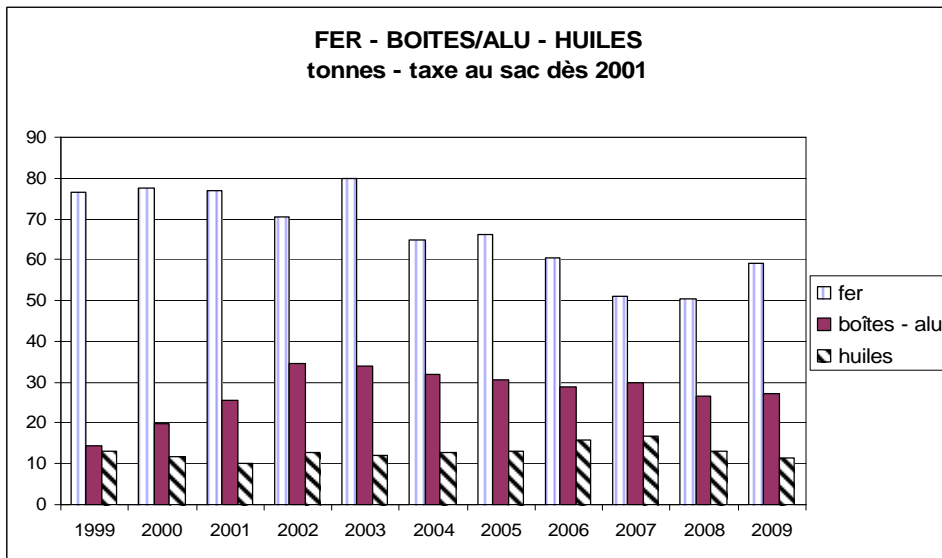
L'année 2009 a été principalement consacrée à la reprise du dossier, par le nouvel ingénieur communal, de la carte des dangers et du concept de protection contre les crues de la Sorne. Un travail considérable a été consacré à toutes les études nécessaires, qui a débouché, en septembre 2009, sur l'adoption par le Conseil de Ville, à l'unanimité, de la conception directrice et du plan directeur "Aménagement de la Sorne et de ses abords". En novembre 2009, le Corps électoral a approuvé, à plus de 82 %, le crédit-cadre de 15 mios de francs qui permettra, au cours des 10 prochaines années, de réaliser les mesures nécessaires à la protection des biens et des personnes.

5.12 Déchets

Une réorganisation de la gestion des déchets est en cours aux niveaux régional et cantonal. Un groupe de travail, auquel le SEOD est associé, se réunira pour la première fois au printemps 2010. Sa mission sera de mettre en place des déchetteries régionales et de réorganiser la gestion des déchets. Le SEOD est également très actif, puisqu'un projet de biogaz est à l'étude. Delémont participe activement à ces réflexions puisque Mme Collarin, conseillère communale en charge de l'Urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, a pris en 2009 la présidence du SEOD. L'ingénieur communal participe également désormais aux séances du SEOD.

Dans ce contexte, il est nécessaire d'inscrire les réflexions au niveau communal dans la ligne de celles faites par le SEOD et le groupe de travail cantonal. Ainsi, les actions suivantes ont été entreprises en 2009. Pour le ramassage du papier, un contrat de 5 ans avec l'usine à papier d'Utzenstorf a été signé. Il garantit une reprise du papier/carton à Fr. 20.-/to au minimum, ce qui assure une rentrée financière de Fr. 30'000.- par année à la Commune. L'analyse du système de ramassage est en cours afin de mettre en place des mesures de rationalisation et d'économie. Dans tous les cas, la taxe sur les déchets devrait être adaptée au renchérissement, suite à un courrier du Service des communes, afin d'assurer l'autofinancement.





poids (t)

- déchets urbains livrés au SEOD	2'095.18
- déchets encombrants livrés au SEOD	326.02
- déchets verts	1'715.46
- papier (par entreprises privées et Voirie)	1'455.63
- huiles végétales et minérales par conteneurs (entreprise privée)	11.34
- verre par conteneurs (entreprise privée)	516.41
- aluminium + boîtes (entreprise privée)	27.04
- fer (entreprise privée)	59.10

5.13 Environnement, affichage public, réclames et enseignes

Les mesures inscrites au plan directeur « Nature en ville » ne nécessitant pas d'investissement financier ont été poursuivies, notamment par des suggestions pour la plantation de haies et d'arbres, ainsi que par une réflexion approfondie concernant l'entretien différencié des surfaces vertes visant, à terme, à quelque peu rationaliser les prestations des jardiniers communaux.

Le projet d'assainissement des buttes du stand de Bambois, pour les tirs à 25, 50 et 300 m, a été réalisé en collaboration avec un bureau spécialisé et l'ensemble des parties intéressées.

L'étude de la mise en place d'un plan directeur de l'affichage public a été effectuée, permettant un traitement plus systématique des diverses requêtes en matière d'enseignes. La gestion des supports d'affichage culturel, qui avait été remise au Service UETP par la SGA en 2008, a été transférée au CCRD.

* * * * *

Préambule 2009	3
Organigramme	4
1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE ET DES FINANCES	5
1.1 Votations – Elections.....	5
1.2 Conseil de Ville.....	5
1.3 Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	6
1.4 Conseil communal.....	7
1.5 Administration générale et Chancellerie communale.....	7
1.6 Service du personnel	7
1.7 Archives	13
1.8 Commission de conciliation en matière de bail.....	13
1.9 Contrôle des habitants	13
1.10 Jumelages	18
1.11 Commission de la mairie.....	18
1.12 Service de police	19
1.13 Centre de Renfort d’Incendie et de Secours (CRISD).....	20
1.14 Protection civile.....	21
1.15 Service financier.....	22
Préambule	22
1.16 Statistiques et comparaisons fiscales.....	22
1.17 Déclarations d’impôts 2009	31
1.18 Commission des finances	31
1.19 Commission d’évaluation des valeurs officielles et locatives des immeubles	31
1.20 Encaissement des impôts.....	31
2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA JEUNESSE, DES ECOLES ET DU LOGEMENT	33
Préambule	33
2.1 Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	33
2.2 Logement.....	33
2.3 Aide sociale	33
2.4 Mesures tutélaires.....	34
2.5 Allocations de fin d’année.....	34
2.6 Bourses et prêts	34
2.7 Commission des affaires sociales, de la jeunesse et du logement	35
2.8 Commission de la jeunesse.....	35
2.9 Agence communale AVS-AI.....	35
2.10 Office de l’emploi	35
2.11 Maison de l’Enfance	37
2.12 Service d’accueil extrascolaire	38
2.13 Espace-Jeunes.....	38
2.14 Colonie du Creux-des-Biches.....	38
2.15 Conseil delémontain des jeunes.....	39
3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE L’INFORMATIQUE	40
Préambule	40
3.1 Sports.....	40
3.2 Culture.....	41
3.3 Bibliothèque et Ludothèque	42
3.4 Galerie Paul-Bovée.....	43
3.5 Informatique	44
4. DEPARTEMENT DE L’ENERGIE ET DES EAUX	45
Préambule	45
4.1 Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	47
4.2 Commissions de l’énergie	48

4.3	Service de l'électricité.....	48
4.4	Service des eaux	51
4.5	Service du gaz	53
4.6	Système d'information du territoire (SIT).....	54
4.7	Service administration et finances.....	56
4.8	Politique énergétique.....	56
4.9	Considérations finales	59

5. DEPARTEMENT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS..... 61

Préambule	61
5.1 Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	62
5.2 Etat général d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le Corps électoral.....	62
5.3 Permis de construire et police des constructions	64
5.4 Maisons individuelles et jumelées publiées.....	64
5.5 Montants investis et logements construits	65
5.6 Aménagement local, urbanisme, agglomération	66
5.7 Transports Urbains Delémontains (TUD)	66
5.8 Bâtiments et terrains communaux, sites et monuments protégés	68
5.9 Routes, rues et trottoirs.....	68
5.10 Canalisations	68
5.11 Cours d'eau, projet "Delémont marée basse".....	68
5.12 Déchets	69
5.13 Environnement, affichage public, réclames et enseignes	70